



HAL
open science

Discours et récits nationaux : l'histoire fantasmée

Karim Adjadj

► **To cite this version:**

Karim Adjadj. Discours et récits nationaux : l'histoire fantasmée. Sciences de l'information et de la communication. 2019. dumas-03356570

HAL Id: dumas-03356570

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03356570>

Submitted on 28 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Université Européenne de Bretagne - Rennes 2 - UFR ALC
MASTER 2 Communication publique et politique
Parcours : Animation et innovation des territoires

Discours et récits nationaux, l'histoire fantasmée



Adjadj Karim

Date : Septembre 2019

« C'est cela, que les hommes naissant sous le joug, et puis nourris et élevés dans le servage, sans regarder plus avant, se contentent de vivre comme ils sont nés, et ne pensent point avoir autre bien ni autre droit que ce qu'ils ont trouvé, ils prennent pour leur naturel l'état de leur naissance. »

Étienne de La Boétie,

Discours de la servitude volontaire, 1576.

Remerciements

Avant tout chose, je tiens à remercier mon directeur de mémoire, Monsieur Jean-Baptiste Le Corf, maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication à l'université Rennes 2, qui a su répondre judicieusement à mes questions et me guider durant l'écriture de ce mémoire.

Je remercie Christian Le Bart et Blaise Dufal qui ont généreusement accepté d'échanger avec moi, me permettant d'étendre mes réflexions.

Je tiens également à adresser mes remerciements les plus sincères à l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'université Rennes 2, avec qui j'ai pu apprendre énormément et sur bien des sujets durant ces 4 années.

Je remercie ma sœur Sonia pour son soutien moral depuis toujours.

Je remercie mes amis proches pour leurs encouragements qui m'ont été d'une aide précieuse.

Sommaire

Introduction	10
Les raisons de cette étude	17
Problématique et hypothèses	18
Terrain d'étude	20
PREMIÈRE PARTIE	22
I. NOS RAPPORTS À L'HISTOIRE	24
1.1. POUR UNE CONCEPTION PATRIOTIQUE DE L'HISTOIRE.....	24
1.1.1. <i>Le roman national est patriotique</i>	25
1.1.2. <i>Du particularisme national au patriotisme constitutionnel</i>	27
1.2. MÉMOIRE ET OUBLI, UN FAUX PARADOXE.....	28
1.2.1. <i>Les abus de la mémoire</i>	29
1.3. LES USAGES POSSIBLES DE L'HÉRITAGE GAULOIS	31
1.3.1. <i>L'unité nationale, un impératif politique</i>	33
II. L'HISTOIRE, UNE AFFAIRE POLITIQUE	36
1.4. LE MYTHE FONDATEUR TROYEN	36
1.4.1. <i>Les atouts politiques</i>	38
1.5. LES PROPRIÉTÉS GÉNÉRALES DU MYTHE	39
1.6. LA CONSTRUCTION DU RÉCIT	40
1.6.1. <i>Du récit écrit au récit oral</i>	43
1.6.2. <i>Le récit oral se distingue par l'interaction</i>	44
III. LE DISCOURS FÉDÉRATEUR EST SYMBOLIQUE	46
1.7. LES IDÉES FORCES RÉGISSANT L'ANALYSE DU DISCOURS.....	46
1.7.1. <i>Le discours est une construction organisée</i>	46
1.8. LE DISCOURS D'AUTORITÉ EST UN DISCOURS DE L'ÉVIDENCE.....	47
1.8.1. <i>Un discours sans aspérité</i>	48
1.8.2. <i>Un discours qui assoit son autorité</i>	49
1.8.3. <i>Le phénomène d'autoproduction de l'autorité en action</i>	52
1.9. UNE CONSTRUCTION D'ORDRE SYMBOLIQUE	54
1.9.1. <i>Les éléments cruciaux à l'autorité</i>	54
1.9.2. <i>La non-nécessité du logos dans les discours d'autorité</i>	56
1.9.3. <i>Le pathos où le primat de la rationalité subjective</i>	57
IV. LE DISCOURS EST AGISSANT	61
1.10. AGIR SUR LES REPRÉSENTATIONS	61
1.10.1. <i>La transformation de la réalité par le discours</i>	62

1.11.	L'EXTRÊME TENSION ENTRE CULTURE NATIONALE ET CULTURE MONDIALE.....	63
1.11.1.	<i>La mondialisation bouleverse les représentations</i>	64
1.11.2.	<i>L'importance sociale de la médiation imaginaire</i>	65
1.11.3.	<i>L'imaginaire, notion centrale de la pensée castoriadienne</i>	66
1.11.4.	<i>L'historien participe à la construction de l'histoire mais n'est en rien son unique contributeur</i>	67
1.12.	LES REPRÉSENTATIONS INSTITUÉES.....	68
1.12.1.	<i>L'influence des institutions</i>	69
1.12.2.	<i>Les représentations de la langue par l'Académie Française</i>	70
1.12.3.	<i>Une hyperénonciation symbolique</i>	72
1.13.	ACTES DE PAROLE ET PERFORMATIVITÉ.....	73
1.13.1.	<i>La performativité parfaite</i>	75
	SECONDE PARTIE	78
I.	L'IDENTITÉ NATIONALE, UN PROJET POLITIQUE	80
1.14.	CONTEXTE.....	80
1.14.1.	<i>Un projet politique</i>	81
1.15.	L'IDENTITÉ NATIONALE, UNE BELLE FORMULE.....	83
1.15.1.	<i>La formule, une structure figée et réduite</i>	84
1.15.2.	<i>Le discours informe le réel</i>	88
1.15.3.	<i>Le discours politique et un discours d'autorité</i>	88
1.16.	ANALYSE D'UN DISCOURS POLITIQUE.....	89
1.16.1.	<i>Analyse lexicométrique</i>	90
1.17.	LA PRÉGNANCE DU DISCOURS POLITIQUE.....	95
II.	LES RELECTURES DE L'HISTOIRE DE FRANCE PAR NICOLAS SARKOZY	97
1.18.	UNE VOLONTÉ POLITIQUE.....	97
1.19.	LES RÉFÉRENCES HISTORIQUES DE NICOLAS SARKOZY.....	103
1.19.1.	<i>Tableau des références</i>	104
1.19.2.	<i>Un syndrome de Stendhal revisité</i>	106
1.19.3.	<i>« L'identité nationale n'est pas une pathologie » [Paris, 04/04/07]</i> 107	
1.19.4.	<i>Déconstruction d'un discours</i>	108
1.20.	UN ÉTHOS D'ASSEMBLAGE.....	112
	Conclusion.....	114
	BIBLIOGRAPHIE.....	118
	ANNEXES.....	129

ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE N°1, BLAISE DUFAL – ENJEUX GÉNÉRAUX DE L’HISTOIRE.....	131
ANNEXE 2 : ENTRETIEN N°1, BLAISE DUFAL – ENJEUX GÉNÉRAUX DE L’HISTOIRE – 24/05/2019.....	133
ANNEXE 3 : QUESTIONNAIRE N°2, CHRISTIAN LE BART – HISTOIRE ET DISCOURS POLITIQUES.	153
ANNEXE 4 : ENTRETIEN N°2, CHRISTIAN LE BART – HISTOIRE ET DISCOURS POLITIQUES – 20/08/2019.	154
ANNEXE 5 : DÉCLARATION DE M. BRICE HORTEFEUX, PARIS LE 18 SEPTEMBRE 2007. DÉTAIL DES RÉSULTATS LEXICOMÉTRIQUES.	158

Introduction

« Autrefois, notre pays s'appelait la Gaule et ses habitants, les Gaulois » (cours élémentaire, 1). Extrait du *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*¹ datant de 1887.

Ernest Lavissee, historien français, manuéliste, directeur de l'École normale supérieure de Paris et auteur des manuels éponymes, fait partie de ceux ayant contribué à l'élaboration du roman national² durant la Troisième République et ainsi, définir une nouvelle orientation à l'histoire de France dans l'enseignement.

Ses manuels d'histoire, usuellement dénommés *Petits Lavissee*, font leur apparition en 1842 et seront employés dans l'éducation jusqu'en 1922, permettant de faire perdurer le roman national plusieurs décennies durant. Particulièrement démocratisé une fois la guerre franco-prussienne de 1870 terminée, ce roman fut conçu dans une France à la configuration sociale, politique et économique fragile.

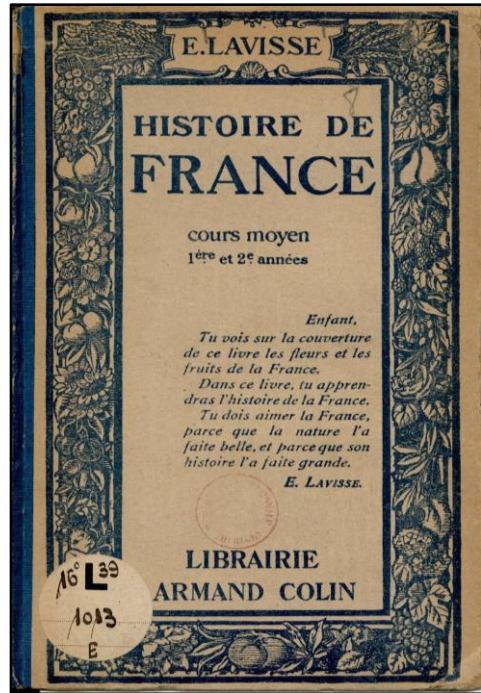


Figure 1 : Tirée de Gallica. *Histoire de France. Cours moyen, 1^{ère} et 2^e années.*

Sur quelle finalité repose de telles ambitions ?

Les auteurs de l'ancien roman national se sont adonnés à une relecture de l'histoire pour une République aux racines gauloises authentiques. Un roman qui fut rédigé³ et diffusé par différentes volontés politiques et idéologiques, qui s'accordent sur une vision patriotique : voir se consolider la nation française autour d'une iconographie commune qui doit à terme amener à l'unité nationale.

1. Lavissee, E. (1842-1922) A. du texte. (1947). *Histoire de France. Cours moyen, 1^{ère} et 2^e années.* Nouvelle édition / Ernest Lavissee. Gallica.bnf.fr | Internet.

2. « Une construction mythifiée de l'histoire de France, héritée de Michelet et adaptée par Lavissee au public populaire de l'école primaire et du foyer familial. » Borne, D. (2014). *Quelle histoire pour la France ?*. Éditions Gallimard, p. 87.

3. Nota. Ernest Lavissee n'est pas l'unique contributeur à cette relecture de l'histoire. Jules Michelet (1978 – 1874) est l'un de ces auteurs majeurs de « l'histoire officielle ». Mandaté par Louis-Philippe I^{er}, il sera critiqué par la suite pour ses approximations historiographiques, auxquelles les mythes républicains (Clovis, François I^{er}, Henri IV, Louis XIV, la Révolution Française, Napoléon) sont issus.

Usages et mésusages de l'histoire.

Il paraît certain que l'histoire représente toujours un outil de cohésion efficace, du moins quand il est question de son usage dans les discours (qu'ils soient désintéressés ou arrivistes). L'ancien roman gaulois, maintes fois décousu depuis, pourrait faire à lui seul l'objet d'une étude approfondie tant les fils qui le composent sont toujours maintenus par certaines personnalités politiques.

François Fillon candidat de la droite au parti Les Républicains remet en question, le 28 août 2016 à Sablé-sur-Sarthe (Sarthe), l'enseignement de l'histoire :

« *Les jeunes Français ignorent des pans de leur Histoire ou, pire encore, apprennent à en avoir honte. [Il faut] réécrire les programmes d'histoire avec l'idée de les concevoir comme un récit national. Le récit national, c'est une Histoire faite d'hommes et de femmes, de symboles, de lieux, de monuments, d'événements qui trouvent un sens et une signification dans l'édification progressive de la civilisation singulière de la France.*⁴ »

L'historien et spécialiste de l'histoire de l'éducation, Jean Leduc, repère diverses références lavisiennes qui pose la question du traitement de l'histoire dans certains discours politiques contemporains, au-delà des questions d'enseignement de cette matière. Le Comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire (CVUH) participe tout autant à décortiquer les nombreuses références de ce type.

Il est dès lors possible de s'interroger sur ces méthodes discursives – en partie façonnées par cette longue tradition d'omissions historiographiques – qui amènent à penser l'histoire comme moyen que finalité.

Du récit historique au discours politique.

Il serait séduisant d'entrevoir, par un jeu de réfraction, le discours romancé comme le fléchissement du récit historique. Ce dernier s'attèle à un bornage chronologique des épisodes d'antan, des matériaux auxquels il faut « *extraire, par des opérations plus ou moins méthodiques et contrôlées, une certaine quantité d'informations*⁵ » suffisantes pour constituer un corpus sur le passé. L'anthropologue Jean Bazin précise que l'extraction de l'information est « *une démarche indispensable et légitime* » mais, il procède à une mise en garde quant à l'usage d'un récit historique comme matériau : « *[La démarche] risque être naïve et partielle si ne s'y associe étroitement une interrogation réflexive sur la production des récits. Plus elle s'appuie sur le matériau narratif, plus la connaissance historique doit se doubler d'une sociologie des récits.*⁶ » Le récit historique offre, par ailleurs, la possibilité de s'exonérer *a minima* des exigences scientifiques, en permettant une certaine fictionnalisation de l'histoire (par le biais d'un épisode précis, d'un contexte, d'un lieu ou d'un personnage imaginé qui s'y meut par exemple).

4. Durand, A.-A. (2016). « *Roman national* », « *récit national* » : de quoi parle-t-on ? . Le Monde | Internet.

5. Bazin, J. (1979). *La production d'un récit historique*. Cahiers d'études africaines, vol. 19, n°73-76, Gens et paroles d'Afrique, p. 435.

6. *Ibid.*

Le discours politique romancé n'élude en rien cette mise en intrigue mais propose plutôt à son audience une certaine décontextualisation, où toute affirmation n'est pas nécessairement justifiée autrement que par la vision du conteur ; la causalité d'un événement et les phénomènes qui s'y rapportent sont écartés si jugés peu pertinents. En définitive, c'est un discours qui se légitime plutôt par la vraisemblance de l'histoire à laquelle il se réfère.

À titre illustratif, Marine Le Pen, dans un discours tenu le vendredi 1^{er} mai 2015 place de l'Opéra à Paris, rendait hommage à la Pucelle d'Orléans : « *Elle n'avait pas attendu l'égalitarisme des sexes pour monter à cheval et manier l'épée. Elle n'avait pas espéré la parité pour commander aux hommes et prendre la direction d'une armée.* » Puis, l'actuelle présidente du Rassemblement national, ajouta ceci avant de concéder aux errements⁷ habituels du parti : « *À l'instar de Jeanne, nombreuses sont les femmes illustres qui ont marqué le roman national de leur empreinte.* »

Aveu d'un fantasme décomplexé⁸ ou d'une apathie intellectuelle, cette idole célébrée chaque 1^{er} mai à Paris depuis 1988 est particulièrement évocatrice de la prégnance du roman national dans certains discours politiques. Une figure mythifiée par l'historien controversé⁹ Jules Michelet en 1841 dans le tome V de *Histoire de France* et qui perdure de nos jours, sous des traits presque inchangés : « *Entre deux tendances qui donne le ton à sa Jeanne d'Arc ; « la légende s'insinue dans l'histoire, le merveilleux se glisse sous les faits ».* p. 7), si bien que Michelet a pu terminer en s'écriant : « *Quelle légende plus belle que cette histoire ?* » Voici, dit M. Rudler, une des clefs du livre.¹⁰ »

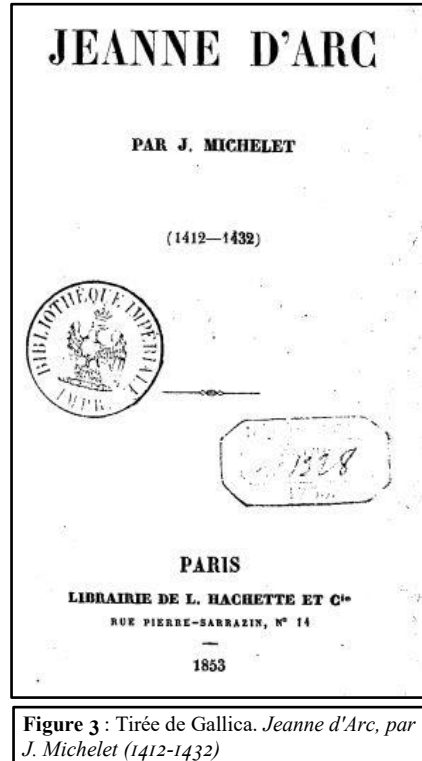


Figure 3 : Tirée de Gallica. *Jeanne d'Arc*, par J. Michelet (1412-1432)

7. « *Apprentis sorciers qui ont laissé une immigration massive s'installer en France alors que nous savions qu'il n'était même plus envisageable d'assimiler des immigrés en aussi grand nombre. [...] Inconscients qui [...] s'acharnent à inculquer aux enfants de l'immigration la haine de la France, le mépris de ses valeurs et de son histoire.* » Cf. Discours de Marine Le Pen (vendredi 1^{er} mai 2015).

8. *Nota.* Nous pencherions plutôt pour le fantasme décomplexé, s'inscrivant dans une stratégie politique qui cherche à s'affranchir (au présent) du clivage gauche-droite.

9. « *Il a très tôt conscience de l'originalité de sa méthode et de son projet : « Augustin Thierry avait appelé l'histoire narration ; Guizot analyse : je l'appelle résurrection ». C'est la totalité des mondes disparus qu'il faut ramener à la vie. Michelet est le pionnier de l'histoire totale.* » Beaune, C. (2013). *Le Grand Ferré : Premier héros paysan*. Paris, Perrin, Chapitre 12.

10. Laurent, H. (1928). Rudler (G.). *Michelet, historien de Jeanne d'Arc*. Revue belge de philologie et d'histoire, tome 7, fasc. 3, p. 1154.

Discours et récit, l'art de la vraisemblance.

Véritable personnage de conte, l'héroïne (nationale) de J. Michelet fut essentialisée avant tout par sa plume : « *La pauvre fille, de sa chair pure et sainte, de ce corps délicat et tendre, a émoussé le fer, brisé l'épée ennemie, couvert de son sein le sein de la France.*¹¹ » Vertueuse par nature, elle sera érigée comme allégorie de la protection et de la préservation de la nation. En sus, la plus pure figure du panthéon français se verra « accaparée » par le Front national, ou plutôt sa cérémonie à présent ritualisée au sein du parti fraîchement renommé. Cette Fête nationale, instauré initialement le 8 mai (correspondant au jour de la libération d'Orléans par la vertueuse en 1429), sera commémoré le 1^{er} mai par les frontistes. Décidait par Jean-Marie Le Pen, ce choix des plus stratégiques permettait de mettre l'accent et sur la dimension patriotique du parti et sur une dimension sociale, puisque la date arrêtée correspond à celle dédiée à la Fête du travail. Une manière « *de lier le social et la patrie, le passé et le présent*¹² » selon les dires de Carl Lang, ancien secrétaire général du Front national.

En d'autres termes, cette manœuvre avait pour but de distancier le conflit de classe en offrant une communion nationale à tout un chacun. Communion qui se retrouve dans les discours jusqu'à très récemment et qui dénote d'une certaine litanie des mythes, d'une appétence toujours vive pour ces figures idolâtrées, nonobstant un travail de démythification depuis.

Par conséquent, les situations d'énonciation d'un discours, tout comme les conditions de production d'un récit, doivent être impérativement prises en compte puisque « [ces situations ne sont] *jamais sans effets sur le contenu énoncé*¹³ ». Le discours romancé a, tout comme le récit historique, cette capacité à restituer un passé qui, selon lesdites situations (quand, où, comment, par qui et pour qui), se voudra tantôt enchanteur, tantôt factuel mais toujours construit. L'histoire est un roman mais un roman vrai écrivit Paul Veyne, que le travail des historiens est de procéder à un découpage d'événements totalement « *libres*¹⁴ », c'est-à-dire, « [qu'ils] *racontent des intrigues, qui sont comme autant d'itinéraires qu'ils tracent à leur guise*¹⁵ ». Plus explicitement, l'histoire est pour P. Veyne un « genre littéraire » auquel l'historien procède à une mise en intrigue¹⁶ par l'itinéraire qu'il choisit de suivre.

11. Michelet, J. (1853). *Jeanne d'Arc, par J. Michelet (1412-1432)*. L. Hachette (Paris). Gallica | Internet.

12. Albertini, D. (2015). *Pourquoi le Front national défile-t-il le 1er mai ?*. Liberation | Internet.

13. *Ibid.*

14. À savoir que l'historien est libre de choisir un « itinéraire » qui ne représente en rien l'« Histoire », ni un de ses champs, mais uniquement un itinéraire « librement » voulu : « *Les événements ne sont pas des choses, des objets consistants, des substances; ils sont un découpage que nous opérons librement dans la réalité, un agrégat de processus où agissent et pâtissent des substances en interaction, hommes et choses. Les événements n'ont pas d'unité naturelle.* » Veyne, P. (1971). *Comment on écrit l'histoire*. Paris, Seuil, p. 50-85.

15. *Ibid.*

16. Par « intrigue », Paul Veyne entend que : « *Les faits n'existent pas isolément, en ce sens que le tissu de l'histoire est ce que nous appellerons une intrigue, un mélange très humain et très peu « scientifique » de causes matérielles, de fins et de hasards; une tranche de vie, en un mot, que l'historien découpe à son gré et où les faits ont leurs liaisons objectives et leur importance relative.* » Veyne, P. (1971). *Ibid.*, Chapitre III. Ni faits, ni géométral, mais des intrigues.

Les discours sont, tout comme les récits, le fruit d'une construction.

Si l'épistémologie de P. Veyne peut être récusée (ce que Michel De Certeau, par une rigoureuse analyse¹⁷ réalise en son temps) il propose cependant d'entrevoir l'historiographie comme une sorte de discours¹⁸. Conception que M. De Certeau semble rejoindre en ces termes, en soulignant chez l'historien la double opération de l'histoire et de l'écriture qui constituerait la narration : « *l'historiographie (c'est-à-dire 'histoire' et 'écriture') porte inscrit dans son nom propre le paradoxe – et quasi l'oxymoron – de la mise en relation de deux termes antinomiques : le réel et le discours.*¹⁹ » Exprimé différemment, ce postulat critique du travail de l'historien rejoint celui de Roland Barthes qui questionne la relation entre histoire et littérature : « *le fait historique est lié linguistiquement à un privilège d'être : on raconte ce qui a été, non ce qui n'a pas été.*²⁰ » D'autre part, la pratique de l'historien est l'expression d'un désir, d'un désir de savoir. L'histoire, ou plutôt son écriture — et donc sa construction — repose sur l'articulation des modèles du récit, du mythe mais aussi du discours puisque ce « traçage » requière compréhension, restitution du corpus mais surtout interprétation *in fine* des résultats de l'analyse, où le discours en est le résultant : « *C'est cette opération, cette falsification du document par l'opération et de l'opération par le document qui fait surgir l'ordre d'une altérité, c'est-à-dire l'exigence d'un regard porté sur l'autre : mystique, fou, hérétique, croyant...*²¹ ».

Du récit historique au roman national.

Le tiraillement entre ces deux genres, que sont histoire et roman, suppose une confusion qu'il est nécessaire de désamorcer. Si chacun d'eux ont en commun « *une succession d'événements organisés en fonction d'une situation finale, [la] présence d'au moins un acteur [avec une] dominante narrative* », ils doivent être distingués, puisque « *le 'récit' qui raconte l'emporte sur le 'discours' qui décrit et commente* ». Jean-Christian Petitfils, historien et écrivain français, semble répondre avec *Histoire de la France* à son confrère Patrick Boucheron et son ouvrage collectif *Histoire mondiale de la France* (qui s'évertuait à déconstruire méticuleusement le roman national), dans le but de « *[redonner une] fierté à la cohésion nationale*²² ». Cohésion ou unité nationale, un parallèle avec les ambitions d'Ernest Lavisse et consorts qu'il est bien facile de faire.

17. « *Il introduit un problème plus neuf encore lorsqu'il se débarrasse des orthodoxies et des formalismes pour manifester son désir d'historien — ses curiosités et ses plaisirs. C'est une révolution que d'installer le plaisir comme critère et comme règle, là où ont régné tour à tour la « mission » et le fonctionnariat politiques de l'historien, puis la « vocation » mise au service d'une « vérité » sociale, enfin la loi technocratique des institutions du savoir. Par là, Veyne bouleverse une « discipline ».* Certeau, M. de. (1972). *Une épistémologie de transition* : Paul Veyne. *Annales*, 27(6), p. 1325.

18. « *Paradoxalement, il rejoint [...] R. Barthes ou [la réflexion] de M. Foucault lorsqu'ils abordent l'histoire comme un discours.* » Certeau, M. de. (1972). *Une épistémologie de transition* : Paul Veyne. *Annales*, 27(6), p. 1323.

19. Certeau, M. de. (1975). *L'écriture de l'histoire*. Avant-propos à la seconde édition, Paris, Gallimard.

20. Barthes, R. (1982). *Le discours de l'histoire*. Poétique, 49, p. 18.

21. Resweber, J.-P. (2004). *L'écriture de l'histoire. Michel Foucault et Michel de Certeau*. Le Portique, Revue de philosophie et de sciences humaines, p. 13-14.

22. Petitfils, J.C. (2018). *Histoire* : « *Redonnons fierté à la cohésion nationale* », affirme Jean-Christian Petitfils. Tribune, Le Monde | Internet.

Aparté I : Grandes et petites histoires

Cet intérêt tout particulier pour la Gaule et ses peuplades n'est en rien récent sur l'échelle du temps, bien au contraire. Cette fiction géographique est en premier lieu d'origine romaine, puisqu'il fallut désigner ces fameux *barbaros* comme ennemi distinct de l'empire. Cependant, il est de nos jours improbable de les résumer en un seul et même terme « Gaulois », tant celui-ci se présente comme un débarras ou une étiquette que Jules César lui-même n'avait pas osé coller dans l'incipit de son œuvre majeure *La guerre Des Gaules* : « *Tous ces peuples différent entre eux par la langue, les coutumes, les lois* ». Ainsi, comment comprendre ce choix de manipulation historique, qui plus est, pour des manuels d'éducation ?



Pour l'historien Etienne Bourdon : « *Lavisse écarte nombre de préoccupations scientifiques et épistémologiques [préférant plutôt] une histoire scolaire perçue comme une éducation morale et patriotique.*²³ » Cette hybridation entre idéologie à faire valoir et histoire suppose, a priori, que tout récit culturel est le fruit d'une construction qui repose avant tout sur un désir d'élucidation identitaire.

23. Bourdon, E. (2017). *La forge gauloise de la nation. Ernest Lavisse et la fabrique des ancêtres*. Lyon, ENS Éditions, coll. « Sociétés, Espaces, Temps », p. 23.

J.C. Petitfils défend l'idée qu'une « épaisseur historique ne saurait être atteinte sans une certaine dose d'épopée et d'émotion saisissant l'être tout entier. L'histoire de notre pays ne se résume pas à un froid catalogue de dates et de statistiques.²⁴ » Là où le roman peut amener son lecteur à une « suspension consentie d'incrédulité²⁵ », la plausibilité de son récit faisant office de garanti ; l'histoire a un impératif de crédibilité à respecter. L'une, tout comme l'autre, est certes construite mais « cet arrangement n'est pas fiction [...] On peut déplorer que les programmes scolaires récents ne fassent pas assez de place au « récit » de l'histoire de France mais rêver et parler de « roman national » à propos de l'histoire et de son enseignement est [...] une confusion des genres²⁶ ». De cette soupe patriotique lavisienne – qui, explicitement, se voulait exaltante pour les nouvelles générations ; qui, implicitement, stimulait les élans nationalistes face à l'ennemi venu de Prusse – il ne reste plus rien, ou presque qui ne s'apparente à une uchronie.

Les représentations de l'histoire sont clivantes.

Autres lieux, autres échanges virulents, certains spécialistes de l'histoire s'opposent ouvertement à différentes personnalités médiatiques qu'ils définissent comme « historiens de garde ». Dans un entretien au journal L'Obs, Nicolas Offenstadt, maître de conférences à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, réagit²⁷ à la nomination de Stéphane Bern comme chargé d'une mission sur le patrimoine français : « Stéphane Bern ne s'est jamais caché. Il a toujours indiqué qu'il aimait "l'ordre et la monarchie", et qu'il était partisan du "roman national", qui n'est rien d'autre qu'une fiction identitaire faite de héros et d'épisodes forts mais idéalisés.²⁸ »

Du récit au roman, un lapsus (*linguae, memoriae* ou *calami*) qui témoigne d'une volonté de magnifier un passé plutôt que de le décrire. Cependant, le catéchisme national d'aujourd'hui ne peut avoir les mêmes représentations, les mêmes martyrs ou hérétiques qu'autrefois, bien que ses psaumes, eux, persistent encore. Ils persistent dans l'imaginaire collectif, entretenus par toutes sortes de discours qui n'ont d'histoire que l'ambition : « [cet ouvrage est] une réaction au monopole des faux experts dans les débats médiatiques et politiques. On se trouve, nous, enseignants, dans une situation de dépossession d'une expertise professionnelle au profit de personnalités ni mandatées, ni même capables d'argumenter autrement qu'en faisant appel à leurs souvenirs d'élève.²⁹ »

24. *Ibid.*

25. *Nota.* Théorisée par le poète Samuel T. Coleridge, cette suspension représente une sorte de « foi poétique » envers la fiction, un instant récréatif de l'esprit où le lecteur se déleste de son pragmatisme.

26. Leduc, J. (2017). *Education : Il ne faut pas confondre « récit national » et « roman national »*. Le Monde des lecteurs, Le Monde | Internet.

27. « Ce choix est un très mauvais symbole, notamment pour le monde de la culture et de l'histoire. Alors que la France compte de nombreux professionnels qui travaillent depuis des années sur le patrimoine [...] Emmanuel Macron choisit de confier un dossier aussi capital à quelqu'un qui n'a strictement aucune compétence en la matière. C'est désastreux. » Billard, S. (2017). *Stéphane Bern en charge du patrimoine : « Sa vision de l'histoire est étriquée et orientée »*. Interview, L'Obs | Internet.

28. *Ibid.*

29. (2019). Laurence de Cock : « L'enseignement de l'histoire est pris en étau ». Histoire, Ballast | Internet.

Plutôt que de chercher une finalité à l'histoire, il serait plus juste de poser la question des enjeux d'une quelconque finalité : « *l'enseignement de l'histoire est pris en étau entre des détournements politiques, des commandes morales et civiques infaisables, et surtout la circulation de fantasmes.*³⁰ » Que des historiens souhaitent faire des épisodes passés une histoire plus attirante pour les profanes n'a rien de scandaleux en soi. Qu'ils s'indignent d'une description trop froide est tout à fait recevable mais que des politiques accommodent l'histoire en des discours spécieux est questionnable puisque « *l'usage seulement fait la possession*³¹ », et c'est cela dont on doit se méfier.

Les raisons de cette étude

Quelles pistes explorer ?

L'étude du roman gaulois permet d'illustrer ce sur quoi une histoire nationale « arrangée », « retouchée », « travestie » repose. Était-il promu dans un souci d'union collective, d'élucidation identitaire, d'uniformité historique, d'un élan patriotique ou sous couvert d'un nationalisme exacerbé ? Nous nous intéresserons à l'esquisse de nos rapports à l'histoire. Plus largement, à l'intérêt politique que celle-ci peut revêtir.

Plus précisément, ces récurrences politiques à invoquer l'imaginaire d'autrefois, à constituer tout un ensemble de notices qui viendront parsemer les discours ici et là, rappellent un homme politique et son projet, loin d'être révolu. L'épineux projet de l'identité nationale. Celui-ci se présente de prime à bord comme un renouveau du roman national franco-gaulois, fortement défendu pendant le quinquennat de l'ancien président français. Le 19 septembre 2016 lors d'un meeting à Franconville (Val-d'Oise), Nicolas Sarkozy disait ceci : « *Quelle que soit la nationalité de vos parents, jeunes Français, à un moment où vous devenez français, vos ancêtres, ce sont les Gaulois et c'est Vercingétorix.* » Une manne pour celui qui souhaite s'intéresser de plus près à la mystification de l'histoire et aux fantasmes politiques de tous horizons. Mais projet épineux disais-je puisque l'identité nationale semble être accompagnée de diverses relecture historiques, des questions liées à la culture autant que d'une vision nationaliste qui suppose une dissolution du multiculturalisme. Mené sous le quinquennat Sarkozy, ce projet politique ne fait-il que figure d'exception dans le paysage politique français ? Rien n'est moins sûr.

L'objet de recherche.

Nous supposons par avance que le discours peut modifier la réalité en élaborant de multiples représentations, visant à la remplacer ; l'institution ou l'acteur politique qui, par invocation de l'histoire, tente directement ou non de faire de son discours sorte de « constituante ». C'est-à-dire : « *Le discours constituant implique en effet un type de liaison spécifique entre opérations langagières et espace institutionnel. Les formes énonciatives n'y sont pas un simple vecteur d'idées, elles représentent l'institution dans le discours en même temps qu'elles façonnent en le légitimant (ou*

³⁰. *Ibid.*

³¹. La Fontaine, J. (1668). *L'Avare qui a perdu son trésor*. Fables de La Fontaine, Livre IV, 20.

en le délégitimant) l'univers social où elles viennent s'inscrire. Il y a constitution précisément dans la mesure où un dispositif énonciatif fonde, de manière en quelque sorte performative, sa propre possibilité, tout en faisant comme s'il tenait cette légitimité d'une source qu'il ne ferait qu'incarner (le Verbe révélé, la Raison, la Loi...).³² » Source à laquelle nous rajouterions volontiers l'Histoire. Ainsi, nous nous intéresserons à décortiquer le discours, de sa capacité à fédérer un auditoire autant qu'à façonner le réel. Par avance, à comprendre les enjeux liés à l'histoire elle-même, par le récit national ainsi que le mythe fondateur qui le précède.

Problématique et hypothèses

L'histoire est le fruit d'une multitude de discours et récits, construite au fil du temps et changeante suivant l'usage que l'on en fait :

En quoi certains discours, notamment politiques et institutionnels, peuvent modifier nos représentations ?

De cette problématique, d'autres questionnements viendront parsemer notre travail, notamment, les notions de représentation sociale, de discours d'autorité et de performativité du discours qui seront essentielles à cette étude.

- ◆ Nous présupposons que l'histoire est le fruit d'une construction, et que nos représentations de l'histoire le sont tout autant ;
- ◆ Que les récits historiques sont nécessairement transmis pour exister, le discours joue donc un rôle central dans leurs transmissions ;
- ◆ Que le discours, précisément le discours d'autorité peut, en ayant des prérequis nécessaires à sa légitimité, agir sur nos représentations ;
- ◆ Que le discours peut créer, par la performativité, de nouvelles représentations qui peuvent devenir réelles.

Nous formulons dès à présent deux hypothèses qui sont, de notre point de vue, nécessaires pour répondre à cette problématique.

Hypothèse 1 : Le discours peut permettre d'éluder la rigueur scientifique pour une histoire plus « fédératrice ».

« Raconter l'Histoire, raconter des histoires [...] Pour Walter Scott le talent d'un Defoe à donner une fiction toutes les apparences de l'histoire consacrait le triomphe d'un art de la vraisemblance³³ », précise Jeffrey Hopes, professeur de civilisation britannique. À juste titre, la jointure entre histoire et roman, façonné par bon nombre

32. Maingueneau, D. & Cossutta, F. (1995). *L'analyse des discours constituants*. Langages, 29^e année, n°117, p. 119.

33. Hopes, J. (1996). *De l'histoire aux histoires : le récit historique romancé au début du XVIII^e siècle*. XVII-XVIII. Bulletin de la société d'études anglo-américaines des XVII^e et XVIII^e siècles. N°42, p. 73.

d'auteurs en leurs temps, est toujours d'actualité. Celle-ci serait née de la volonté de raconter l'histoire d'une façon similaire à celle des récits, dotés eux d'une pluralité narrative ; et serait « *constituée par ce que nous appellerons le récit historique romancé*³⁴ ». Ces récits historiques, qui prennent corps³⁵ aux alentours du XVII^e siècle, ont pour but de raconter des faits historiques en se présentant sous des formes variées (mémoires, biographies, etc.) qui se veulent authentiques. « *C'est bien le caractère évolutif du discours historique qu'il convient de mettre en avant si l'on veut saisir la nature des rapports entre histoire et fiction*³⁶. » L'histoire, inévitablement construite, ne préexiste en rien mais existe par sa multitude de récits et discours. Ses multiples récits et discours, inévitablement construits, se meuvent et parfois ont pour ambition de remplacer l'histoire initiale. C'est en définitive, un discours parfois des plus contestables par manque d'historicisation qui, paradoxalement, se justifie par une supposée historicité. Cette justification est accompagnée par des situations qui offrent au discours, comme à celui qui le tient, une certaine autorité. En outre, cette autorité (du discours) est jointe à une situation sociale, ou « *situation d'énonciation [qui] lui donne forme et sens*³⁷ » et ce, en étant favorable à son épanouissement. Comment alors se construit cette autorité ? Qui est à même d'incarner cette figure ? Quels sont ses fameuses situations sociales qui entretiennent ces artifices discursifs ?

Nous présupposons par avance que :

- ◆ L'histoire peut prendre une forme autoritaire ;
- ◆ La personnalité politique peut faire figure d'autorité ;
- ◆ Le discours d'autorité empreint d'histoire est ce mélange des deux.

Hypothèse 2. Le discours peut modifier nos représentations.

Si le récit est « une histoire » reconstituée fictionnellement où l'auteur s'en efface, le discours lui est adressé, il ne fait pas que rendre compte d'une réalité mais participe à sa construction. Le discours une fois mêlé au récit pourrait se doter d'atouts narratifs efficaces, plus encore, le discours a les moyens de convoquer le mythe et est l'un des moyens pour que celui-ci se perpétue. Par mythe, il est question d'icônes, de figures historiques, d'un passé presque fantasmagorique qui transcende (ou presque) le réel. Mais, le discours est également, tout comme le récit, bien rarement improvisé et fait l'objet d'une certaine minutie dans son élaboration. Celui-ci ne fait pas que mettre en lumière une situation mais la formate et la cadre selon les desseins de son auteur. On désigne alors ce discours comme performatif. Il est dès lors intéressant d'étudier davantage ces mécanismes et de voir de quelle façon ils s'animent dans les discours politiques et institutionnels.

34. Hopes, J. (1996). *Ibid.*, p. 74.

35. Nota. Jeffrey Hopes développe une analyse se basant sur la littérature anglaise de cette période : « *les premiers romans anglais intègrent aussi bien différentes façons de raconter l'histoire que de raconter des histoires.* » Hopes, J. (1996). *Ibid.*

36. Hopes, J. (1996). *Ibid.*, p. 81.

37. Tavernier, A. (2004). « *Mais d'où ils parlent ?* ». *L'enjeu du titre à parler dans la presse comme lien entre le social et le discursif*. Études de communication, 27.

Terrain d'étude

Nous retiendrons comme terrain d'étude le projet politique de l'identité nationale mené sous la présidence de Nicolas Sarkozy, avec la création d'un tout nouveau ministère visant à soutenir ledit projet.

- ◆ Il est intéressant de questionner ce projet politique qui, a posteriori, fut particulièrement critiqué. Le but étant, non pas de s'intéresser aux polémiques qui en sont issues mais plutôt d'analyser les enjeux de ce ministère sous la coupe de ses responsables, dont Brice Hortefeux le premier ministre de l'immigration
- ◆ Dans une seconde partie, analyser les discours de l'ancien chef de l'État N. Sarkozy durant cette période. Nous savons à présent qu'il fut particulièrement sensible aux références historiques dans ses discours. Nous veillerons à déceler usages et mésusages de l'histoire, ainsi qu'une analyse de discours à l'aide d'outils communicationnels et rhétoriques.

Enfin, il est utile de préciser que ce terrain d'étude se focalise sur une période précise, l'établissement de ce projet politique en mai 2007. Nous utiliserons cependant des sources plus récentes, utiles à notre compréhension.

Annnonce du plan.

Ce mémoire sera divisé en deux parties distinctes qui comprendrons, pour la première, un état de l'art subdivisé en quatre chapitres. Le premier chapitre sera axé sur nos rapports à l'histoire en prenant le récit national gaulois comme point d'accroche. Selon nous, il est nécessaire d'éclairer ce que l'histoire peut représenter, des usages aux mésusages possibles. Le chapitre suivant sera focalisé sur l'histoire comme outil politique. Plus précisément, le mythe fondateur comme impératif à l'unité national mais pas uniquement ; du mythe à la construction de récits où le discours s'immisce. Le troisième chapitre sera consacré, d'un point de vue communicationnel, au discours d'autorité et plus largement, à l'éthos d'autorité comme représentation sociale. Enfin, le dernier chapitre de cette première partie sera dédié au discours informant, c'est-à-dire, la capacité que possède le discours à façonner nos représentations.

La seconde partie de ce mémoire comprendra notre terrain d'étude. Elle-même divisée en deux parties. La première s'intéressera à la création du ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Codéveloppement, via le projet politique de l'identité nationale. La seconde partie sera consacré aux interventions de N. Sarkozy durant cette année de campagne présidentielle.

PREMIÈRE PARTIE

Objets de recherche

Enjeux de l'histoire & orientation des
discours

I. NOS RAPPORTS À L'HISTOIRE

« *Il ne s'agit pas de savoir ce qui est, mais seulement ce qui est utile.*³⁸ »

1.1. Pour une conception patriotique de l'histoire.

L'histoire représente pour l'un des manuélistes contemporains d'Ernest Lavisse, une « *instruction civique en action*³⁹ », c'est-à-dire, un outil essentiel à la fabrication du citoyen. Jean Leduc⁴⁰ met en lumière les motivations d'E. Lavisse quant aux finalités de l'histoire, ou plutôt, à l'enseignement de l'histoire. S'il n'est pas nécessaire de reprendre les différents éléments retenus par Leduc (qui concerne plutôt des problématiques liées à l'éducation scolaire et à l'enseignement de l'histoire ; bien que la nation en soit le corollaire), il semble pertinent de comprendre que, au-delà des enjeux globaux de cette France sortante d'une défaite contre la Prusse, l'auteur de référence du roman national avait lui aussi des motivations personnelles sur lesquelles il s'est appuyait : la patrie.

« *Il y a dans le passé le plus lointain une poésie qu'il faut verser dans les jeunes âmes pour y fortifier le sentiment patriotique. Faisons-leur aimer nos ancêtres les Gaulois et les forêts des druides, Charles Martel à Poitiers, Roland à Roncevaux, Godefroi de Bouillon à Jérusalem, Jeanne d'Arc, Bayard, tous nos héros du passé, même enveloppés de légendes car c'est un malheur que nos légendes s'oublient, que nous n'ayons plus de contes du foyer [...] Un pays comme la France ne peut vivre sans poésie.*⁴¹ »

Il est impératif de faire le *distinguo* entre la patrie qu'il souhaitait promouvoir et le nationalisme se voulant patriotique ; qui se renforce davantage après la guerre de 1870 et la perte de l'Alsace et la Lorraine ; mais qui s'exprime d'autant plus avec « *les bouleversements sociaux, crise intellectuelle et morale [et les] grande rapidité des mutations.*⁴² »

38. Cf. *L'Émile ou De L'Éducation* de Jean-Jacques Rousseau (1762).

39. Gustave Ducoudray (1838-1906) est un manuéliste qui destine ses ouvrages d'histoire au Cours moyen en école publique, au même titre que Lavisse, et non en école catholique. L'ouvrage cité ci-dessous n'est pas une bibliographie mais plutôt une œuvre traitant de Lavisse au sens de personnage public. Doit être noté le chapitre 12 de l'ouvrage sur l'histoire de France par Lavisse et le concept de patrie - auquel l'école catholique y ajoute, au même titre que le service patriotique, celui de la religion - et qui est au centre de ses préoccupations éducatives. Cf. Leduc, J. (2016). *Ernest Lavisse: L'histoire au cœur*. Armand Colin.

40. Leduc, J. (2013). *Pourquoi enseigner l'histoire? La réponse d'Ernest Lavisse*. Histoire@Politique, n° 21(3), p. 39-52.

41. Denis, D., & Kahn, P. (Éd.). (2015). *L'histoire ou l'éducation du patriote républicain*. L'École républicaine et la question des savoirs : Enquête au cœur du Dictionnaire de pédagogie de Ferdinand Buisson. Paris: CNRS Éditions, p. 125-146.

42. Caron, J.-C., & Vernus, M. (2015). *Chapitre 10 - Le temps des nationalismes*. La France de 1871 à 1914. U, p. 315-346.

1.1.1. Le roman national est patriotique

Si la patrie prend une place importante dans la carrière de l'instituteur national⁴³ c'est parce que, selon l'historien Pierre Nora, celui-ci était empreint d'un certain « dogmatisme patriotique » ; que seul l'éducation nationale pouvait inculquer car « *ce n'est pas la famille, où il n'y a plus d'autorité, plus de discipline, plus d'enseignement moral, ni la société où l'on ne parle des devoirs civiques que pour les railler. C'est donc à l'école de dire aux Français ce qu'est la France*⁴⁴. » Il était donc primordial pour lui de rejeter tout ce qui pouvait l'affaiblir, comme en témoigne « *sa réserve face à l'affaire Dreyfus, au cours de laquelle il tarde à se manifester [prêchant plutôt une] "réconciliation nationale"*⁴⁵ »

De façon générale, celui-ci délaissa les questions de races et de langues – qui étaient favorisées en Allemagne et portées par les premiers écrits d'Arthur de Gobineau, notamment son *Essai sur l'inégalité des races humaines* de 1855 – en privilégiant plutôt « *une conception culturelle et politique de la nation et de la patrie*⁴⁶ ». Une approche « ethnique et raciale » aurait été un positionnement théorique des plus fragiles, puisqu'il aurait fallu démontrer⁴⁷ la véracité du lien entre les Français et leurs ancêtres. Une tâche des plus titanesques même pour cet historien de renom, déjà en proie aux critiques de ses confrères⁴⁸.

Aparté II : L'unité nationale, symptomatique de la République française ?

Cette dichotomie entre le concept allemand et français de ce qu'est la nation n'est pas s'en rappeler une autre divergence intellectuelle marquante et pour le moins clivant entre ces deux pays. Dans les premières années du XIX^e siècle, la conscience allemande va connaître un renouveau par l'émergence du nationalisme à travers la culture. On assiste dès lors à un effort national pour définir la culture allemande puis l'affirmer comme singulière, puisqu'elle sera jugée comme étant supérieure aux autres. Cette conception allemande de la *Kultur* évolue davantage au XIX^e siècle sous l'influence du nationalisme, tout comme en France mais aussi à travers l'Europe, et amène à une volonté de gommer toutes variations linguistiques (à l'instar de la « guerre aux patois » sous la Révolution).

43. *Nota*. Une formule de Pierre Nora à propos d'Ernest Lavissee pour son rôle d'historien officiel de la III^e République. Cf. Nora, P. (1984). *Les Lieux de mémoire*. Gallimard (Bibliothèque illustrée des histoires), Paris.

44. Cf. Discours de rentrée en Sorbonne d'Ernest Lavissee datant de 1881.

45. Leduc, J. (2013). *Pourquoi enseigner l'histoire ? La réponse d'Ernest Lavissee*. Histoire@Politique, 21(3), p. 39-52.

46. Bourdon, E. (2017). *La forge gauloise de la nation. Ernest Lavissee et la fabrique des ancêtres*. Lyon, ENS Éditions, coll. « Sociétés, Espaces, Temps », p. 222.

47. *Nota*. Il est bien entendu inconcevable de prétendre qu'un lien racial puisse être scientifiquement démontré de nos jours mais dans la période d'Ernest Lavissee (1842 - 1922), les théories raciales étaient émergentes et le concept de « race aryenne » se construisait peu à peu.

48. Gabriel Monod (*Revue historique*, 1880), Charles Seignobos (*Introduction aux études historiques*, 1889) ou encore, Gaston Clémendot dans une tribune tenue au congrès des Amicales d'instituteurs de 1905 : « *J'ai été condamné [allusion au manuel qu'il a publié avec Gustave Hervé] au nom de la neutralité mais je viens ici défendre la neutralité. Je veux que le maître se contente d'exposer les faits sans les juger ; l'enfant peut attendre, pour formuler des appréciations, que sa conscience soit formée et suffisamment développée.* » Cf. Leduc, J. (2013). *Loc. cit.*

L'idée soutenue est qu'un peuple se rapporte à une nation. En France, dans cette même période, l'évolution du terme culture prendra un tournant opposé. Ledit terme va progressivement s'enrichir d'une vision collective puis laissera sa place au terme de civilisation, bien plus englobant. Ce concept d'unité l'emportera sur la prise de conscience de la diversité. Le particularisme culturel en France restera de ce fait minime. Deux conceptions de la culture qui s'oppose et se renforce avec les conflits armés : l'universalisme français et le particularisme allemand.

En clair, l'unité de la nation, que défend E. Lavissee, peut s'expliquer par différentes mouvances et influences intellectuelles prenant possiblement racine dans la philosophie des Lumières et dans l'universalisme républicain post-révolutionnaire, qui déterminent une égalité entre tous les citoyens.

(Claude Lévi-Strauss solutionnera ce dilemme conceptuel, entre universalisme et relativisme « naturaliste », par un dépassement dialectique : l'universalisme ethnographique⁴⁹. Tzvetan Todorov de son côté proposera un inventaire⁵⁰ raisonné des traditions réflexives françaises qui questionnent unité et diversité.)

Source : Tiré des enseignements dispensés par Jean-Paul Rogues, auteur, maître de conférences et enseignant en littérature à l'université de Caen.

Plus généralement, le terme « patriotisme », utilisé pour la première fois dans la circulaire de Duruy datant de 1866 et précédant la loi éponyme sur l'éducation secondaire, avait pour objectif de « *développer un patriotisme sincère, un amour généreux du pays et du Prince qui le personnifie, un sentiment élevé et profond de la grandeur de la France et de la dignité du nom français.*⁵¹ » La finalité étant de former une vision (politique, morale et éducative de l'histoire) de la nation française supportée par un socle transgénérationnel : « *les souvenirs communs*⁵² ». La motivation principale de E. Lavissee fut donc de rassembler, d'unir les Français autour d'un mythe fédérateur ou d'une histoire commune – par le biais d'une entité unique, immuable et séculaire que sont les Gaulois – et ce, en minimisant la justesse de l'exercice puisque « *la dimension morale et patriotique de l'histoire*⁵³ » la supplante allègrement. Le récit peut être l'un des outils pour créer du « commun », ce qui est au cœur même de la fonction de politique, anthropologiquement parlant.

En définitive, le patriotisme tout comme le nationalisme puisent (et existent) par (et pour) l'histoire nationale. Bien que l'un peut se présenter comme le pendant de l'autre, ils n'ont que peu en commun dans l'absolu. Là où le patriotisme apparaît

49. *Ibid.*

50. *Nota.* Un ouvrage qui ne concerne pas directement le sujet de ce mémoire certes, mais qui suppose (autant que les différents travaux de C. Lévi-Strauss) que l'unité (réduite ou universelle) n'est en rien chose résolue. Si T. Todorov fut résolument décidé à mettre en lumière l'infidélité conceptuelle des écrivains, qui sont l'objet de son analyse dans *Nous et les autres. La réflexion française sur la diversité humaine*, il permet d'agrémenter notre démarche sur l'hypocrisie dont l'unité (nationale) peut parfois revêtir. Cf : Knee, P. (1990). *TODOROV, Tzvetan, Nous et les autres. La réflexion française sur la diversité humaine.* Laval théologique et philosophique, 46, (1), p. 100–103.

51. *Ibid.*

52. *Ibid.*

53. Bourdon, E. (2017). *La forge gauloise de la nation. Ernest Lavissee et la fabrique des ancêtres.* Lyon, ENS Éditions, coll. « Sociétés, Espaces, Temps », p. 124.

comme un idéal pour certains, il peut aussi conduire à magnifier le passé permettant de justifier presque ironiquement un nationalisme agressif (*risorgimento* ou pangermanisme par exemple). Le roman national et les récits et figures mythologiques qui s’y rapportent sont donc autant de possibilités pour développer l’unité, par ferveur patriotique que par exclusion nationaliste. Cependant, nous gageons que l’usage de l’histoire peut se faire de différentes manières et pour des buts tout aussi variés : « *Étrangement donc, si Emmanuel Macron se considère comme patriote, Marine Le Pen en fait de même [...] la candidate du Front national appelait ‘tous les patriotes sincères, quels que soient leurs origines et leur vote au premier tour, à sortir des querelles périmées’ et à voter pour elle, pour ‘l’unité nationale [...] Ainsi donc, le patriotisme chez Marine Le Pen n’est pas tant un sentiment qu’une conviction, une pensée, une idéologie. Un concept qui sans dire son nom s’affilie donc bien au nationalisme.*⁵⁴ »

1.1.2. Du particularisme national au patriotisme constitutionnel

« *Enfin, qu’en est-il des mythes et légendes qui, à une certaine époque et encore actuellement dans certaines cultures, tiennent lieu, par leurs récits épique et épидictiques de modèles de vie qu’il faudrait suivre à tout prix ?*⁵⁵ »

Il paraît d’autant plus clair que la transformation d’un mythe en vérité, l’usage d’un roman national à des fins politiques (en éludant toutes questions d’ordre purement historique), voir l’établissement d’une identité commune est le fruit d’une lutte qui est avant tout idéologique, voire, relevant d’une stratégie politique. La notion de « patriotisme constitutionnel. », établit par le philosophe Jürgen Habermas, repose sur l’adoption des principes clefs d’un État de droit (universaliste) permettant de s’opposer au « particularisme national » (soit le fait de percevoir la nation comme un territoire séculaire, historique et donc, immuable). La politologue belge Sophie Heine étaye davantage cette conception : « *L’idée originale [...] est que l’association entre la citoyenneté et l’identité nationale est le fruit de l’histoire et de contingences empiriques et que les dissocier est donc parfaitement faisable et constituerait une avancée historique majeure.*⁵⁶ » Mais ce concept s’inscrit dans une vision post-nationale allemande et multiculturelle, puisque étant dans une critique d’une communauté culturelle précise. La communauté culturelle de La République fédérale d’Allemagne où un patriotisme exaltant n’est plus envisageable, à l’inverse d’une vision post-nationale pour le philosophe : « *Tout n’est pas à retenir et à glorifier dans le passé national [...] Il affirme que le passé de toute communauté nationale, loin de constituer un bloc homogène, est toujours truffé d’ambivalences et de contradictions [...] il est dès lors nécessaire de critiquer les éléments régressifs parsemant l’histoire nationale et d’en tirer des leçons pour éviter de les reproduire.*⁵⁷ »

⁵⁴. Develey, A. (2017). *Présidentielle : quelles différences entre patriotisme et nationalisme*. Le Figaro | Internet.

⁵⁵. Ollivier-Yaniv, C., & Rinn, M. (2009). *Communication de l’État et gouvernement du social, pour une société parfaite ?*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, p. 20.

⁵⁶. Heine, S. (2011). *Jürgen Habermas et le patriotisme constitutionnel*. Revue Politique n°71.

⁵⁷. *Ibid.*

En résumé, l'instrumentalisation de l'histoire n'est pas uniquement portée par le conflit d'un territoire contre un autre – conflit qui permet d'affirmer, et même d'imposer sa vision du monde et qui s'essentialise dans un mythe cohésif – mais, cela s'entend, est motivée par des débats d'idées et d'influences. Une lutte idéologique donc, au cheminement particulièrement long dans le cas qui nous intéresse, et qui amène à percevoir le roman national non comme un simple outil propagandiste que la « propagande » elle-même.

1.2. Mémoire et oubli, un faux paradoxe.

Les épisodes tirés d'un roman national sont sujets à de multiples commémorations, à l'instar des fêtes adressées à nos figures mythico-historiques (Fête nationale de Jeanne d'Arc et du patriotisme). Plus encore, cette recherche constante d'un réenchantement du passé – que l'histoire *stricto sensu* ne peut apporter seule, à l'inverse de la mémoire qui se prête bien plus au « *petit bonheur*⁵⁸ » – amène à questionner directement cette étrange association.

Pour le sémiologue, historien des idées et philosophe Tzvetan Todorov : « *La mémoire ne s'oppose nullement à l'oubli. Les deux termes qui forment contraste sont l'effacement (l'oubli) et la conservation ; la mémoire est, toujours et nécessairement, une interaction des deux.*⁵⁹ » Les usages de l'histoire sont nombreux, mais les pratiques les plus tendancieuses peuvent-elles se légitimer sous l'égide d'un « devoir de mémoire » ?

Quand Simone Veil s'oppose à l'ancien président Nicolas Sarkozy en 2008, ce fut en réponse à son projet de « *confier la mémoire d'un des 11 000 enfants français*⁶⁰ *victimes de la Shoah* » à chaque élève de CM2. Bien que cette proposition (qualifiée par la défunte magistrate et femme d'État d'« *inimaginable, insoutenable, injuste* ») suscita de vives questions quant à l'intrusion du politique dans l'enseignement scolaire – s'attendre à ce que de jeunes élèves âgés de dix à onze ans aient le recul nécessaire pour appréhender ces sombres événements ne peut que questionner –, c'est bien le rapport entre mémoire et émotion que nous souhaitons interpeller. Jean Baudrillard, dans une tribune accordée au journal Libération en 2005, mettait en lumière cette tension qui s'exprima plus encore avec le déferlement des commémorations qui s'ensuivit et qu'il rassembla sous la coupe d'un « *Mythe originel et fondateur*⁶¹ », nécessaire à la mobilisation des consciences, à fédérer un

58. « *Allant plus loin, il écrit : « La mémoire détient un privilège que l'histoire ne partagera pas, à savoir le petit bonheur de la reconnaissance [...] C'est parce que l'histoire n'a pas ce petit bonheur qu'elle a une problématique spécifique de la représentation [...] dans le dessein de satisfaire au pacte de vérité avec le lecteur. » C'est pourquoi l'histoire ne parviendra jamais à s'émanciper totalement de la mémoire.* » Bédarida, F. (2001). *Une invitation à penser l'histoire : Paul Ricœur: La mémoire, l'histoire et l'oubli*. Revue historique, 619(3), p. 731-739.

59. Todorov, T. (1995). *Les abus de la mémoire*. Arléa, Paris, p. 14.

60. *Nota*. Nicolas Sarkozy fait une énième approximation historique au sujet de ces 11 000 enfants déportés qui étaient, en grande majorité, nés de parents étrangers.

61. Baudrillard, J. (2005). *A la recherche du Mal absolu*, Tribune, Libération | Internet.

ensemble dans une même « *victimalité*⁶² ». Pour ce philosophe et théoricien de la société contemporaine, la commémoration n'est que l'opposée de la mémoire : « *elle se fait en temps réel et, du coup, l'événement devient de moins en moins réel et historique, de plus en plus irréel et mythique... Devenant un mythe fondateur, la Shoah s'irréalise.*⁶³ »

1.2.1. Les abus de la mémoire

Ces tensions entre mémoire et histoire, entre discours mémoriels et discours historiques donc, font références aux notions développées par Paul Ricœur dans *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Ouvrage qu'il rédige en réaction aux thèses négationnistes et dans le but d'offrir une lecture apaisée du passé à ses contemporains, par une phénoménologie de la mémoire qu'il entend bouleverser.

Empruntant à la philosophie grecque (platonicienne entre autres), il pointe deux termes essentiels à sa réflexion : « *la mnémè, qui est « affection » (pathos) en tant que souvenir surgi dans la mémoire et reconnu comme passé, et l'anamnèsis, ou anamnèse, qui est rappel, remémoration, recherche du souvenir arraché au passé.*⁶⁴ » La pratique de l'histoire nous permet d'assouvir ce besoin en souvenirs ; elle construit en vue de reconstruire pour paraphraser l'auteur⁶⁵ ; est nécessaire puisque il nous faut conserver une partie de notre passé tout en appréhendant un avenir incertain. Si ce postulat peut être rapproché à l'universalisme et ses conséquences en des considérations culturelles, c'est surtout le glissement entre mémoire et injonction à la mémoire qui présente, lui, un danger certain.

La mémoire est sujette à des abus que l'auteur distingue ainsi :

- ◆ La mémoire « empêchée » : Les épisodes traumatiques peuvent altérer la mémoire d'un individu, la rendant malade ou blessée. Ce que la psychanalytique répond avec la perlaboration⁶⁶ pour panser ou restaurer la mémoire que le sujet refoule. Par analogie, la mémoire collective peut souffrir des mêmes symptômes de blocage et de résistance : « *de la compulsion de répétition et finalement se trouve [soumise] à l'épreuve du difficile travail de remémoration.*⁶⁷ » Ainsi, la mémoire collective peut subir des abus similaires à la mémoire individuelle, intimement liées entre-elles.

62. « *C'est ainsi que l'extermination et la Shoah sont en train de changer subtilement de sens, de passer [...] du statut d'événement historique à responsabilité limitée, objective, à un stade irréel de partage mondial [...] nous sommes tous des Juifs déportés et massacrés mais aussi dans la même culpabilité : nous sommes tous (virtuellement) responsables.* » Ibid.

63. Ibid.

64. Bédarida, F. (2001). *Une invitation à penser l'histoire : Paul Ricœur : La mémoire, l'histoire et l'oubli*. Revue historique, 619(3), p. 731-739.

65. Une interview de Paul Ricœur dans *Le Magazine littéraire*, no 390, septembre 2000, 31.

66. Nota. « *Le concept est évoqué par Freud dans une réflexion qui repose sur une conception de la cure fondée sur le travail de remémoration du passé refoulé et sur les résistances que le patient présente à cette remémoration.* » Roussillon, R. (2008). *La perlaboration et ses modèles*. Revue française de psychanalyse, vol. 72(3), Cairn.

67. Ricœur, P. (2000). *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris, Éditions du Seuil, p. 96.

- ◆ La mémoire « abusivement commandée » ou « obligée » : Une mémoire déterminée, instrumentalisée où il est défini ce qui doit être oublié de ce qui doit être remémoré, pour ensuite être commémoré.
- ◆ La mémoire « manipulée » : Au croisement entre mémoire et identité (individuelle et collective), cette notion suppose que la mémoire peut être « *façonnée et déformée par les idéologies, par les commémorations, par les remémorations forcées*⁶⁸ ». Apanage des discours politiques et autres rhétoriques doxiques et dogmatiques. La mémoire manipulée est bien souvent une forme de légitimation du pouvoir fondée sur un épisode originel.

Une mémoire sujette à l'abus, à être biaisée par un pouvoir qui s'appuie sur une narrativité du récit (l'« itinéraire » choisit et sa mise en rapport avec des faits pour faire sens), qui peut entraîner une infection de la mémoire collective. Autrement dit, c'est « *la fonction sélective du récit qui offre à la manipulation l'occasion et les moyens d'une stratégie rusée qui consiste d'emblée en une stratégie de l'oubli autant que de la remémoration.*⁶⁹ » Tout travail de mémoire, toute recherche sur le passé, toute rédaction historique est inévitablement le fruit d'une sélection d'après T. Todorov⁷⁰. Cette sélection, constituée de différents épisodes et événements – des faits marquants aux figures marquantes – s'enchaînent entre eux pour former une « bonne » combinaison, bien loin d'une « objective » combinaison. Cette sélection est motivée par diverses raisons. Sans exhaustivité, quelques exemples qui se justifieraient par la mémoire : recherche d'une légitimité, reconnaissance du pouvoir en place, fabrique d'une unité nationale, élaboration de racines communes, apaisement social ou motif de ségrégation.

Ces rappels à l'histoire, au bien commun, à la mémoire, soulèvent différentes problématiques. Notamment, ces dérives qui peuvent conduire à pervertir le « travail de mémoire » qui se doit d'être réfléchi et non soumis à des approches passionnelles ; approches qui justifient plutôt un « devoir de mémoire » contre-productif. Il est à présent intéressant d'observer des usages divers de l'histoire autre que mémoriels.

68. Bédarida, F. (2000). *Loc. cit.*

69. Ricœur, P. (2000). *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris, Éditions du Seuil, p. 103.

70. Todorov, T. (1995). *Loc. cit.*

1.3. Les usages possibles de l'héritage gaulois.

L'héritage gaulois a connu un regain d'intérêt au XVIII^e siècle en période post-révolutionnaire en éclipsant peu à peu l'héritage franc et romain cher au mythe fondateur jusque-là référant, non sans affrontement. Cette instauration progressive, et pour le moins complexe à appréhender, convoque différentes personnalités illustres et moindres et ce, dans divers domaines que Christian Amalvi⁷¹ analyse rigoureusement :

- ◆ La littérature : Victor Hugo, dans *Notre Dame de Paris* (1831), invoque une « cathédrale gauloise » synonyme d'édifice « national et populaire », opposé aux grandes bâtisses gréco-latines « symboles de décadence, qu'on appelle renaissance ». Honoré de Balzac adoptera lui aussi cette virulence dans *Le Cabinet des Antiques* (1838) à l'égard du « sang franc [des nobles], appartenant à un passé révolu qu'est celui de l'Ancien Régime.
- ◆ L'histoire : Anne Gabriel Henri Bernard de Boulainvilliers (1658 - 1722), historien et astrologue français, cristallisait déjà en son temps les clivages idéologiques sur lesquels peut reposer un mythe national et les modifications que l'on y apporte pour qu'il soit adapté à nos ambitions : « [Boulainvilliers] explique toute l'histoire de France par la fameuse lutte entre la race franque et la race gauloise : autrement dit entre les nobles, consacrés contre toute vérité historique héritiers des conquérants francs [...] et le tiers-état taillable et corvéable.⁷² »
- ◆ L'enseignement : Bien entendu avec les divers manuels d'histoire « revisités » sous le Second Empire mais auparavant aussi : « Cette vision d'une Gaule républicaine s'est naturellement transmise sans grand changement à l'enseignement primaire avec les réformes scolaires de Jules Ferry [...] à partir de 1879. Les pédagogues républicains n'ont cependant pas créé ex nihilo le culte de Vercingétorix et de « nos ancêtres les Gaulois » à l'école publique [...] Le rôle exact des républicains a consisté à replacer les Gaulois à leur vraie place dans la chronologie historique et à leur attribuer la signification populaire et démocratique donnée par les historiens et écrivains.⁷³ »
- ◆ La politique : Plus globalement, l'opposition entre l'ancien et le nouveau, c'est-à-dire, le clivage entre la grandeur « franquo-romaine » et l'universalité gauloise est l'apanage des débats politiques et intellectuels qui s'émancipent à la disparition de la monarchie. Schématiquement, on distingue peu ou prou les sympathisants de Clovis et ceux de Vercingétorix. La caste des nobles et autres rêveurs de l'Ancien Régime défendent les racines illustres dont ils sont les héritiers. De l'autre, la nouvelle pensée républicaine favorise, quant à elle, le bien commun que la Gaule idéalise.

71. Amalvi, C. (1984). *De Vercingétorix à Astérix, de la Gaule à De Gaulle, ou les métamorphoses idéologiques et culturelles de nos origines nationales*. Dialogues d'histoire ancienne, 10(1), p. 285-318.

72. *Ibid.*, p. 299.

73. *Ibid.*, p. 303.

De façon schématique il a été précisé, car nombreuses sont les divergences d'opinion dans la multitude de partis politiques et autres groupes d'influence. Qu'ils soient de gauche, de droite, sensiblement religieux ou plutôt laïcs, l'émancipation gauloise « *qui tout au long du XIXe siècle a été synonyme de progrès politique et social*⁷⁴ » est une affaire de sensibilité idéologique avant tout. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, l'héritage gaulois se démocratise davantage grâce au soutien de l'empereur Napoléon III qui fait face à une instabilité politique et sociale. Par des fouilles archéologiques, dont il est l'instigateur, il invoque Vercingétorix qui deviendra par la suite le digne chef d'une Gaule (qui doit être) unie. Charismatique, brave et symbole phare d'une résistance contre les armées romaines que ledit empereur souhaite incarner à son tour. On usera d'un parallèle grossier pour affilier l'armée prussienne à celle de Jules César, un envahisseur qui pénètre sur le territoire et assiège Paris, à l'instar d'Alésia. L'empereur souhaitait d'autant plus créer l'unité chez les Français, réaffirmer l'identité nationale autour d'une certaine imagerie d'Épinal qui perdurera dans les livres d'histoire jusque dans les années 1960.

Aparté III : Vercingétorix où la fin d'une chronologie dynastique

Le parallèle entre Paris et Alésia n'est pas uniquement dû au lien géographique qui les unit. En effet, pour offrir davantage de cohérence à votre récit – notamment quand il s'agit d'y trouver des similitudes avec un épisode historique daté de presque 2000 ans – des éléments factuels paraissent nécessaire pour offrir aux lecteurs une décente analogie.

La bataille de Gergovie marque, en moins 52 avant J.C, la fin de l'épopée d'un certain chef auvergnat. Profitant du climat de révoltes des différents peuples de Gaule que la répression romaine alimenta, Vercingétorix transmit différents messages codés à leur intention. Voulant à tout prix éviter tout soulèvement, Jules César frappa à Gergovie et fit établir un périmètre autour du camp des rescapés gaulois, camp qui ne manquera pas d'être décimé par la nouvelle alliance le soir venu. Fier et assuré de cette victoire, Vercingétorix ordonna de nouvelles attaques dans les environs de Dijon mais ses troupes se heurteront aux cohortes de la légion qui les repoussèrent jusqu'à Alésia. Le chef de la Gaule, isolé et assiégé, demandera secours aux chefs gaulois mais la coalition « barbare » jugera plus avantageux de porter assistance à l'envahisseur. Vercingétorix déposera les armes après la bataille, il mourra étranglé en place publique à Rome quelques temps après.

Comment tirer avantage de ces éléments historiques ? Pour Louis-Napoléon Bonaparte, devenu Napoléon III sous le Second Empire, l'avantage est à l'« identité nationale » autant qu'à l'incarnation d'un chef modèle, à l'image de Vercingétorix qui se voudrait rassurante pour les Français : « *cette grande voix de la patrie expirante* » écrivit l'historien Henri Martin en son temps dans *Histoire de France* parues de 1837 à 1854.

74. *Ibid.*, p. 311.

Dans la Troisième République qui lui succéda est qui prend corps quelques jours après sa capture à Sedan par les prussiens, les éléments avantageux paraissent tout aussi limpides. Une France vaincue par la Prusse, à l'instar d'une Gaule envahie et soumise, et qui a permis le triomphe des légions de Rome par sa désunion. L'unité nationale ne pourra être rendue possible que par un élan patriotique permettant à chaque Français de se rassembler autour d'une culture (franco-gauloise) commune ; assurer une fidélité, du moins un soutien au dirigeant de la nation n'est pas à exclure. Les doctrines nationalistes se renforceront d'autant plus avec les conflits à venir, du moins jusqu'en 1914, avec une profusion d'œuvres et supports mêlant figures héroïques et discours unificateurs.

Source : Duval, P.-M. (1989). *Autour de César. 3. Vercingétorix. L'Histoire et la légende*. Publications de l'École Française de Rome, 116(1), p. 163-175.

1.3.1. L'unité nationale, un impératif politique

La Troisième République, proclamée le 4 septembre 1870 par Léon Gambetta (soit deux jours après la capture de l'empereur Napoléon III à Sedan), viendra cimenter et étoffer plus encore le roman national. L'unité nationale, autant que la patrie chère à Ernest Lavisse, sera dressée en maître mot pour les décennies suivantes ; dont le but sera de fédérer autour d'une idéologie commune et ce, en évitant tout particularisme politique : « *Certains pédagogues nationalistes vont plus encore dans l'éloge du patriotisme gauloise et, pour mieux dénigrer et rabaisser l'ancienneté de la Germanie, célèbrent dans la Gaule l'aîné des nations européennes.*⁷⁵ » Si nous devons user de quelques formules maladroites, nous pourrions envisager ce concept d'unité comme un impératif aux sociétés humaines. Pour ne pas exclure totalement le reste du règne animal, nous pourrions au mieux préciser que l'unité nationale est un concept bel est bien anthropique. Les méthodes que monarques, stratèges, gourous, politiques, religieux, dictateurs et autres empereurs ont usé pour y parvenir sont le témoignage d'une créativité au service d'une union collective, peu importe leurs desseins. Fédérer par un idéal, une culture commune, une idéologie, une religion voir un roman national n'a rien d'unique dans l'histoire humaine. Les pratiques politiques contemporaines en témoignent à la manière de celles d'antan.

Aparté IV : La « guerre aux patois »

Durant la période révolutionnaire, la langue française n'était « *pratiquement pas parlé dans les campagnes et très peu usité dans les territoires frontaliers (un quart des Français ignorait totalement cette langue et un dixième seulement la parlait couramment*⁷⁶ », précise Marie-Clémence Perrot. Il est, pour la langue, question d'une politique linguistique pilotée par l'Assemblée constituante et

⁷⁵. *Ibid.*, p. 298.

⁷⁶. Perrot, M.C. (1997). *La politique linguistique pendant la Révolution française*. Mots, n°52, L'état linguistique, p. 159.

notamment Condorcet, pour éviter (mais pas uniquement) le fédéralisme linguistique des régions de France. Une destruction des idiomes pour conduire la nation française vers une homogénéité langagière, et qui passe inévitablement par l'éducation. « *Le fédéralisme et la superstition parlent le bas-breton, l'émigration et la haine de la République parlent allemand, la contre-révolution parle italien et le fanatisme parle basque. Brisons ces instruments de dommage et d'erreur* » : par le député Barère qui s'offusqua auprès de la Convention montagnarde un 27 janvier 1794. Une politique de la nation qui s'accroît davantage pendant la Terreur donc et qui se poursuivra ensuite.

Ces décisions conduisent ainsi à une pédagogie au service de l'unité nationale pour paraphraser l'auteure, et elles possèdent une étonnante similarité avec l'éducation patriotique à la Ernest Lavisse.

Source : Perrot, M.-C. (1997). *La politique linguistique pendant la Révolution française*. Mots. Les langages du politique, 52(1), p. 158-167.

Le roman national est lui aussi le fruit d'une volonté politique, au sens de *politikos*. La promotion dudit roman est justement motivée par des directives étatiques et suivant une logique de construction identitaire et politique. Autrement dit, dans la deuxième moitié du XX^e siècle, « *ce nationalisme en recherche d'une meilleure cohésion de la communauté nationale devient une méthode de gouvernement*⁷⁷ » précisent Jean-Claude Caron et Michel Vernus. Néanmoins, la République gauloise ne semble avoir, pour ainsi dire, rien de novatrice dans ses fondements. Les enjeux sur lesquels elle repose sont inhérents à cette temporalité empreinte de crises et autres conflits certes, mais son objectif ultime d'unité fait écho au roman qui l'a précédé, ou plus exactement, à l'ancien mythe des monarques. Jusqu'à lors, ce sont les origines troyennes du peuple franc qui préfigurent dans les anciennes monarchies⁷⁸. Par le rayonnement de ses légendes qu'elles avaient à offrir aux dignes descendants, elles constituent à travers des siècles de succession et d'utilisation, un mythe fondateur à l'histoire de France, du moins jusqu'en l'an 1450⁷⁹. Il ne s'agit plus de détailler la façon dont les Gaulois et leur tête de proue Vercingétorix ont pu évincer le prestige d'une cité rendue intemporelles par Virgile et Homère, mais il semble davantage pertinent de reprendre les travaux de l'historienne Colette Beaune⁸⁰ pour déceler les possibles usages politiques de l'histoire à travers le mythe.

77. Caron, J.-C., & Vernus, M. (2015). *La France de 1871 à 1914*. Chapitre 10 - Le temps des nationalismes, U.

78. « *La légende des origines troyennes des Francs est issue principalement de deux textes des VIII^e et VIII^e siècles, le Pseudo Frédegair et le Liber historiae Francorum qui combinés forment une tradition à peu près cohérente.* » Cf. Beaune, C. (1985). *L'utilisation politique du mythe des origines troyennes en France à la fin du Moyen Âge*. Publications de l'École Française de Rome, 80(1), p. 332.

79. *Nota*. L'Italie, durant cette période, émet des doutes quant aux véritables origines troyennes du peuple Franc, doutes qui survinrent au moment de la diffusion de l'imprimerie et des guerres italiennes qui illustrent la fragilité d'un roman national en période de troubles politiques.

80. Beaune, C. (1985). *L'utilisation politique du mythe des origines troyennes en France à la fin du Moyen Âge*. Publications de l'École Française de Rome, 80(1).

II. L'HISTOIRE, UNE AFFAIRE POLITIQUE

« Les mythes, ce sont des histoires que les gens se racontent, qu'ils entendent raconter.⁸¹ »

1.4. Le mythe fondateur troyen.

Le mythe fondateur autant que le récit national s'inscrivent dans le désir de faire naître un passé glorieux et empreint de prestige, par l'invocation d'une lignée ancestrale aux personnages légendaires, mais pas uniquement. Il est nécessaire en ce début de réflexion d'apporter des éléments de compréhension quant à l'usage de tels procédés, c'est-à-dire, d'un travestissement de l'histoire au service d'enjeux hétéroclites et prenant corps ici dans une France morcelée du Grand Siècle.

Le mythe des Francs, descendants directs du peuple de Troie, prend appuie sur deux textes latins du VII^e et VIII^e siècle, le *Pseudo Frédégair* et le *Liber historiae Francorum*, et perdure jusqu'au XV^e siècle. S'ensuivirent différentes modifications et notamment un second remaniement important du mythe opéré par Jean Lemaire de Belges vers 1500, date de la publication de son ouvrage *les Illustrations de Gaule et Singularité de Troie*. Le mythe s'inverse alors, les Troyens sont à présent descendant directs du peuple germanique. Le but de ce bouleversement historiographique orchestré par Lemaire de Belges – et suivant des motivations presque similaires à l'un de ses prédécesseurs, Rigor⁸² – fut de préserver l'unité nationale. Par cette pureté des racines gallo-franques que ce remaniement vise, il permet d'unir les habitants du territoire de France, peu importe leurs origines familiales ou sociales car ils sont nés en terre française, évitant ainsi de faire « *des Français une population mélangée, solution inacceptable*⁸³ ».

Aparté V : L'histoire, c'est avant tout une question d'auteur ?

Plusieurs remaniements eurent lieu et à différentes époques, notamment entre 1200 et 1500, cependant Jean Lemaire de Belges bouleversa la version de référence en présentant les Gaulois comme fondateur de Troie. Les Francs – peuple germanique principalement installé à ses débuts en actuel Belgique faut-il le préciser – deviennent, par sa plume, des troyens retrouvant la terre de leurs ancêtres, la Gaule. Ils incarnent ainsi les dignes successeurs de Troie puisqu'ils sont liés à eux par le sang.

81. Cf. La tétralogie de Claude Lévi-Strauss, *Mythologiques*, publiée entre 1964 et 1971.

82. Rigor, vers 1200, s'est chargé du premier remaniement majeur du mythe fondateur, de faire que les Gaulois appartiennent au peuple franc. Cf. Delaborde, H.-F. (1882). *Œuvres de Rigord et Guillaume Le Breton*. Paris, t.I, p. 54-59.

83. Beaune, C. (1985). *Op. cit.*, p. 334.

Un mythe fondateur qui permet donc l'unité par l'héritage et qui offre d'une part, une sûreté régaliennne sur les différentes régions de France selon le principe de succession par lignage ou primogéniture⁸⁴. D'autre part, une unité nationale pour un pays morcelé⁸⁵ entre différentes régions, et ayant chacune leurs singularités. Autre élément notable, ce sang pur troyen permet de qualifier les origines de la nation comme « nobles, très dignes, antiques, illustres, préexcellentes etc. Le sang troyen est le meilleur sang du monde, [et] justifie la place de la France dans le monde.⁸⁶ »

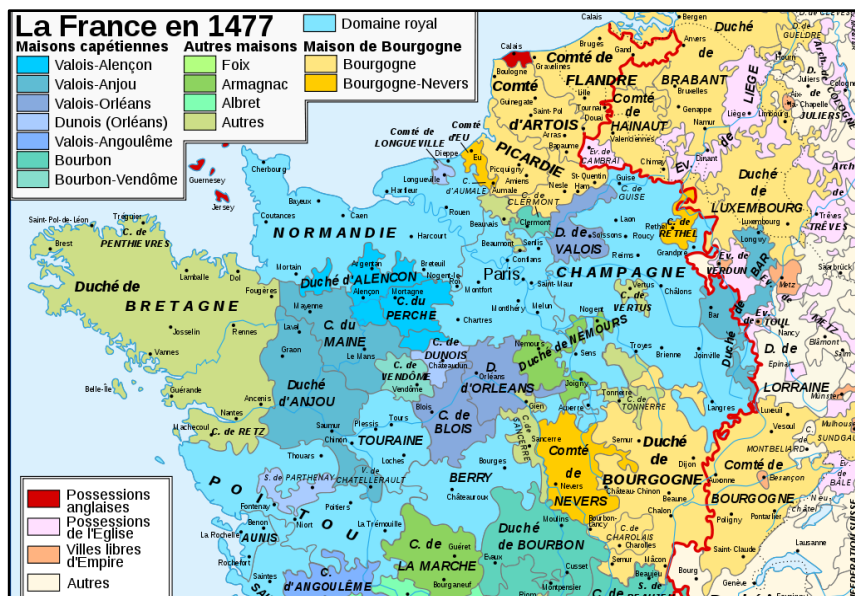


Figure 7 : Tiré de Goodall, G., & Treharne, R. F. (1956). *France in the late 15th century*. Muir's Historical Atlas: Medieval and Modern, Londres, p. 191.

Ce mythe fondateur permet donc d'assurer à la France un rayonnement et une légitimité à exister sur l'échiquier géopolitique de cette époque. En clair, les travaux de recherche de C. Beaune et consorts permettent la mise en lumière des origines du mythe fondateur qui repose essentiellement sur la préservation du prestigieux héritage troyen, affilié aux Francs. Cette préservation a pu exister par des remaniements historiques qui vont inclure les Gaulois, c'est-à-dire, une grande multitude de peuples – et par ricochet, les Français – comme ayant eux aussi une origine troyenne : « Or ce qui, pour nous, n'est qu'une fable absurde [...] était pour eux une vérité certaine, enregistrée dans maints écrits respectables et dans la lutte effroyable que soutenait, à cette époque, le royaume de France contre l'envahisseur, l'origine Troyenne de la France [...] promue à la dignité de vérité historique, contribuait à forger l'unité nationale.⁸⁷ »

84. « Elles furent imaginées pour conserver une certaine succession de ligne dont la loi de primogéniture fit concevoir la première idée, et pour empêcher qu'aucune partie d'une terre ne fût démembrée de sa consistance primitive et mise hors de la ligne préférée. » Adam Smith (1776).

85. Cf. Figure 4.

86. Beaune, C. (1985). *Op. cit.*, p. 336.

87. Bossuat, A. (1958). *Les origines troyennes: leur rôle dans la littérature historique au XV^e siècle*. Annales de Normandie, 8(2), p. 197.

1.4.1. Les atouts politiques

Le mythe fondateur paraît ainsi salvateur, en permettant de tirer avantage de son rayonnement suivant la situation précise d'une époque donnée, et de répondre à des problématiques auxquelles les groupes d'influence doivent faire face :

- ◆ Un mythe garant du prestige : Il s'agit « *d'établir de façon péremptoire les titres des rois de France à la possession du royaume de France*⁸⁸ », notamment pour ce qui a trait au Droit dynastique et qui permet la préservation de la loi salique pour les souverains et futurs souverains. La noblesse est tout autant assuré de pouvoir préserver ses privilèges en invoquant une généalogie légitime puisque pure.
- ◆ Le mythe comme atout géopolitique : Quand, par exemple, il fut utilisé pour appuyer les revendications territoriales françaises et démontrer la fausseté des origines troyennes des Anglais en pleine guerre de Cent Ans (1337 à 1453) : « *Il fallait, en même temps, établir, de manière irréfutable, le bon droit de la dynastie des Valois, en face des prétentions des Plantagenêts et des Lancastres et montrer que des provinces connues comme la Normandie et la Guyenne, revendiquées par les Anglais, faisaient partie intégrante du royaume.*⁸⁹ »
- ◆ Un mythe garant de l'unité ethnique de la nation : Parce que tout un chacun est descendant d'une même lignée, il permet autant de réaffirmer une unité nationale dans un pays en proie aux guerres civiles que d'« amenuiser » en théorie de futures révoltes, puisque les différents territoires et « groupes sociaux [reposent] solidement sur la parenté de sang⁹⁰ ».

Le mythe fondateur se présente alors comme un « *mythe d'anoblissement collectif*⁹¹ » permettant l'unité dans la nation et garantissant son rang face aux autres nations.

Quoi en conclure ? Que l'histoire peut bel est bien prendre une forme autoritaire et ce, de diverses façons. Par l'exaltation nationale qu'offrent le roman et ses récits, induisant une nécessaire fierté envers la patrie. Par l'injonction à la mémoire où des totems plus que des réflexions globales sur le passé sont érigés. Par ses multiples usages plus ou moins prestigieux dans différents domaines. Enfin, par son caractère éminemment politique qui permet autant de fédérer que de légitimer un pouvoir en place. Il est à présent intéressant de se pencher davantage sur les principes de fonctionnement du mythe, plus exactement, d'interroger ce concept qui semble de prime abord posséder d'incroyables vertus.

88. *Ibid.*, p. 192.

89. *Ibid.*, p. 188.

90. Beaune, C. (1985). *L'utilisation politique du mythe des origines troyennes en France à la fin du Moyen Âge*. Publications de l'École Française de Rome, 80(1), p. 336.

91. *Ibid.*

1.5. Les propriétés générales du mythe.

Le mythe fondateur – autant que le roman national auquel Ernest Lavisse a contribué et qui use de quelques ficelles particulièrement anciennes : « *tous nous sommes Troyens*⁹² », par Philippe Mouskes (1220-1282) –, repose sur de drastiques modifications de l'histoire pour faire coïncider, en un certain temps, des objectifs jugés cruciaux. Ces remaniements ont dû être, sans incertitude aucune, sujets à de nombreuses contestations⁹³. Comment expliquer alors cette puissance du mythe qui permet de défier toute rigueur scientifique ?

Le mythe a comme principal atout d'offrir une certaine stabilité intellectuelle à qui l'adopte en apportant, ou plutôt, en solutionnant des phénomènes qui le dépassent. Une sorte de théorie cosmogonique, existentielle ou encore identitaire ayant comme caractéristique d'être close voir atemporelle, tout en permettant de répondre à des questionnements divers et variés, exogènes au mythe lui-même. Celui-ci nous apparaît de façon presque transcendante, puisque sa seule existence (remarquable puisque extérieure aux réalités) suffirait à maintenir une cohérence dans l'imaginaire collectif. Pour ce faire, il doit être ajusté en fonction des considérations d'une époque précise, d'un territoire à sa physionomie sociale propre. Sachant les difficultés, voir l'impossibilité d'obtenir des traces écrites ou toutes autres preuves irréfutables quant aux origines d'un mythe, celui-ci doit être formulé différemment. Jean Pouillon, philosophe de formation ayant contribué à différents travaux ethnologiques dont *L'analyse des mythes*, détermine que le mythe : « *renvoie d'abord à un autre mythe dont il reprend les éléments pour les organiser autrement, non à une infrastructure sociale. La relation entre celui-là et celle-ci n'est donc ni causale, ni même fonctionnelle, elle est plutôt celle d'une réponse à une question.*⁹⁴ » L'analyse de la construction d'un mythe reste cependant complexe tant les variantes à prendre en compte sont nombreuses, sujettes même à l'interprétation.

En son temps, Claude Lévi-Strauss – dans une démarche structuraliste, dont il est le fondateur – proposa une méthode d'analyse structurale des mythes par le biais d'« unités fondamentales du mythe », qu'il nommera « *mythème*⁹⁵ ». L'ethnologue offre une grille de compréhension (à la forme mathématique) séduisante, notamment en pointant l'usage de la répétition⁹⁶ – communicationnellement parlant – et qui semble être l'outil fondamental à la propagation du mythe autant qu'à la compréhension de sa structure. Cependant cette méthode d'analyse pourrait bien mieux convenir, toujours selon C. Lévi-Strauss, à une démarche ethnologique que

92. de Reiffenberg, A. (1836). *La Chronique rimée de Ph.Mouskes*. t.1, Bruxelles, p. 8.

93. Nota. Arbois de Jubainville fut l'un de ceux qui s'opposa en 1889 à définir les Français comme Gaulois car selon ces propos, ce mythe « *est une idée préconçue que [...] la science doit rejeter* ». Bourdon, E. (2017). *La forge gauloise de la nation. Ernest Lavisse et la fabrique des ancêtres*. Lyon, ENS Éditions, coll. « Sociétés, Espaces, Temps », p. 55.

94. Pouillon, J. (1966). *L'analyse des mythes*. L'Homme, tome 6 n°1, p.102.

95. Les mythèmes « *représentent une relation entre un sujet et un prédicat* » qui sont au cœur du schéma des mythes lévi-straussiens. Cf. Hubner, P. (1996). *Structure du mythe*. Babel. Littératures plurielles, (1), p. 7-21.

96. « *La répétition a pour fonction essentielle de « rendre manifeste la structure du mythe » (A.S., p. 254), et Lévi-Strauss emprunte aux théories de l'information, indispensables selon lui à la compréhension de la société, l'important phénomène de redondance auquel répond la structure « feuilletée » du mythe.* » Cf. Hubner, P. (1996). *Loc. cit.*

sémiotique, car le mythe appartient « à un milieu sémantique organisé » que l'ethnologie ne peut réellement saisir seule. L'aspect sémiologique du mythe importe autant que son contexte (ethnologique) qui ne peut être occulté de l'analyse : « *un mythe, ce n'est pas un assemblage hasardeux de symboles en une histoire qui, par elle-même, n'aurait d'autre fonction que [d'être] l'excipient sans intérêt d'une sorte de composition psychologique. Le caractère systématique du mythe implique au contraire l'importance du contexte.*⁹⁷ » Cependant, ledit « contexte » transforme irrémédiablement le mythe par les discours. C'est justement ces éléments discursifs qui le transforment, lui confèrent ses caractéristiques vertueuses. Celui-ci est ainsi fait d'une série d'histoires au plurielle qui se meuvent dans une société en fonction d'un type de population. Comme le précise J. Pouillon : « *Cette pluralité ne devient intelligible qu'à partir du moment où l'on peut montrer que ces versions sont des variantes combinatoires au sein d'un groupe, qu'elles représentent les diverses utilisations logiques des relations présentes dans le groupe.*⁹⁸ »

Nous pourrions dès lors vulgairement résumer le mythe ainsi : un mythe est un ensemble de mythes empreint de symboles, tributaire d'un contexte dans une société donnée et relatif aux symbolismes que des groupes de population lui accordent, et qui leur offre (par un jeu d'opposition et de rapprochement) une conception commune du monde. Le barbare gaulois peut ainsi incarner le brave un jour, le réfractaire un autre. Le mythe est autrement dit ce récit fondamental : cette histoire fondatrice ayant pour ambition d'élucider les mystères du monde, de comprendre les origines d'une société, de légitimer son territoire, de clamer ses valeurs morales, d'appeler à l'unité, de conférer du sens aux événements, de construire son identité, d'établir une relation entre le présent et le passé.

En bref, ses usages sont nombreux et l'apprivoiser demande de connaître ses multiples variations et inspirations pour en saisir la portée ; ou comme le résume André Bossuat⁹⁹ dans les cas qui vous ont été présentés : « *Cette histoire, qui peut nous paraître saugrenue et digne à peine d'être un thème littéraire, devenait pour eux une vérité historique certaine, susceptible de cimenter l'unité nationale, capable, en tous cas, d'exciter la fierté collective des Français.*¹⁰⁰ »

1.6. La construction du récit.

L'histoire est l'un des termes employés par A. Bossuat pour qualifier (non sans ironie) le mythe franc. Cela suppose l'existence de récits pour que le mythe puisse subsister, ou prosaïquement, pour qu'un mythe soit mythe il doit nécessairement être transmis, oralement ou par écrit. Après avoir éclairé de façon générale les principes du mythe, par avance, les causes du roman national et les conséquences du mythe fondateur, il est à présent pertinent de comprendre les fonctionnements du récit. Pour ce faire, la narratologie ou l'analyse du récit, science impulsée par Gérard Genette,

97. Pouillon, J. (1966). *Op. cit.*, p. 101.

98. Pouillon, J. (1966). *Op. cit.*, p. 103.

99. Professeur d'histoire à la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand (en 1957).

100. Bossuat, A. (1958). *Les origines troyennes: leur rôle dans la littérature historique au XV^e siècle*. Annales de Normandie, 8(2), p. 191.

peut nous aider à comprendre comment un récit se compose. Le théoricien proposa, dans *Les frontières du récit*, d'en formuler les contours en l'opposant à ceux du discours : « *Le discours peut « raconter » sans cesser d'être discours, le récit ne peut « discourir » sans sortir de lui-même.*¹⁰¹ » Plus encore, « *la diction propre du récit est en quelque sorte la transitivité absolue du texte, l'absence parfaite [...], non seulement du narrateur, mais bien de la narration elle-même, par l'effacement rigoureux de toute référence à l'instance de discours qui le constitue.*¹⁰² » Le récit peut, en quelques sortes, se suffire à lui-même. Il souligne aussi le fait que dans un récit, si l'on y implémente un discours quelconque, ce dernier reste une forme de discours et contraste inévitablement avec son ensemble narratif qui répond à des exigences littéraires.

Le discours, quant à lui, ne peut réellement échapper à sa stricte condition : « *Il est évident que le récit n'intègre pas ces enclaves discursives, justement appelées par « Georges Blin « intrusions d'auteur », aussi facilement que le discours accueille les enclaves narratives.*¹⁰³ » On retiendra qu'utiliser des éléments du récit dans un discours (peu importe les raisons invoquées ou dissimulées par son auteur) les transforme en éléments discursifs. L'intérêt portait à cette partie du texte de G. Genette permet de comprendre que le discours peut emprunter au récit (l'inverse est en revanche plus délicat). Une imbrication notable donc et qui est particulièrement présente dans les discours politiques, par exemple :

« [...] *Insécurité culturelle avec la submersion de nos pays par de grandes migrations totalement incontrôlées de populations, qui crée chez nous des zones de non-droit, avec l'importation de mœurs ou de règles contraires à nos valeurs et notamment à nos principes de laïcité ou de respect de la liberté et de l'intégrité des femmes. Les belles âmes pensaient que la plupart migraient chez nous pour profiter de nos libertés, en réalité ils amenaient leurs interdits.*¹⁰⁴ »

Ces imbrications s'expliquent analogiquement par le désir d'insuffler une « poésie » comme l'écrivait E. Lavisse. De romancer son discours en y introduisant des éléments du récit qui ne sont pas sujets aux attendus scientifiques. De donner une puissance autre en invoquant l'imaginaire, en « racontant » une histoire à son public. Cette mise en lumière de l'auteur, entre récit et discours, intervient cependant quelques années avant l'élaboration d'une théorie narratologique et poétique qui sera introduite dans *Figures 3* en 1972. Lucie Guillemette et Cynthia Lévesque, de l'Université du Québec à Trois-Rivières, définissent la narratologie selon G. Genette comme : une science qui repose sur l'analyse des « *mécanismes internes d'un*

101. Genette, G. (1966). *Frontières du récit*. Communications, 8(1), p. 162.

102. Genette, G. (1966), *op. cit.*, p. 160.

103. Genette, G. (1966), *op. cit.*, p. 161.

104. *Nota*. Extrait du discours de Marine Le Pen au congrès de Lille (11 mars 2018). Précisons que cet extrait fut l'objet d'une analyse lexicométrique réalisée dans un précédent enseignement. L'analyse lexicométrique, et plus généralement linguistique (procédés rhétoriques principalement) est, bien entendu, mieux adaptées à l'analyse des termes employés et de leurs récurrences dans un discours politiques. Il est utilisé ici dans un but illustratif pour démontrer l'usage d'éléments narratifs (l'effacement du narrateur précisément) devenant discursifs.

récit¹⁰⁵ » ; « *trois entités fondamentales* [doivent être prises en compte dans l'élaboration d'une étude narratologique] : *l'histoire, le récit et la narration. Globalement, l'histoire correspond à une suite d'événements et d'actions, racontée par quelqu'un, c'est-à-dire le narrateur, et dont la représentation finale engendre un récit.* » Cette triptyque¹⁰⁶ est imbriquée, interdépendante et essentielle à l'étude narratologique genettienne, autant que quatre catégories analytiques indispensables. Nous en retiendrons qu'une seule, puisque s'inscrivant analogiquement dans ce que l'on suppose présent dans certains discours. Le récit est, comme nous le disions en début de paragraphe, inévitablement narré et de ce fait, possède un narrateur qui lui est propre. Celui-ci va devoir faire une « *régulation de l'information narrative* » *fournie au lecteur (1972 : 184)* », c'est-à-dire, créer une distance entre ce qu'il communiquera ou non et qui influera sur la représentation même de son histoire. Celle-ci ne peut être parfaitement précise puisque l'histoire implique un « flou narratif » nécessaire. Cependant si le récit se base sur des faits réels il n'est, par définition, qu'une narration de la réalité qu'il utilise. « *Le récit ne « représente » pas une histoire (réelle ou fictive), il la raconte, c'est-à-dire qu'il la signifie par le moyen du langage [...]. Il n'y a pas de place pour l'imitation dans le récit [...].* » (1983 : 29). »

Le théoricien et critique littéraire Gérard Genette nous offre, par son œuvre, la fonction première du récit. Dans l'ouvrage *Discours du récit*, l'auteur détermine que le récit sert à organiser les rapports entre l'histoire et la narration. Dans l'ouvrage *Figures 3*, une grille de lecture complexe mais néanmoins intéressante est élaborée par Genette pour l'analyse d'un « récit écrit », que A. Guillemette et C. Lévesque résumant¹⁰⁷ ainsi :

CATÉGORIES ANALYTIQUES	ÉLÉMENTS D'ANALYSE	COMPOSANTES					
LE MODE NARRATIF	LA DISTANCE	Discours rapporté		Discours transposé, style indirect	Discours transposé, style indirect libre	Discours narrativisé	
	LES FONCTIONS DU NARRATEUR	Fonction narrative	Fonction de règle	Fonction de communication	Fonction testimoniale	Fonction idéologique	
L'INSTANCE NARRATIVE	LA VOIX NARRATIVE	Narrateur homodiégétique		Narrateur hétérodiégétique		Narrateur autodiégétique	
	LE TEMPS DE LA NARRATION	Narration ultérieure		Narration antérieure	Narration simultanée		Narration intercalée
	LA PERSPECTIVE NARRATIVE	La focalisation zéro		La focalisation interne		La focalisation externe	
LES NIVEAUX NARRATIFS	LES RÉCITS EMBOÎTÉS	Extra-diégétique		Intra-diégétique	Méta-diégétique		Méta-méta-diégétique, etc.
	LA MÉTALEPSE	Transgression des niveaux narratifs					
LE TEMPS DU RÉCIT	L'ORDRE	L'analepse		La prolepse	La portée	L'amplitude	
	LA VITESSE NARRATIVE	La pause		La scène	Le sommaire	L'ellipse	
	LA FRÉQUENCE ÉVÉNEMENTIELLE	Mode singulatif		Mode répétitif		Mode itératif	

105. Guillemette, A., & Lévesque, C. (2016). *Gérard Genette : Narratologie / Signo - Théories sémiotiques appliquées.* (s. d.). signosemio.com | Internet.

106. Nota. Pour Gérard Genette, le récit est « *le signifiant, l'énoncé, le discours ou le texte narratif* ». La narration représente l'acte de narrer. L'histoire est quant à elle le « *contenu narratif* ». Genette, G. (1972). *Figures III.* Paris, Editions du Seuil, p. 72.

107. Guillemette, A., & Lévesque, C. (2016). *Gérard Genette : Narratologie / Signo - Théories sémiotiques appliquées.* (s. d.). signosemio.com | Internet.

En effet, cette analyse – structuraliste¹⁰⁸ des phénomènes de narration – se base uniquement sur le récit textuel. L’oralité n’est pas prise en compte dans l’analyse littéraire de G. Genette, ou plus exactement, elle n’est prise en compte que dans une restitution narrative : « *Lorsque Marcel, à la dernière page de Sodome et Gomorrhe, déclare à sa mère : « Il faut absolument que j’épouse Albertine », il n’y a pas, entre l’énoncé présent dans le texte et la phrase censément prononcée par le héros, d’autres différence que celles qui tiennent au passage de l’oral à l’écrit. Le narrateur ne raconte pas la phrase du héros, on peut à peine dire qu’il l’imite : il la recopie, et en ce sens on ne peut parler ici de récit.*¹⁰⁹ »

La banale dichotomie entre l’oral et l’écrit s’amenuise avec l’apport de la narratologie. Cependant, il reste à prendre en compte l’importance du « récit oral » dans notre étude, car le mythe ou le roman national se transmettent par les ouvrages autant que par divers discours et échanges oraux. Une fois encore, la question demeure complexe puisque des codes narratifs – de ce qui a trait à la *mimèsis*¹¹⁰ (stylisée), développée par Aristote, autant qu’implicite » – peuvent s’inviter dans l’expression orale.

1.6.1. Du récit écrit au récit oral

Élisabeth Nonnon, professeure d’université en Sciences du Langage à l’ESPE du Nord-Pas de Calais, souligne d’autant plus cette « distinctivité » qui doit être effectuée entre les récits oraux et écrits dans les champs théoriques : « *Les analyses du récit oral peuvent apparaître comme spécifiques par rapport à celles du récit écrit.*¹¹¹ » ; « *La frontière établie entre discours oraux et discours écrits recouvre également une séparation la plupart du temps abusivement figée entre ces genres de discours : on identifie oral et genres du discours quotidien.*¹¹² » L’auteure suppose que la narration orale est capable, dans ses constructions discursives, de réaliser un détachement au niveau littéral de l’expression, pour tendre vers des significations non dénotatives.

108. Nota. Structuraliste puisque l’analyse de Gérard Genette repose sur un ensemble ou une structure qui est indépendant des éléments de ladite structure. Dans *Structuralisme et critique littéraire*, l’auteur fait ici directement référence au courant de pensée lévi-straussien, en tentant de rejoindre le structuralisme et la critique littéraire pour en dégager une théorie viable.

109. Genette, G. (1972). *Figures III*, Paris, Éditions du Seuil, p. 190.

110. « *Le discours « stylisé » est la forme extrême de la mimèsis de discours, où l’auteur « imite » son personnage non seulement dans la teneur de ses propos, mais dans cette littéralité hyperbolique qui est celle du pastiche, toujours un peu plus idiolectal que le texte authentique, comme l’« imitation » est toujours une charge, par accumulation et accentuation des traits spécifiques.* » Gérard Genette transpose la *mimèsis* aristotélicienne à la narration lorsque qu’il dénomme « discours stylisé ». Cf. Genette, G. (1972), *op. cit.*, p. 202.

111. Nonnon, E. (2000). *Ce que le récit oral peut nous dire sur le récit*. Repères. Recherches en didactique du français langue maternelle, 21(1), p. 25.

112. *Ibid.*

Le récit oral, qu'il soit formalisé pour faciliter la transmission et l'apprentissage ce que « *l'anthropologie [détermine] comme fonction épistémique explicite des récits codifiés de la tradition (mythes et sagas, cas de la jurisprudence, événements mémorables, paraboles)* ¹¹³ » ; ou lors d'échanges quotidiens et informels comme avec les « *(témoignages, anecdotes, confidences), par lesquels les membres d'une communauté ajustent et confortent leurs catégories d'appréhension de l'expérience, leurs valeurs, leurs filiations* ¹¹⁴ » ; la linguiste détermine trois facteurs aux récits oraux qui peuvent expliquer, en partie, cette fameuse distinctivité.

- ◆ Une dimension interlocutive : le récit oral s'inscrit dans un dialogue avec un interlocuteur. Cet échange peut être soit « *monologique* ¹¹⁵ », soit partagé avec le plus grand nombre ;
- ◆ Son mode de fonctionnement : le récit oral suppose l'interaction, du moins une visibilité de celui qui le transmet. Le paralangage, les micro-expressions et autres échanges corporels font chacun partie intégrante du récit oral ;
- ◆ Son interactivité : « *le récit oral ne peut être replié sur lui-même [puisqu'il] présente rarement un effet de clôture et d'isolement homogène comme le récit écrit.* ¹¹⁶ » Au-delà des réactions que l'on peut déceler chez l'orateur, son discours impact inévitablement son allocutaire. De plus, « *il est rare que le récit à l'oral se présente sous forme close, isolée, sauf dans certaines situations institutionnelles, et le plus souvent on a à faire avec des récits intégrés à d'autres conduites discursives, par rapport auxquelles la narration assume différentes fonctions* ¹¹⁷ ».

1.6.2. Le récit oral se distingue par l'interaction

Ainsi, on peut observer, selon les trois facteurs illustrés par É. Nonnon, qu'elle peut être portée au regard d'une mise en interaction. Au vu de la construction du mythe fondateur naguère, plus récemment du roman national et de leurs dérivés discursives jusqu'à présent, les écrits historiques sont inféodés à leurs contextes d'écritures. Les relectures de l'histoire le sont tout autant. Comment alors certains orateurs peuvent s'adonner à ces improbables usages ? Pour la maîtresse de conférences en Sciences de l'information et de la communication Aurélie Tavernier : « *Si le discours est une construction sociale, l'acteur qui le produit ou s'en saisit s'engage dans un processus de mise en sens : du monde sur lequel porte le discours ; de la portée qu'il entend donner à ce discours ; de l'image de soi qu'il construit par le discours.* ¹¹⁸ » Par conséquent, l'histoire peut faire figure d'autorité, néanmoins, elle ne représente qu'une des nombreuses facettes de l'opale politique.

113. Nonnon, E. (2000). *Ibid.*, p. 38.

114. *Ibid.*

115. Nonnon, E. (2000). *Ibid.*, p. 26.

116. *Ibid.*

117. Nonnon, E. (2000). *Ibid.*, p. 40.

118. Tavernier, A. (2004). « *Mais d'où ils parlent ?* ». *L'enjeu du titre à parler dans la presse comme lien entre le social et le discursif*. Études de communication, 15.

III. LE DISCOURS FÉDÉRATEUR EST SYMBOLIQUE

« Parler, et à plus forte raison discourir, ce n'est pas communiquer... c'est assujettir.¹¹⁹ »

1.7. Les idées forces régissant l'analyse du discours.

Le discours est une notion antique largement développée dans la philosophie classique¹²⁰ qui supposait à l'origine que la « connaissance discursive », construite, raisonnée et passant par les concepts et le langage, était l'opposée de la « connaissance intuitive », simple et reposant sur la réceptivité des sens ou d'une vision de l'esprit. Aujourd'hui, le discours a presque cette faculté d'ubiquité, d'être présent en tous lieux par le partage en temps réel d'une intervention discursive ; de prendre différents aspects, par les formats qui étendent ou tronquent le discours ; de s'inscrire dans une temporalité, par les enregistrements que la technique a rendus possible. Les sciences du langage utilisent cette notion polysémique de « discours » depuis les années 1980 sous plusieurs aspects mais surtout quand il est question de se référer à « l'activité verbale en général ou à chaque événement de parole.¹²¹ »

1.7.1. Le discours est une construction organisée

Le discours n'est pas que celui d'un roi, il peut être contenu dans plusieurs lignes comme dans une petite « formule¹²² ». Le dictionnaire¹²³ rédigé par Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau permet de souligner ses propriétés.

- ◆ Le discours est a priori une « organisation transphrastique¹²⁴ ». C'est-à-dire, qu'il dépasse la construction type d'une phrase habituelle, en regroupant plusieurs. Ainsi, un slogan, qui peut apparaître simple dans sa construction, est une forme de discours. Cette organisation suppose que l'ensemble des unités qui composent le discours doivent être pris en compte dans une analyse pour mieux en saisir la portée.
- ◆ Le discours possède une « orientation ». Puisque celui-ci vise une finalité, il est nécessairement destiné à la concrétisation de quelque chose, tout en se développant dans un temps imparti. À la différence d'un énoncé textuel, d'un récit littéraire ou autre type « monologique », le discours peut être

119. Cf. Leçon inaugurale au Collège de France par Roland Barthes, datant du 7 janvier 1977.

120. Cf. Lalande, A. (1976). *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*. Paris, Presses Universitaires de France, 12^{ème} éditions.

121. Charaudeau, P., & Maingueneau, D. (2002). *Dictionnaire d'Analyse du Discours*. Seuil, p. 187.

122. Krieg-Planque, A. (2009). *La Notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*. Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 7.

123. Charaudeau, P., & Maingueneau, D. (2002). *Ibid.*

124. *Nota*. Ce dit d'un niveau d'analyse linguistique ou sémiotique s'appliquant à un énoncé constitué de plusieurs phrases.

malmené, ajusté, interrompu, parasité dans le cas d'une situation « dialogale » et se modifier en conséquence.

- ◆ Le discours est « forme d'action ». Les philosophes John Langshaw Austin et John Searle ont¹²⁵ déterminé que le discours, plus largement que tous actes de langage¹²⁶ (significatifs), peut interagir sur le réel. C'est ce à quoi la notion de « performatif » renvoie : suggérer, affirmer, clamer, promettre, exposer, etc. Puis, dans un autre niveau d'analyse, les actes de langage performatifs s'inscrivent dans des « *activités langagières d'un genre déterminé (un tract, une consultation [...] elles-mêmes en relation avec des activités non-verbales.* »
- ◆ Le discours suppose une « interaction ». Le discours peut être dialogique ce qui induit, pour le locuteur, une réaction directe de son interlocuteur. Cependant, cela suppose dans cet exemple une « interactivité » plus qu'une « interaction » à proprement parler. Tout discours ne s'inscrit pas dans un dialogue. C'est le cas d'une conférence, d'un discours institutionnel ou d'une chronique radio par exemple mais « *toute énonciation, même produite sans la présence d'un destinataire, est en fait prise dans une interactivité constitutive, elle est un échange, explicite ou implicite, avec d'autres locuteurs.* »
- ◆ Le discours est « normé ». Puisque le discours est une interaction sociale, il ne peut échapper aux lois qui le contraignent. L'énonciation, la prise de parole, la légitimité à pouvoir prendre cette parole ne peuvent s'y soustraire : « *Plus fondamentalement, tout acte d'énonciation ne peut se poser sans justifier d'une manière ou d'une autre son droit à se présenter tel qu'il se présente.* »

Ainsi, le discours est un ensemble éclectique. Il est maintenant indispensable d'interroger ce que l'on entend par autorité du discours, de comprendre en quoi il est possible de fédérer par les mots.

1.8. Le discours d'autorité est un discours de l'évidence.

En premier lieu, le discours d'autorité, comme défini¹²⁷ par Michèle Monte et Claire Oger, n'est pas lié à un autoritarisme d'État qui use plutôt de la contrainte, de la coercition, de la menace explicite, tout en produisant (de préférence) des discours autoritaires ; que l'on pourrait rapprocher à la « personnalité autorité » des locuteurs, étudiée par Theodor W. Adorno (*Études sur la personnalité autoritaire*).

125. Respectivement, *How to do things with words* (1969) et *Speech Acts* (1969).

126. Nota. J.L. Austin, après avoir dépassé « la dichotomie 'consatatif/performatif' [il propose] la notion d' 'acte de langage' » ou *speech act*. Cf. Krieg-Planque, A. (2012). *Analyser les discours institutionnels*. Armand Colin, p. 63.

127. Monte, M., & Oger, C. (2015). *La construction de l'autorité en contexte. L'effacement du dissensus dans les discours institutionnels*. Mots. Les langages du politique, 107(1), p. 5-18.

L'autorité discursive d'une institution quelconque, ici questionnée en contexte démocratique, peut prendre bien des formes qui sont diamétralement opposées à ces violences. Toutefois, les réflexions relatives aux « violences symboliques », telles que conceptualisée par Pierre Bourdieu, ne sont pas à écarter. Dans *La noblesse d'État*¹²⁸, il étaye le « rite d'institution » comme « [acte de] *transgression des limites constitutives de l'ordre sociale* ». L'« institution » est, quant à elle, un « *acte de magie sociale qui peut créer la différence ex nihilo* ». Enfin, l'élément le plus notable de sa réflexion au regard des nôtres : « *l'acte d'institution est un acte de communication [...], [il signifie à l'individu] ce qu'il est et ce qu'il a à être* ». Dans cette continuité réflexive, P. Charaudeau détermine différentes conséquences du discours, dont l'assignation d'une place déterminée comme « *d'infériorité ou de supériorité, de soumission ou d'adhésion, de connaissance ou d'affect selon la visée discursive en œuvre. [Dès-lors] une telle intention implique que le sujet parlant occupe une position qui la justifie et la rendre viable [ou non, soit] toutes choses destinées à rendre son acte de langage légitime et crédible.*¹²⁹ »

L'acte de langage pourrait donc s'apparenter à un acte d'institution, qui désigne, détermine, assigne une place sociale.

1.8.1. Un discours sans aspérité

Procédant à une opposition avec les discours autoritaires, on notera que les méthodes discursives de nos institutions (ou « groupements social légitimé », tel que précisé par les auteures) tirent parti d'une certaine « consensualité » pour garantir une force illocutoire¹³⁰ : « [Du] *lexique au raisonnement en passant bien évidemment par l'énonciation, dont les dispositifs sont très révélateurs [...] des efforts des locuteurs pour naturaliser leurs prises de position et les faire passer pour universelles.*¹³¹ » Une positivité du discours institutionnel possédant cette consensualité susnommée, car elle semble opposée aux discours engagés, militants, partisans ou plus simplement, politiques¹³².

128. Bourdieu, P. (1982). *Les rites comme actes d'institution*. Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 43, juin 1982. Rites et fétiches. p. 58-63.

129. Ollivier-Yaniv, C., & Rinn, M. (2009). *Communication de l'État et gouvernement du social, pour une société parfaite ?*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, p. 23.

130. Nota. La force (ou la valeur) illocutoire d'un discours « désigne la valeur d'action qui est conférée à l'énoncé, autrement dit l'action qui est accomplie par l'énoncé en fonction d'une certaine interprétation. » Krieg-Planque, A. (2012). *Analyser les discours institutionnels*. Armand Colin, p. 67.

131. Monte, M., & Oger, C. (2017). *Loc. cit.*

132. Nota. A. Krieg-Planque (*Loc. cit.*, p. 142) use plutôt du terme « idéologie » que « politique ». Sachant la porosité entre politique et public (voir privé, économiquement parlant), nous rejoignons ces mots de Karl Loewenstein à ce sujet : « *Dans le fonctionnement du pouvoir politique et social, les idéologies constituent la force motrice, tandis que les institutions et les techniques (ou procédures) forment l'appareil [...] à travers lequel l'idéologie et les institutions [...] présentent une interdépendance et des corrélations réciproques.* » ; « *Toute idéologie doit, pour se réaliser en tant qu'action politique ou sociale, créer et utiliser des institutions et des techniques adaptées à ses principes.* » Cf. Loewenstein, K. (1953). *Les systèmes, les idéologies, les institutions politiques et le problème de leur diffusion*. Revue française de science politique, 3^e année, n°4, p. 678.

Par « consensualité », nous reprenons l'analyse d'Alice Krieg-Planque¹³³ qui détermine que « *les discours d'autorité se présentent bien comme des "discours sans éclats", au sens où, de la façon la plus littéralement formelle, ils ne présentent ni aspérité ni saillie*¹³⁴ », permettant ainsi de dissoudre toute contradiction. Pourtant, les discours institutionnels sont vraisemblablement un terrain fertile « *au déploiement de présupposés, du fait que ceux-ci se présentent comme des lieux de consensus*.¹³⁵ » Lesdites méthodes permettent donc aux « experts » de construire un discours à l'autorité sibylline qui n'a besoin d'être décortiqué puisque « *unifié et homogène*¹³⁶ », qui n'a besoin d'être affirmé ou récusé par aucune autre instance. Un allant-de-soi.

Paradoxalement, cette absence de saillie, cette présupposée neutralité du discours (par une construction doxique) peut créer un amenuisement de la critique. Le « figement discursif¹³⁷ » observé par A. Krieg-Planque – via différentes unités telles que lexicales, locutionnelles, phrastiques et textuelles –, provoquerait également un certain ennui chez l'auditoire : « *En ce sens la construction de l'autorité dans le discours des institutions peut contribuer à en miner l'efficacité : figement, effacement énonciatif et neutralisation des formes de dissensus dissuadent en effet la contradiction, mais peuvent alimenter conjointement la perception d'un discours stéréotypé et monologique, clos sur lui-même*.¹³⁸ »

1.8.2. Un discours qui assoit son autorité

Les actes de langage d'autorité supposent que le locuteur est au préalable des attributs sociaux légitimes pour être ce locuteur. Ces actes permettent tout autant de légitimer sa parole que d'attribuer une certaine autorité à son discours : « *la possibilité de produire certains performatifs, voire plus largement certains actes de langage, construit un éthos d'autorité [et cette] réalisation d'actes de langage devient alors, par elle-même, productrice d'autorité dans le discours*.¹³⁹ » Une sorte d'autoproduction de l'autorité s'inscrivant, a priori, dans une reproduction des mécanismes d'autorité.

133. *Nota*. A. Krieg-Planque est une analyste du discours, spécialiste des discours politiques, médiatiques et institutionnels contemporains. Des travaux pertinents puisque portés sur les idéologies langagières. Cf. Krieg-Planque, A. (2015). *La construction de l'autorité en contexte. L'effacement du dissensus dans les discours institutionnels*. Mots. Les langages du politique, 107, p. 115.

134. Krieg-Planque, A. (2015). *Construire et déconstruire l'autorité en discours. Le figement discursif et sa subversion*. Mots. Les langages du politique, 107, p. 115-132.

135. Krieg-Planque, A. (2012). *Analyser les discours institutionnels*. Armand Colin, p. 142.

136. Oger, C., & Ollivier-Yaniv, C. (2006). *Conjurer le désordre discursif. Les procédés de « lissage » dans la fabrication du discours institutionnel*. Mots. Les langages du politique, 81(2), p. 63-77.

137. *Nota*. De ses observations sur l'autorité qui se construit ou l'inverse, A. Krieg-Planque repère « *une relation entre discours et prévisibilité des énoncés* ». Elle définit « le figement » comme « *une occasion de resserrement de la créativité verbale, le principe d'imprévisibilité inhérent à l'activité de langage (récursivité, commutabilité, ouverture de la combinatoire...) se trouvant alors restreint*. » Cf. Krieg-Planque, A. (2015). *Construire et déconstruire l'autorité en discours. Le figement discursif et sa subversion*. Mots. Les langages du politique, 107, p. 115-132.

138. *Ibid.*

139. Krieg-Planque, A. (2012). *Analyser les discours institutionnels*. Armand Colin, p. 71.

- ◆ Par reproduction, le « figement » des énoncés (et la subversion que cela peut provoquer) induit une absence d'imprévisibilité grâce à des « *instruments de la stabilisation de l'expression [visant à] mettre en place un vocabulaire [légitime]*¹⁴⁰ », donc apte à être reproduit par la suite. Dans un même espace-temps, le discours résulte d'« *une intention ou révèle des stratégies*¹⁴¹ » qui témoigne de pratiques discursives autant¹⁴² que de pratiques sociales.
- ◆ A. Krieg-Planque observe¹⁴³ que les « *faits de langue [sont] en relation avec des pratiques sociales* ». De ce fait, l'autorité discursive « *est une possibilité dont se saisissent, de manière organisée ou non, des acteurs sociaux individuels ou collectifs.* » De ce constat, le concept de « stratégie de reproduction¹⁴⁴ » de P. Bourdieu semble pertinent à mobiliser puisque « *toute stratégie implique une forme de numerus clausus en ce qu'elle remplit des fonctions d'inclusion et d'exclusion [...] soit le nombre des individus habilités à en faire partie.*¹⁴⁵ »

Nonobstant l'apparente pertinence, il n'est pas question ici de tordre¹⁴⁶ ce concept pour le faire correspondre à nos réflexions mais plutôt, d'envisager la question de la « reproduction » – brièvement, une pratique sociale intériorisée qui est relative au maintien et à la reproduction des « *conditions de sa production*¹⁴⁷ » – sous l'œil des stratégies qu'elle incombe. Autrement dit, ce sont « *les stratégies d'investissement symbolique*¹⁴⁸ » qui paraissent intéressantes en ce qu'elles revêtent. Ce sont « *toutes les actions visant à conserver et à augmenter le capital de reconnaissance [...] en favorisant la reproduction des schèmes de perception et d'appréciation les plus favorables à ses propriétés et en produisant les actions susceptibles d'être appréciées favorablement.*¹⁴⁹ »

140. Krieg-Planque, A. (2015). *Construire et déconstruire l'autorité en discours. Le figement discursif et sa subversion*. Mots. Les langages du politique, 107, p. 115-132.

141. *Ibid.*

142. Ces deux pratiques, discursive et sociale, sont liées entre-elles, mais elles sont ici distinguées selon un regard communicationnel et sociologique.

143. Krieg-Planque, A. (2015). *Ibid.*

144. Bourdieu, P. (1994). *Stratégies de reproduction et modes de domination*. Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 105, Stratégies de reproduction et transmission des pouvoirs.

145. Bourdieu, P. (1994). *Ibid.*, p. 10.

146. Cela serait malvenu et contre-productif car : « *Des notions telles qu'habitus, champ et capital peuvent être définies, mais seulement à l'intérieur du système théorique qu'elles constituent, jamais à l'état isolé.* » Bourdieu, P., & Wacquant, L. J. D. (1992). *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*. Seuil, p. 71.

147. Bourdieu, P. (1994). *Ibid.*, p. 6.

148. *Nota*. Ce type de stratégie appartient au tableau des « *grandes classes de stratégies de reproduction* ». Bourdieu, P. (1994). *Ibid.*, p. 5-6.

149. *Ibid.*

Aparté VI : Holisme et individualisme méthodologique

La sociologie de Pierre Bourdieu repose grandement sur la prépondérance de « l'héritage¹⁵⁰ » – économique, familial, culturel, relationnel et de sa transmission, comme vecteur de « reproduction de la hiérarchie sociale » dans ses travaux –, ce qui lui vaudra d'être classé comme déterministe.

La notion bourdieusienne de stratégie est l'acte d'un *homo sociologicus* qui poursuit des objectifs mais sans que leur mise en œuvre ne soit nécessairement consciente pour lui : « *En rupture avec l'usage dominant de la notion, qui considère les stratégies comme des visées conscientes et à long terme d'un agent individuel, [elles désignent] les ensembles d'actions ordonnées en vue d'objectifs à plus ou moins long terme et non nécessairement posés comme tels qui sont produits par les membres d'un collectif.*¹⁵¹ » Par conséquent, la stratégie ne relève pas d'un strict calcul individuel, *a contrario* du « cout-avantage » chez l'*homo œconomicus* de Raymond Boudon (son Némésis intellectuel, disons). En clair, « l'individualisme méthodologique » défend l'idée que les comportements individuels ne s'expliquent que par l'ensemble des actions des individus (jouissant d'une autonomie face aux structures sociales), plutôt que par l'environnement ou le milieu social dudit individu¹⁵². L'idée étant pour cette sociologie de replacer les données extérieures (ou phénomènes macroscopiques non-intentionnels) sous un regard qui se focalise davantage sur les mécanismes de contrôle de la conscience (ou causes microscopiques intentionnelles). Certes, l'agent est doté d'une autonomie variable selon un contexte social précis, néanmoins pour R. Boudon, il reste un agent « *intentionnel et rationnel*¹⁵³ » doué d'une consciencieuse économie.

Par conséquent, nous favorisons les analyses de P. Bourdieu. Les causes des représentations symboliques, la construction du système de valeurs d'un individu quelconque, la place qu'occupe cette imagerie dans les consciences collectives et individuelles sont instituées, réduites et reproduites. Si des individus se saisissent dans leurs discours (politiques, institutionnels et autres) d'icônes, s'ils adoptent des postures sociales ou participent à leur reproduction, les fondements de celles-ci échappent à leur contrôle. Que l'appel à l'histoire soit issu du raisonnement d'un historien méticuleux ou d'une vulgaire logorrhée politique importe peu, ce sont les raisons du sujet de cet appel qui, selon nous, est motivées par des stratégies.

150. Jourdain, A., & Naulin, S. (2011). *Héritage et transmission dans la sociologie de Pierre Bourdieu*. Idées économiques et sociales, 166(4), p. 6-14.

151. Bourdieu, P. (1994). *Loc. cit.*, p. 4.

152. *Nota*. Des propos qui doivent être nuancés au regard des questions qu'il a pu soulever, en contribuant et au débat de façon pertinente et en proposant une « *théorie de l'ordre social* » plus que séduisante car « *il plaide pour un homo sociologicus non pas rationnel, mais intentionnel* ». Cf. Perrenoud, P. (1978). *Les limites de l'individualisme méthodologique. A propos des Effets pervers et ordre social de Raymond Boudon*. Revue française de sociologie, 19-3, p. 448.

153. Boudon, R. (1979). *L'inégalité des chances*, Paris, Hachette / Pluriel, p. 106-113.

En fin de compte, ce n'est pas tant la « mise en relation », ou communication par des échanges discursifs que la « mise en forme », ou information, qui nous interroge ici. En quelques mots, cette « mise en sens » peut être issue d'une habile construction symbolique mais l'origine des matériaux utilisés pour parvenir à ce haut degré de technicité ne sont pas du ressort du maître d'œuvre.

Le sociologue prend pour exemple les stratégies de naturalisation liées à une *sociodicée*¹⁵⁴, à l'instar de « *la sociodicée masculine [qui] légitime une relation de domination en l'inscrivant dans une nature biologique qui est elle-même une construction sociale naturalisée*¹⁵⁵ ». Ces stratégies nous amènent à imaginer en parallèle une « éthosdicée » visant, dans une tout autre mesure, à justifier, légitimer, naturaliser l'autorité d'un groupe social et pouvant passer par le discours. Ce néologisme est une humble tentative d'exprimer ce que nous évoque certaines interventions politiques qui réagissent (de façon presque épidermique) quand le fondement de leurs dominations sociales, ou « *l'espèce de capital sur [lesquelles elles reposent]*¹⁵⁶ », s'en trouve bouleversée : « *Il déclare aussi qu' un Premier ministre "n'est pas un fusible" et défend les forces organiques" qui constituent "notre identité de peuple" [...] Emmanuel Macron critique, comme souvent, les chaînes d'information en continu, et leurs "commentaires permanents" : sur leurs antennes, selon lui, "Jojo avec un Gilet jaune a le même statut qu'un ministre ou un député !"*¹⁵⁷ »

1.8.3. Le phénomène d'autoproduction de l'autorité en action

L'éthos d'autorité est potentiellement le fruit d'un discours performatif. Par conséquent, l'observation d'un acte langagier « *suppose ainsi l'analyse de l'éthos qu'il construit, aussi bien sous le joug de l'éthos prédiscursif que sous celui de l'éthos discursif.*¹⁵⁸ » Cette étroite relation, illustrée ci-dessous, doit être mise en lumière pour en comprendre les tenants et aboutissants :

*« En cette occasion, c'est moins en gardienne de la norme qu'en garante de l'avenir qu'elle lance un cri d'alarme : devant cette aberration « inclusive », la langue française se trouve désormais en péril mortel, ce dont notre nation est dès aujourd'hui comptable devant les générations futures.*¹⁵⁹ »

154. « Max Weber disait que les dominants ont toujours besoin d'une 'théodicée de leur privilège', ou, mieux, d'une sociodicée, c'est-à-dire d'une justification théorique du fait qu'ils sont privilégiés. » Cf. Bourdieu, P. (1998). *Contre-feux*. Éditions Raisons d'agir, p. 48-49

155. Bourdieu, P. (1990). *La domination masculine*. Actes de la recherche en sciences sociales, Vol. 84, Masculin/féminin-2, p. 14.

156. Bourdieu, P. (1994). *Loc cit.*, p. 6

157. Ouest-France avec AFP. (2019). *Jojo avec un Gilet Jaune a le même statut qu'un ministre* : malgré sa promesse, Macron continue ses « petites phrases ». Ouest-France | Internet.

158. Krieg-Planque, A. (2012). *Analyser les discours institutionnels*. Armand Colin, p. 72.

159. Cf. *Déclaration de l'Académie française sur l'écriture dite « inclusive »* datant du 26 octobre 2017.

Ce discours, sous forme de déclaration, vise à rendre l'Académie française légitime en faisant d'elle une forme d'autorité (d'ores et déjà) autorisée et à prendre la parole et à ne pas être contredite. On y retrouve l'usage d'un « éthos prédiscursif », qui correspond à l'image préexistante de l'institution. Secondement, l'élaboration d'un discours qui permet d'établir un « éthos discursif », soit l'image qui est en train d'être construite à l'intérieur même du discours, visant à asseoir dans cet exemple l'autorité de l'institution en qualité de « garante de l'avenir ». D'autre part, l'écriture inclusive devient un danger certain, par l'énoncé de l'Académie que par une quelconque analyse des risques encourues. En clair, c'est un acte performatif « expositifs », puisque exposant sans détour une menace identifiée ; « verdictifs », puisque décrétant la responsabilité de la nation par ses usages. Que ce soit pour les institutions ou ses intervenants, s'ils souhaitent faire autorité auprès de leurs audiences, il est impératif pour eux de produire une crédibilité dans leurs discours qui éludent les attendus scientifiques, tout en épousant une certaine consensualité, mais pas uniquement.

L'étude réalisée par Stefano Vicari, maître de conférences en Sciences du langage, linguistique et phonétique, nous permet de conclure de façon générale sur les différentes facettes du discours d'autorité : « *Les textes des académiciens se caractérisent par la présence massive de stratégies discursives variées qui participent de la construction en discours de ce que Maingueneau (1999) a appelé un ethos "montré"*.¹⁶⁰ »

- ◆ Un discours de l'évidence, donc ayant une apparente consensualité : « *On peut distinguer notamment entre des stratégies qui permettent aux discours de s'auto-légitimer et le recours à des énoncés génériques.*¹⁶¹ »
- ◆ Un discours qui produit par lui-même sa propre autorité : « *Les académiciens modifient la "portée" des propos des lecteurs : l'indignation des lecteurs est en effet souvent nuancée par les scripteurs qui, par là, construisent d'eux-mêmes un ethos de modérateurs réflexifs.*¹⁶² »
- ◆ Un discours qui va de soi, sans aspérités et usant de représentations collectives : « *Des références qui appuient les savoirs allégués sur des autorités appartenant au patrimoine culturel des Français.*¹⁶³ »
- ◆ Un discours qui peut s'effacer, en laissant place à la *vox populi*, privilégiant là une posture doxique : « *Ainsi, les académiciens renvoient-ils, par ces images, à l'idée selon laquelle ils ne prétendent pas légiférer sur la langue suivant leurs caprices, mais plutôt au fait qu'ils seraient les porte-parole de cette instance supérieure, de ce juge suprême qu'est la langue.*¹⁶⁴ »

¹⁶⁰. Vicari, S. (2015). *Construction de l'éthos d'autorité dans les discours de l'Académie*. Mots. Les langages du politique, 107, p. 22.

¹⁶¹. *Ibid.*

¹⁶². *Ibid.*, p. 28.

¹⁶³. *Ibid.*

¹⁶⁴. *Ibid.*, p. 29.

1.9. Une construction d'ordre symbolique.

Selon A. Tavernier, « *La légitimité en tant que concept renvoie à un principe ordonnateur, c'est-à-dire un système de valeurs qui organisent les représentations d'une communauté ; la légitimation en tant que notion désigne les processus à travers lesquels on cherche à nourrir la croyance en la légitimité.*¹⁶⁵ » La légitimité est de ce fait une représentation légitime d'une personne ou d'un groupe qui sont, l'une comme l'autre, consacrés. « *Ainsi, "La capacité d'un ordre légitime à se maintenir est donc soumise à des limitations structurelles, résultant du potentiel de légitimation des idées et des images du monde disponibles", écrit Habermas dans la Théorie de l'Agir : autrement dit, il n'y a pas de force intrinsèque qui assure aux énoncés leur caractère vrai ou leur force de conviction.*¹⁶⁶ »

Nous disions précédemment que l'éthos d'autorité est potentiellement le fruit d'un discours performatif. L'une des déclarations de l'Académie française a été portée au regard d'un « éthos prédiscursif » et d'un « éthos discursif ». Ici, il est davantage question de la construction même de la légitimité qui croît en dehors des mécanismes discursifs, résumant les éléments nécessaires à son élaboration.

1.9.1. Les éléments cruciaux à l'autorité

Notre hypothèse du discours « fédérateur » suppose une certaine émulsion et par l'histoire et par l'orateur de cette histoire.

- ◆ La construction de l'autorité : Selon M. Monte et C. Oger, c'est « *dans le contexte étroit d'une scénographie particulière qu'il faut envisager la construction de l'autorité*¹⁶⁷ », autrement dit, l'autorité attribuée dans un contexte d'énonciation peut être récusée dans un autre puisqu'étroitement liée, ou dépendante, à celle-ci. Cette scénographie suppose que les « mises en scènes langagières », le déroulement des échanges discursifs entre autres, soient des « mises en sens ». Ce que souligne A. Tavernier à propos des pratiques du discours médiatique dans son étude¹⁶⁸ est valable plus généralement pour le discours lui-même. Un discours considéré comme une forme d'action inféodée aux règles normatives sociales (qui façonnent celles locutionnelles), se mouvant dans un contexte d'énonciation et qui de ce fait, est intégré dans un réseau d'interaction certain.

165. Tavernier, A. (2004). *Loc. cit.*

166. *Ibid.*

167. Monte, M., & Oger, C. (2015). *Loc. cit.*, p. 6.

168. Tavernier, A. (2004). « *Mais d'où ils parlent ?* ». *L'enjeu du titre à parler dans la presse comme lien entre le social et le discursif*. Études de communication, 15.

- ◆ Le « surcroît de crédibilité » vital à l'autorité du locuteur : « *L'autorité comme la prétention à un surcroît de crédibilité qui s'alimente certes au statut social du locuteur et/ou à sa position institutionnelle, mais qui comporte aussi une dimension discursive d'une part, contextuelle d'autre part, toutes deux étroitement liées.*¹⁶⁹ » Par conséquent, on peut considérer que le locuteur n'accède pas à une autorité parce qu'il semble crédible au nom de ses interventions uniquement, ce qui favorise (a priori) une primauté de l'éthos sur le logos dans les discours d'autorité. Si les prises de parole des locuteurs d'institutions s'appuient le plus souvent sur leur statut – où s'animent diverses formes du discours, d'expertise ou de raison, soutenue dans certains cas par une « domination charismatique¹⁷⁰ » –, pour légitimer la crédibilité de leur propos, il y a fort à parier que leurs seuls statuts ne garantissent cependant un succès total dans l'espace public. À l'instar de la performativité, les interactions situées dans l'espace public puisent « *c'est toujours dans l'interlocution que se décide finalement la détermination du caractère actif [d'autorité ou performatif] de l'énoncé : celui-ci est "négocié" entre le locuteur et l'interlocuteur (ou l'ensemble des interlocuteurs potentiels), en fonction des conventions définitionnelles, mais également du contexte, des personnalités de chacun, des attentes contextuelles, des objectifs, etc.*¹⁷¹ » Le locuteur doit donc parvenir à ce « surcroît de crédibilité » en faisant reconnaître à ses interlocuteurs potentiels sa juste « *légitimité à utiliser la parole*¹⁷² », selon les conclusions du philosophe du langage Bruno Ambrose.

- ◆ L'éthos : La définition de l'institution proposée par M. Monte et C. Oger nous permet d'esquisser la question de l'éthos comme élément fondamental de l'autorité, « *car c'est bien au sens où les locuteurs sont particulièrement reconnus, au sens où ils sont censés détenir un savoir, une compétence, une position, une expérience, un savoir-faire qui "autorisent" leur parole que leur discours peut être, en première approche, qualifié de discours d'autorité, fût-ce une autorité fragile et contestée.*¹⁷³ » En d'autres termes, l'éthos est inévitablement accompagné d'une reconnaissance du sujet, que ce soit en termes de compétence ou de capacité – pour un discours d'expert

169. Oger, C. (2013). « *L'institution du Neutre* », *Discours d'autorité, discours autorisés. Faire référence et dire l'institution*. Dossier d'habilitation à diriger des recherches en sciences de l'information et de la communication, Université Paris-Sorbonne, CELSA, p. 237-274.

170. *Nota.* Selon le triptyque des légitimités de Max Weber, développé dans *Wirtschaft und Gesellschaft (Économie et société)*, que sont les dominations traditionnelles, charismatiques et d'expertise. Cependant, pour le sociologue et politologue du CNRS Mattei Dogan, celui-ci doit être révisé car il est à présent « [réduit] à un panneau unique, mais extrêmement chargé, la légitimité rationnelle/légale/bureaucratique. [...] Pour tout dire, la typologie de Weber est devenue anachronique. Trop souvent, la pensée fonctionne par antithèses, en opposant par exemple la légitimité à l'illégitimité, mais la réalité est beaucoup plus complexe et admet des degrés divers de légitimité. » Cf. Dogan, M. (2010). *La légitimité politique : nouveauté des critères, anachronisme des théories classiques*. *Revue internationale des sciences sociales*, 196(2), p. 21-39.

171. Ambrose, B. (2009). *Performativité et actes de parole*. Intervention à la journée d'études "Situations pragmatiques", organisée par J. Arquembourg à l'IF, p. 12.

172. *Ibid.*, p. 13.

173. Monte, M., & Oger, C. (2015). *Loc. cit.*

mais où le logos reste « prédominant¹⁷⁴ » cependant –, de sincérité qu'évoque le locuteur et qui peut engendrer une confiance (ou une défiance) envers l'intéressé. De manière illustrative, les « titres sociaux » (à l'instar du diplôme) sont autant de moyens d'asseoir une autorité quelconque, en agissant sur l'éthos de la personne instituée : « *On peut comprendre dans cette logique l'effet de tous les titres sociaux de crédit ou de croyance — les Anglais les appellent credentials — qui, comme le titre de noblesse [...] multiplient, et durablement, la valeur de leur porteur en multipliant l'étendue et l'intensité de la croyance en leur valeur.* »

1.9.2. La non-nécessité du logos dans les discours d'autorité

L'éthos est primordial dans le discours d'autorité, mais ce serait éluder les multiples situations où une argumentation structurée est impérative pour remporter l'adhésion. Par argumentation, l'on entend une connaissance fine du sujet autant qu'une pertinence générale des propos. Plus généralement, il est nécessaire que le sujet, une personnalité politique par exemple, est une bonne maîtrise de la rhétorique aristotélicienne pour obtenir une certaine crédibilité dans l'espace public. L'art de la persuasion est « *dans l'analyse d'Aristote, [...] les émotions du public (pathos), la personnalité de l'orateur (ethos), et la cohérence de l'argumentation (logos).*¹⁷⁵ ». Cette structure doit « *être combinées de façon à attirer l'attention du public et à conquérir son approbation.*¹⁷⁶ »

Comme nous l'évoquions précédemment, le logos n'est pas toujours indispensable pour convaincre son auditoire : « *Aristote reconnaît que le logos à lui seul n'est pas nécessairement à même d'emporter la victoire dans l'espace public.*¹⁷⁷ » De surcroît, « *[il] affirme le primat du caractère (ethos) [et du pathos] : "c'est le caractère qui, peut-on dire, constitue presque la plus efficace des preuves (Rhét. : 1356a)"*¹⁷⁸ », selon Christian Plantin, linguiste et théoricien français de l'argumentation (des émotions). Néanmoins, « *tout acteur doit donner le gage d'indices formels permettant de le référer à un monde de rationalité.*¹⁷⁹ » De ce fait, une « *rationalité communicationnelle*¹⁸⁰ » peut faire la différence dans un débat ou une prise de position publique, déterminant un droit au libre exercice de la parole. Mais, le pathos et l'éthos reste tout deux déterminants.

174. Cf. Desmarchelier, D. (2009). *Communication de l'État et gouvernement du social, pour une société parfaite ?*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, p. 140.

175. Chambers, S. (2011). *Rhétorique et espace public : La démocratie délibérative a-t-elle abandonné la démocratie de masse à son sort ?*. *Raisons politiques*, 42(2), p. 31.

176. *Ibid.*

177. *Ibid.*

178. Plantin, C. (2011). *Les bonnes raisons des émotions. Principes et méthode pour l'étude du discours émotionné*. Berne : Peter Lang, Sciences pour la communication, p. 305.

179. Tavernier, A. (2004). *Loc. cit.*

180. *Nota.* « [J. Habermas] *la définit comme l'ensemble des « connotations qui renvoient finalement à l'expérience centrale de cette force sans violence du discours argumentatif, qui permet de réaliser l'entente et de susciter le consensus » (Habermas J., 1987 : Théorie de l'agir communicationnel. I-Rationalité de l'agir et rationalisation de la société, Fayard, Paris, p. 26).* » Cf. Tavernier, A. (2004). *Ibid.*

1.9.3. Le pathos où le primat de la rationalité subjective

Troisième type d'argument rhétorique, le pathos, qui « repose sur une théorie de l'esprit humain [visant à emporter] la volonté¹⁸¹ » par l'émotion suscitée chez l'interlocuteur, plutôt que la persuasion ou la conviction fondée. Intéressant argument¹⁸² puisqu'il peut se décharger (ou à l'inverse, s'accommoder) de raisonnements logiques, sous-entendu rigoureux, vérifiés et surtout vérifiables. En effet, le dernier volet de ce triptyque fait la part belle aux émotions comme vecteur de persuasion. Aristote « soutient qu'un recours adéquat aux émotions et à la personnalité ne va pas nécessairement à l'encontre des prétentions du logos.¹⁸³ », ce qu'une personnalité charismatique¹⁸⁴ ou le recours à l'*argumentum ad misericordiam* (l'appel à la pitié) peuvent illustrer ; mais, il « met en garde contre le recours, trop efficace, au pathos : "Il ne faut pas pervertir le juge, en le portant à la colère, la crainte ou la haine ; ce serait fausser la règle dont on doit se servir. (Rhét. : 1354a)"¹⁸⁵ ».

Les règles de construction d'une action discursive pathémique¹⁸⁶ – notion qui, en analyse du discours, est « parfois utilisée pour signaler les mises en discours qui jouent sur des effets émotionnels à des fins stratégiques¹⁸⁷ » –, peuvent être distinguées de trois façons pour P. Charaudeau et D. Maingueneau¹⁸⁸ :

- ◆ « L'identification emphatique [où] le travail émotionnel s'appuie sur le travail de l'éthos [...] le discours mobilise toutes les figures » permettant de rendre authentique les émotions de l'orateur.
- ◆ Par « la représentation directe de l'émotion » via des « stimuli [...] Il s'agit de moyens extradiscursifs demandant à être encadrées discursivement » pour être opérant.
- ◆ La description de l'émotion ou l'utilisation de « moyens cognitifs-linguistiques » à défaut d'une démonstration directe de l'émotion.

181. Charaudeau, P., & Maingueneau, D. (2002). *Dictionnaire d'Analyse du Discours*. Seuil, p. 423-425.

182. « On dit, à juste titre, que le discours argumentatif fonde un "devoir croire" (l'horizon s'éclaircit, il fera beau demain) ; un "devoir faire" (il fait beau, allons à la plage). Nous voudrions montrer qu'on peut de même "argumenter des émotions" (des sentiments, des éprouvés, des affects, des attitudes psychologiques), c'est-à-dire fonder sinon en raison, du moins par des raisons un "devoir éprouver". » Cf. Plantin, C. (1998). *Les raisons des émotions*. M. Bondi (ed.) *Forms of argumentative discourse / Per un'analisi linguistica dell'argomentare*. Bologne : CLUEB, p. 3-50.

183. Chambers, S. (2011). *Rhétorique et espace public : La démocratie délibérative a-t-elle abandonné la démocratie de masse à son sort ?*. *Raisons politiques*, 42(2), p. 31.

184. Non au sens du « caractère » (éthos) du sujet mais des sentiments qu'il peut susciter par sa seule présence.

185. Plantin, C. (2011). *Loc. cit.*

186. *Nota*. Plusieurs effets pathémiques sont distingués par P. Charaudeau : « la construction identitaire » où il est question d'objectiver son état émotionnel ; « l'identification-projection » par une énonciation de la description pathémique. Des effets directs, indirects ou surgissant dans un énoncé qui ne comporte (parfois) aucun mot pathémique. Cf. Charaudeau, P. (2000). *La pathémisation à la télévision comme stratégie d'authenticité. Les émotions dans les interactions*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, p. 200.

187. Charaudeau, P., & Maingueneau, D. (2002). *Loc. cit.*

188. *Ibid.*

Ces distinctions – semblables à celles de la rhétorique ancienne¹⁸⁹ (décrites ci-dessous par C. Plantin) – sont mises en parallèle avec un discours politique¹⁹⁰, dont le but est d'exemplifier les procédés pathémiques possibles :

- « *Règle sur l'émotion jouée* ». L'orateur doit être en phase émotionnellement avec ce qu'il souhaite transmettre et doit, de plus, être « *en empathie avec son public ; il doit ressentir / simuler pour stimuler* ». C'est un moment clef dans la construction d'un éthos.
 - « **Il faut savoir prendre la hauteur nécessaire. Et analyser les événements qui frappent notre pays [...] celui dans lequel s'inscrivent les conséquences des décisions politiques qui sont prises. C'est mon rôle de chef politique.** »
- « *Règle sur la présentation et représentation* ». Il est ici question d'objectiver¹⁹¹ l'émotion par l'image en la montrant directement.
 - « *Nous avons eu raison sur tout, absolument tout. Oh ! Nous n'en tirons aucune gloire bien sûr mais [...] Coupables encore et toujours d'avoir eu raison.* »
 - « *Cette recherche du buzz [...] me dégoûte, comme elle dégoûte les Français et je m'en extrais avec délectation et gravité !* »
- « *Règle sur la mimesis* ». S'il est difficile ou impossible de montrer une émotion sinon un objet émouvant, il faut avoir recours à « *des moyens cognitifs-linguistique* » dans le but de décrire, voire d'amplifier l'émotion.
 - « *Invoquer Jeanne d'Arc, c'est se souvenir de la plus extraordinaire héroïne de notre roman national.* »
 - « *Là où des généraux aguerris ont tous échoué, une jeune bergère de 17 ans va accomplir en 5 mois le miracle du redressement national.* »

P. Charaudeau s'appuie sur les réflexions de C. Plantin dans ses analyses du pathos dans les discours politiques. Ce dernier détermine que les émotions sont liées à des croyances¹⁹². Galvaniser un auditoire par le discours, en usant de représentations historiques ou mythiques, peut se faire par un énoncé pathémique. Les sentiments ou émotions suscitées chez un sujet sont dès-lors « *représentationnelles [...] elle s'éprouve à la représentation d'un objet [puisque] ces connaissances sont relatives au sujet, aux informations qu'il a reçues, aux expériences [...] aux valeurs.*¹⁹³ »

189. Plantin, C. (2011). *Loc. cit.*

190. Discours de Marine Le Pen datant du vendredi 1^{er} mai 2015, précédemment cité en page 32.

191. « *On ne confondra pas l'effet que peut produire un discours quant à la naissance possible d'un sentiment et le sentiment comme émotion ressentie. Le ressenti, d'ailleurs, n'est jamais réfutable. Une émotion ressentie, si elle est authentique, est là comme un surgissement irréprouvable, et aucun discours n'y peut rien.* » Cf. Charaudeau, P. (2008). *Pathos et discours politique*. Rinn M. (coord.), Émotions et discours. L'usage des passions dans la langue, Presses universitaires de Rennes, p. 50.

192. Plantin, C. (2000). *Les émotions dans les interactions*. Lyon, Arci/Presses universitaires de Lyon, p. 125-155.

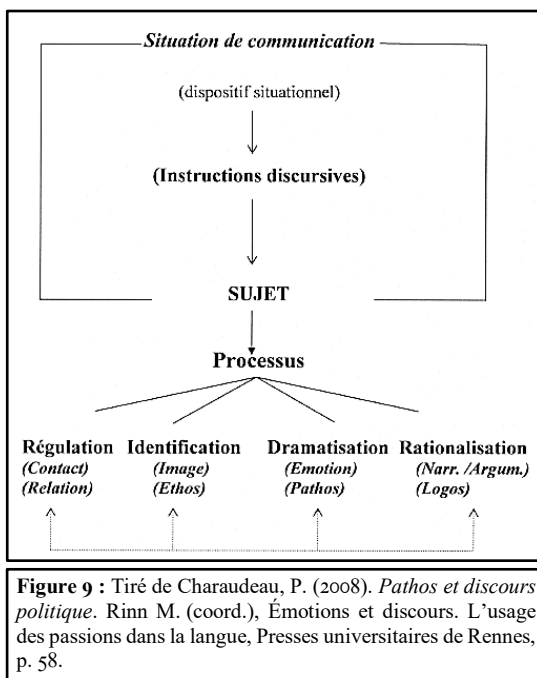
193. Charaudeau, P. (2008). *Op. cit.*, p. 49.

Dans l'analyse faite du pathos dans les discours politiques – et plus exactement dans les discours populistes, en prenant comme sujet d'étude Jean-Marie Le Pen et ses déclarations –, P. Charaudeau dénombre différents effets¹⁹⁴ aux stratégies discursives pathémiques « [constitutives] du discours politique¹⁹⁵ » :

- ♦ « *Dénoncer une situation de déclin dont le peuple est victime, jouant sur la topique de l' "angoisse".* » Opter pour des formulations « *simples* [ou simplistes], *essentialisantes voire menaçantes* » accentuerait ce phénomène.
- ♦ « *Désigner la source du mal sous la figure d'un coupable [...] d'où la possibilité de jouer sur l'existence de complots [...]* On retrouve ici la topique de l' "antipathie". » Le bouc émissaire en est l'allégorie.
- ♦ « *S'instaurer en sauveur en se construisant une image de puissance à travers un comportement oratoire fait de "coupe de gueule" [...]* Les dits dérapages verbaux [...] n'ont d'autre but que celui de se construire cet ethos de puissant pour inciter son auditoire à l'épouser (pathos). Il s'agit d'un ethos à des fins pathémique. »
- ♦ « *S'instaurer en sauveur, ce n'est pas seulement invectiver le monde, c'est aussi exalter des valeurs et s'en faire le porte-parole [...] car il s'agit de passer du ressentiment à la ré-appropriation d'une identité originaire.* »

Les stratégies discursives liées à la dramatisation sont, plus encore chez les discours à tendances populistes, des stratégies inhérentes à la démocratie nous informe l'auteur : « [Elles sont typiques] dans la mesure où le positionnement de l'instance politique [les conduit] à s'opposer à un adversaire, à se poser en leader incontestable et à exalter des valeurs d'idéalité sociale. Le recours aux effets pathémiques est constitutif du discours politique.¹⁹⁶ »

Ce schéma ci-contre nous permet de résumer les processus à l'œuvre dans une interaction dialogique.



194. *Ibid.*, p. 55-56.

195. *Ibid.*, p. 57.

196. *Ibid.*

IV. LE DISCOURS EST AGISSANT

« *S'il y a une vérité, c'est que la vérité est un enjeu de luttes.*¹⁹⁷ »

1.10. Agir sur les représentations.

Le réel est – tout comme le mythe, le récit ou le discours – le fruit d'une construction. Le monde social est une représentation et une volonté écrit P. Bourdieu en pensant l'identité paysanne. Ces représentations sont issues « *d'actions de construction*¹⁹⁸ » de différents acteurs sociaux qui agissent, de manières individuelles et bien souvent collectives, pour que celles-ci coïncident avec leurs propres aspirations. Pour ce faire, ils doivent se saisir de différents « *instruments de production de la représentation*¹⁹⁹ » – et ce, de façon plus ou moins égale suivant leur niveau de maîtrise – qui permettent d'influer au mieux sur cette réalité sociale. Ces représentations « [sont déposées] *dans les mots communs, termes performatifs qui font le sens du monde social autant qu'ils l'enregistrent [...] qui contribuent à produire l'ordre sociale en informant la pensée de ce monde.*²⁰⁰ » Ainsi, les discours d'autorité, qui se présentent bien souvent comme des discours d'experts, semblent délicats à contredire sans recherches approfondies, puisqu'ils sont liés à des présuppositions d'ordre sociales que de raisons. Les discours politiques (ou partisans), par leurs évidentes idéologies, rendent possible l'analyse des mécanismes qui créent de l'expertise et qui agissent donc sur les représentations : « *Les propos politiques [...] ne sont jamais vérifiables ou falsifiables logiquement ; ils ne sont vrais que dans la mesure où celui qui les énonce [...] est capable de les rendre historiquement vrais, en les faisant advenir dans l'histoire.*²⁰¹ » Plus spécifiquement, les Sciences de l'information et de la communication déterminent que l'expertise « *est irréductiblement liée à une situation d'expertise, c'est-à-dire à l'espace social dans lequel elle se déroule [...] au sein duquel les acteurs impliqués interagissent.*²⁰² » D'autre part, le discours décrit mais il est inévitablement adressé pour être discours, il n'est pas « *une entité langagière autonome, mais [est] intégré dans un 'réseau interdiscursif' [...] ce sont donc les procédés argumentaires mis en œuvre par les différents acteurs de l'expertise pour expliquer des faits, légitimer et justifier leurs positions*²⁰³ » qu'il convient d'étudier pour comprendre sur quoi repose le discours, autant que « *le contexte dans lequel [il] s'énonce.*²⁰⁴ »

197. Bourdieu, P. (1977). *Une classe objet*. Actes de la recherche en sciences sociales, Vol. 17-18, La paysannerie, p. 2.

198. *Ibid.*

199. *Ibid.*

200. *Ibid.*

201. Bourdieu, P. (1981). *La représentation politique*. Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 36-37, La représentation politique-1, p. 14.

202. Bouillon, J.-L. (2012). *L'expertise scientifique en société : regards communicationnels*. Hermès, La Revue, 64(3), p. 14-21.

203. Tavernier, A. (2004). *Loc. cit.*

204. *Ibid.*

D'un discours d'expert, par le capital politique qui est l'une des formes du capital symbolique bourdieusien, où le « *crédit* [que l'on accorde à l'individu] *est fondé sur la croyance et la reconnaissance* [de ce dernier par les agents]²⁰⁵ » ; de l'argument d'autorité, par l'historicité du discours autant que le capital symbolique de l'objet²⁰⁶ même de ce discours (une figure, un monument, un mythe et *tutti quanti*) ; « *un acte de langage faisant que le langage devient action*²⁰⁷ », soit une performativité de ce type de discours, qui fait advenir une réalité historique par ce subtil mélange autoritaire. Mais alors, qu'est-ce que la réalité produite par un discours ?

1.10.1. La transformation de la réalité par le discours

Dans les sciences humaines, sociales ou littéraires, le « concret » est une exigence. Plus encore, un impératif « *comme si, par une exclusion de droit, ce qui vit ne pouvait signifier — et réciproquement.*²⁰⁸ »

La représentation pure et simple du réel est une relation mise à nu, un « degré zéro²⁰⁹ » qui s'oppose au sens (à la sensation, au vécu) pensait R. Barthes à propos du « réel concert ». L'Histoire, plus précisément le discours historique ou *historia rerum gestarum*²¹⁰, est pensée comme le réel et est de ce fait absolument conservée de toute notation qui viendrait entacher sa pureté. De surcroît, « *il est logique que le réalisme littéraire ait été, à quelques décennies près, contemporain du règne de l'histoire "objective" à quoi il faut ajouter le développement actuel des techniques, des œuvres et des institutions fondées sur le besoin incessant d'authentifier le "réel" : la photographie (témoin brut de "ce qui a été là"), le reportage, les expositions d'objets [...] le tourisme des monuments et des lieux historiques.*²¹¹ » Ce réel est une chose que l'on pense « concrète » dans la culture classique - « *le "réel" était du côté de l'Histoire ; mais c'était pour mieux s'opposer au vraisemblable, c'est-à-dire à l'ordre même du récit (de l'imitation ou "poésie")*²¹² » -, *a contrario* des sens qui appartiennent au particulier, inhérentes à l'appréciation personnelle, voire à la

205. Bourdieu, P. (1981). *Loc. cit.*

206. *Nota.* Par objet du discours, on suppose que celui-ci soit un « *objet de représentation qui donne lieu à la construction d'un récit.* » Charaudeau, P., & Maingueneau, D. (2002). *Dictionnaire d'Analyse du Discours.* Seuil, p. 24.

207. *Ibid.*

208. Barthes, R. (1968). *L'effet de réel.* Communication, II, Recherches sémiologiques le vraisemblable, p. 87.

209. Il se plaisait à imaginer une écriture totalement neutre qui « *envisage la transparence de l'énoncé littéraire tantôt comme un leurre, tantôt comme une utopie* », dans *Degré Zéro de l'écriture* datant de 1972. Cf. Zenetti, M.-J. (2011). *Transparence, opacité, matité dans l'œuvre de Roland Barthes, du Degré zéro de l'écriture à l'Empire des signes.* Appareil, 7.

210. Roland Barthes opte pour cette précision qui est, aux temps hellénistiques, une conception de l'histoire comme récit qui permet « *la représentation de ce qui s'est passé* » au moyen de deux modalités, propres à l'historien, que sont « *la vision de loin et la vision de près* ». Plus explicitement : « *Ces modalités de la représentation historique sont à la fois deux manières de "faire voir" les res gestae, et deux manières par lesquelles l'historia rerum gestarum se montre elle-même aux lecteurs en exhibant sa capacité de "faire voir"*. » Cf. Zangara, A. (2008.) *Voir l'histoire. Théories anciennes du récit historique.* Présentation. *Anabases*, 7, p. 249-256.

211. Barthes, R. (1968). *Loc. cit.*

212. *Ibid.*, p. 88.

doxa puisque « *le vraisemblable n'est jamais que de l'opinable : il est entièrement assujéti à l'opinion (du public). [De nos jours] « il y a rupture entre le vraisemblable ancien et le réalisme moderne ; mais par là-même aussi, un nouveau vraisemblable naît, [soit] le réalisme (entendons par là tout discours qui accepte des énonciations créditées par le seul référent).*²¹³ » Si R. Barthes étaye la séparation entre le vraisemblable antique et la littérature réaliste contemporaine, il nous permet d'interroger deux notions qui lui sont propre. L' « *illusion référentielle* » du réalisme moderne, qui confine les éléments anodins d'un récit, afin de les faire ressurgir davantage pour le lecteur. Puisque anodins, ils deviennent criants de vérité ou, autrement dit, « *le "réel" y revient à titre de signifié de connotation ; car dans le moment même où ces détails sont réputés dénoter directement le réel, ils ne font [...] que le signifier.*²¹⁴ » Deuxième notion, l' « *effet de réel* », qui n'est d'autre que le produit de l'illusion que provoque l' (in)signifiant détail d'un récit, que le sémiologue illustre ainsi : « *le baromètre de Flaubert, la petite porte de Michelet ne disent finalement rien d'autre que ceci : "nous sommes le réel"*²¹⁵ »

Ces notions nous amènent à réfléchir sur la part de signification d'un élément qui semble anodin dans un discours. Nous avons vu précédemment que le discours d'autorité est bien souvent le lieu où s'animent les vérités de La Palice. Les évidences discursives peuvent être déterminantes dans la rhétorique (politique). Les détails qui constituent ces discours (par exemple : une figure historique, une valeur sociale quelconque, un besoin présenté comme universel ou autre allant-de-soi) sont appuyés par le fait qu'ils y sont incorporés mais, qu'ils ne sont pas remis en cause, à savoir qu'ils ne sont pas discutés mais intégrés sans aucune forme d'objection.

1.11. L'extrême tension entre culture nationale et culture mondiale.

Dans un texte paru en 1961 pour la revue *Esprit*, le philosophe et herméneute P. Ricœur aborde la question de la culture nationale en tension constante avec la « *civilisation moderne universelle* ». Ce concept fait plus précisément référence au processus d'universalisation²¹⁶ qui sous une forme cumulative tend – par un rapprochement des modes de vie, d'une politique et d'une économie rationnelle diffuse, des droits acquis constituant un progrès – à une mutation des aspirations au bien commun, à « *l'accès en masse des hommes à certaines valeurs de dignité et d'autonomie*²¹⁷ ». Une humanité qui s'universalise pour son propre bien mais qui doit tout autant veiller à la sauvegarde de ses « *patrimoines hérités* ». P. Ricœur

213. *Ibid.*, p. 88.

214. *Ibid.*

215. *Ibid.*

216. Nota. « *Que signifie cette civilisation mondiale ? [...] On peut dire d'une part qu'elle constitue un progrès véritable; encore faut-il bien définir ce terme. Il y a progrès lorsque deux conditions sont remplies : c'est d'une part un phénomène d'accumulation et d'autre part c'est un phénomène d'amélioration.* » Le « *phénomène d'accumulation* » suppose que toutes expériences, même malheureuses, s'additionnent pour former un outillage (ou « *ensemble vaste* ») commun à l'humanité. Le « *phénomène d'amélioration* » mêle une évolution dans l'attitude de l'humanité à l'égard de son histoire qui se diffuse progressivement à l'ensemble des communautés humaines. Ricœur, P. (1961). *Civilisation universelle et cultures nationales*. Revue *Esprit* (29/10), p. 439-452.

217. *Ibid.*, p. 444.

dénote une subtile destruction qui s'opère dès-lors que la culture d'une civilisation vient à se mouvoir, à s'universaliser. Chaque grande culture historique possède en son sein un noyau « éthico-mythique » qui forge l'imaginaire, qui a la capacité de produire des buts et aspirations collectives et qui, bien entendu, façonne un ensemble de symboles que l'auteur dénomme comme étant « *le rêve éveillé d'un groupe historique*²¹⁸ ». Le propre de l'universalisation est de tendre vers une civilisation globale, par processus d'« accumulation » et d'« amélioration ». L'enjeu des cultures nationales serait donc de composer avec ces processus, par « adaptation » notamment, au risque de disparaître dans la modernité, par crainte de voir ses fondations culturelles et ethniques s'éroder.

Ces réflexions, qui rappellent brièvement le cheminement intellectuel de l'anthropologue C. Lévi-Strauss et cette notion structurelle de « *coalition des cultures*²¹⁹ », nous permettent d'interroger ces tiraillements culturels ; ce besoin presque banal de nous référer à l'histoire par envie d'affirmer notre singularité dans la protéiformité de notre monde, peut-être ; mais plus qu'un « choc des civilisations » inconsistant, c'est surtout un « choc des cultures²²⁰ » qui animent la vie politique et ses nombreux discours depuis plusieurs années.

1.11.1. La mondialisation bouleverse les représentations

« [Les français] *peuvent-il devenir contemporains de ce qui leur arrive au lieu de se rêver dans un espace et dans un temps qui ne parviennent plus à prendre en compte leur existence pratique – comme le montre douloureusement l'actuel débat sur « l'identité française » ?*²²¹ »

La mondialisation, qui selon le sociologue et philosophe Bruno Latour a frappé la France comme aucune autre, a provoqué une perte des repères de par un cadre spatio-temporel qui est en l'état impossible à conjuguer : l'universalisme républicain, la « mission civilisatrice » de la France rentrent en totale contradiction avec les « *notion de terroir, de localité, de pré carré, d'exception française*²²² ». Cette irréaliste universalisme est l'apanage de certains discours politiques (adeptes d'une idéologie néolibérale globalisante) qui dans leurs discours vantent l'irréalisable et précèdent une « *déterritorialisation* » symbolique plus que géographique du territoire. Récemment, il proposa²²³ d'entrevoir les mobilisations sociales actuelles (le mouvement des Gilets jaunes entre autres) comme une occasion de redéfinir

218. *Ibid.*

219. Lévi-Strauss, C. (1987). *Race et histoire*. Coll. « Folio essais » (n° 58), p. 79.

220. « *L'idéal-type du « choc des cultures » recouvre une tout autre réalité. Comme si [...] le mot de culture reprenait une vigueur identitaire. Irréductible, passionnelle de toutes les rigueurs de l'identité héritée, cette confrontation théorisée entre blocs civilisationnels [...] renforce les identités, creuse les différences, sonne la mobilisation de groupe et survalorise le legs du passé en réduisant les possibilités de rénovation et de brassage.* » Choueiri, R. (2008). « *Le « choc culturel » et le « choc des cultures* ». Géographie et cultures, 68 | p. 5-20.

221. Latour, B. (2009). *Territoire 2040, Prospectives périurbaines et autres fabriques de territoire*. Revue d'étude et de prospective n° 2, DATAR, p. 9-18.

222. *Ibid.*

223. Latour, B. *Du bon usage de la consultation nationale*, AOC janvier 2019.

politiquement l'état de la société civile ; *a contrario*, ce mouvement atypique et les revendications qui en sont issues ont provoqué une désorientation générale qui amène les partis politiques à organiser la confrontation (par ambition électorale ou idéologique), plus qu'à être une offre (ou traduction) politique adaptée aux diverses aspirations. Des réponses politiques usitées aux crises récentes qui sclérosent le débat public : l'identité nationale ou culturelle (sous-entendu ethnique) comme solution de replis voir de « rassemblement » ; le « progrès » dont Emmanuel Macron fait valoir en l'opposant au populisme notoire qui représente, à la lecture des notions ricœuriennes – et dont il en définit l'auteur comme maître à penser²²⁴ – un cap à atteindre absolument.

Les enjeux de la modernité sont un défi auquel la France doit faire face en « s'adaptant », un nouvel impératif politique qui n'a pourtant rien de nouveau²²⁵. La mondialisation aurait ainsi rendu l'« *enveloppe géographique* » des territoires, autant que leurs contenus, irreprésentables. Par enveloppe géographique, B. Latour entend décrire²²⁶ un cadre spatial « *mité, contestable, contesté, inutilisable en pratique [...] mais il [assure] une certaine balance* » qui permet à qui le veut de trouver du sens à son territoire. Un cadre assurant la pérennité dudit territoire (au moins fictionnellement) « *dans l'aventure de la modernisation universelle* ».

1.11.2. L'importance sociale de la médiation imaginaire

Cette (més)aventure entraîne inévitablement une dérégulation de nos représentations, par des flux globalisés²²⁷ d'une importance telle qu'ils empêchent toute perception, entravant notre compréhension du monde. Désormais, l'imaginaire semble être une grille de lecture salvatrice à ce monde inconnaissable, « [puisqu'il nous] *permet de rendre palpable [...] notre nation, notre communauté ou notre position sociale dans un ensemble*²²⁸ ».

224. Nous pourrions (non sans ironie) citer ces lignes qui dénotent le présent bilan présidentiel : « *Il est possible, par exemple, que certaines techniques de planification violente en matière de paysannerie dispensent du même coup d'autres planificateurs de refaire les mêmes erreurs, si du moins ils suivent la voie de la rationalité.* » Ricœur, P. (1961). *Civilisation universelle et cultures nationales*, revue Esprit (29/10), p. 443.

225. *Nota*. Deux penchants politiques sont à l'œuvre selon les prises de position du gouvernement Macron avec, d'un côté, le progressisme auquel il se revendique. De l'autre, le populisme auquel il entend combattre. Présentés comme une dichotomie par le président français actuel mais qui pourtant, selon les travaux de la philosophe Barbara Stiegler et notamment son essai « *Il faut s'adapter* » : *Sur un nouvel impératif politique* (2019), ne s'apparente qu'à un manichéisme néolibéral d'un autre temps qui, sous couvert d'un progressisme sociétal – qui se veut explicitement opposé aux extrêmes, gauche et droite confondus –, ne fait qu'exacerber des formes euphémisées d'un certain conservatisme politique.

226. Latour, B. (2009). *Territoire 2040, Prospectives périurbaines et autres fabriques de territoire*. Revue d'étude et de prospective n° 2, DATAR, p. 10.

227. « *Ces préconisations vont de pair avec la dérégulation des marchés, le libre-échange international, la mise en compétition de tous les acteurs à l'échelle mondiale, la globalisation des flux culturels, financiers, marchands, médiatiques, à l'exception des flux migratoires qui restent entravés.* » Cf. Warnier, J. (2017). *La mondialisation de la culture*. Chapitre IV. Mondialisation et identité, Paris: La Découverte, p. 75-94.

228. *Ibid.*

Néanmoins, cet imaginaire contribue inévitablement à produire quantité pharaonique d'images, brouillant plus encore nos représentations. Évoquer une identité nationale, c'est renvoyer à un imaginaire, à un ensemble d'images où s'entremêlent épisodes historiques, figures mythiques, petits et grands récits, patrimoines architecturaux et immatériels, traditions ou cultures. Maintes choses qui donnent à voir une représentation de l'identité française, variable selon chaque sujet, chaque groupe et qui est bien souvent parcellaire mais toujours construite.

L'imaginaire est une sorte de frontière entre le réel et ce qui ne peut l'être. L'imaginaire est ce flottement entre l'objet et l'objet de mes fantasmes.

La médiation imaginaire apparaît alors comme un outil indispensable au bon fonctionnement social, puisqu'elle permet (en théorie) d'écramer nos représentations pour mieux en expliciter quelques unes. Ainsi, les femmes et hommes politiques se doivent d'être créatifs quand il est question d'images. À défaut, médiateurs, puisqu'il est impératif pour eux de savoir « *sélectionner les meilleurs supports d'imaginaire et d'en tirer le maximum de bénéfices politiques pour les causes qu'ils soutiennent. Ils argumentent et communiquent afin de persuader leurs concitoyens d'adhérer au moyen de chiffres, de faits, de données qui font image et qu'ils mobilisent pour leur efficacité.*²²⁹ »

1.11.3. L'imaginaire, notion centrale de la pensée castoriadienne

L'imaginaire est plus précisément, selon le philosophe Cornelius Castoriadis, un ensemble d'images permettant et de se représenter et d'instituer notre société. Il permet de donner du sens à l'inaccessible ; de nous représenter dans un cadre ; de représenter ce cadre dans un espace-temps. L'« imaginaire » est défini comme : « [Une] *création incessante et essentiellement indéterminée (social-historique et psychique) de figures/formes/images à partir desquelles seulement il peut être question de quelque chose.*²³⁰ ».

Cet imaginaire se divise sous deux formes singulières que sont :

- ◆ Un « imaginaire instituant », correspondant à « *l'œuvre d'un collectif humain créateur de significations nouvelles qui vient bouleverser les formes historiques existantes.*²³¹ » C'est une œuvre qui est créatrice – non pas transcendante mais le fruit d'un collectif anonyme, la société –, qui plus est, antécédente à l'« imaginaire institué » et ainsi moteur de nouvelles significations.
- ◆ Un « imaginaire institué », correspondant « *non pas [à] l'œuvre créatrice [...] mais son produit [soit] l'ensemble des institutions qui incarnent et donnent réalité à ces significations, qu'elles soient matérielles (outils,*

229. *Ibid.*, p. 78.

230. Castoriadis, C. (1975). *L'institution imaginaire de la société*. Seuil, p. 8

231. Poirier, N. (2003). *Cornelius Castoriadis. L'imaginaire radical*. Revue du MAUSS, no 21(1), p. 388.

techniques, instruments de pouvoir...) ou immatérielles (langage, normes, lois...).²³² »

C'est donc l'imaginaire second qui nous interroge, puisqu'il permet de donner vie aux représentations, aux significations, par le biais d'une médiation toute particulière faisant intervenir bon nombre de profils ; qui construisent « *un monde d'objet cognitifs pour l'acteur qui va être influencé.*²³³ »

- ◆ L'influence exercée par ces derniers peut être en partie due à une autorité légitime, une place sociale notable. L'influence elle-même est une médiation selon le spécialiste de la communication Alex Mucchielli, elle est « *un phénomène de médiation amené par la co-construction par les acteurs d'une situation commune de référence* » où des objets cognitifs sont constitutifs de cette situation – et ces objets sont, quant à eux, en ensemble vaste de « *positions, relations, référents normatifs, identités, ou des éléments des contextes temporels, spatiaux et sensoriels.*²³⁴ »

1.11.4. L'historien participe à la construction de l'histoire mais n'est en rien son unique contributeur

Les médiateurs de l'imaginaire incarnent, quant à eux, un ensemble de catégories d'acteurs (politiques, experts, éditorialistes, journalistes, influenceurs, romanciers, cinéastes, historiens, peintres, musiciens, etc.) qui cultivent cet imaginaire – pour sûr, relatif – et contribuent à en produire davantage :

« Au regard de l'identité nationale, ces images, ces expériences sensorielles et concrètes — cet imaginaire, en un mot — sont fournies par des lieux de mémoire comme Valmy et Verdun, la capitale, ses monuments, le drapeau, la mairie de chaque village [...] les cérémonies publiques, le défilé du 14 Juillet, le grand récit concernant les ancêtres fondateurs comme Vercingétorix et Jeanne d'Arc.²³⁵ »

Le discours est bien l'une de ces formes de médiation de l'imaginaire. Le roman national, auquel certaines personnalités politiques font référence sans détour, pourrait représenter – par l'imaginaire préexistant qui y est associé, autant que celui auquel l'on contribue – l'un des moyens de refaire communion. De se rassembler autour de nouvelles idoles. De faire de l'histoire de France ce mirifique Veau d'Or. Quoi qu'il en soit, la mondialisation s'avère être un point de discordes et d'affrontements. Contribuant a priori à un schisme culturel que nous jugeons bon de préciser. Une mondialisation qui donne lieu à un levier politique reposant sur un retour aux sources, vital, pour une bonne santé nationale.

232. Poirier, N. (2003). *Ibid.*

233. Mucchielli, A. (2000). *L'art d'influencer*. Armand Colin/HER, Paris, p. 162.

234. *Ibid.*

235. Warnier, J. (2017). *Op. cit.*, p. 77.

1.12. Les représentations instituées.

Les représentations sociales sont le fruit de médiations d'un imaginaire institué, par des cercles de pouvoir, qu'ils soient politiques, économiques ou institutionnels. Mais ce serait facile que d'exclure nos propres participations. P. Charaudeau suppose même que les représentations sociales soient directement liées à l'émotion :

« On fera l'hypothèse que les émotions relèvent d'une "rationalité subjective" parce que – cela nous vient de la phénoménologie –, elles émanent d'un sujet dont on suppose qu'il est fondé en "intentionnalité", elles sont orientées vers un objet "imaginé" parce que cet objet est arraché à la réalité pour devenir un "réel" signifiant, le rapport entre ce sujet et cet objet se fait par la médiation de représentations.²³⁶ »

Résumant dans cette partie bon nombre de notions, l'on conviendra qu'un sujet donné est doué d'une certaine intentionnalité. Cette intentionnalité, centrale dans la sociologie de R. Boudon (et complémentaire d'une « rationalité », volontairement exclus de notre analyse), suppose ici que les images sont signifiantes mais non représentatives d'une « réalité pure ». Des « illusions référentielles²³⁷ », essentialisées et existant par les médiations qui sont à l'œuvre. P. Charaudeau poursuit sa réflexion ainsi :

« Cela incite à prendre le parti d'une "rhétorique des effets" déjà présente chez certains rhétoriciens de l'Antiquité, comme le rappelle R. Barthes, et particulièrement chez Aristote : persuader son auditoire consiste à produire chez celui-ci des sentiments qui le prédisposent à partager le point de vue de l'orateur. Le sentiment ne sera pas confondu avec son expression (même si celle-ci peut jouer un certain rôle), il sera considéré comme un effet possible que peut susciter une certaine mise en discours auprès d'un certain public, dans une certaine circonstance.²³⁸ »

L'émotion, ou plus précisément, les effets pathémiques d'un discours sont, tout comme l'éthos d'autorité, relatifs à une « scénographie particulière²³⁹ » qui demande à être analysé sous l'« effet de réel », le produit de l'illusion que les objets signifiants peuvent produire. Si l'autorité est un éthos institué, c'est-à-dire, une « confiance épistémique [...] (Origgi, 2008) [qui soutient que] la confiance est nécessaire pour assurer non seulement la transmission entre experts et gens ordinaires, mais aussi à l'intérieur des sphères d'expertise (Id., p. 36). [...] le processus dynamique de la communication occuperait une place privilégiée : cette conception suppose donc que la confiance se construise dans "un espace de discours permettant la création d'une nouvelle forme de légitimité morale"²⁴⁰ », ou contexte d'énonciation. Dès-lors, « l'acte de confiance est principalement discursif » (Id., p. 84-85 ; l'auteur souligne) et encore : « [...] un espace de construction de

236. Charaudeau, P. (2008). *Op. cit.*, p. 50.

237. Barthes, R. (1968). *Op. cit.*

238. *Ibid.*

239. Monte, M., & Oger, C. (2015). *Op. cit.*, p. 6.

240. Vicari, S. (2015). *Construction de l'éthos d'autorité dans les discours de l'Académie*. Mots. Les langages du politique, 107, p. 20.

relations de confiance raisonnées [...] est celui d'un discours partagé, dont chacun est disposé à accepter les normes de rationalité » (ibid.). »

Nos représentations ne seraient originaires que de médiations. Si pour l'autorité, « *Comme le remarque Foucault (1976) [...] le discours joue un rôle central dans la diffusion de l'autorité ainsi que dans la réactivation et, par là, dans le maintien de l'autorité du système punitif auprès de la société* », de façon générale, nos représentations ne sont que par les « *discours qui les font circuler et revalorisent à chaque instant le jeu des signes (Foucault, 1976, p. 131)²⁴¹. »*

1.12.1. L'influence des institutions

Exemplifions cela par une représentation mythique des plus tenaces en France. La vision (jacobine) d'une langue commune comme nécessaire à l'unité nationale – qui a été une position déterminante pour les anciens idiomes et autres dialectes régionaux, comme l'a décrit Marie-Clémence Perrot²⁴² –, qu'Anne-Marie Houdebine²⁴³ résume sous la coupe d'un centralisme linguistique, politique avant tout. Conséquences de ces choix, la fabrication d'un « *imaginaire linguistique prescriptif*²⁴⁴ » ou plus précisément : « *une idéalisation monolingue du pays et de sa langue, le français ; autrement dit de véhiculer l'image d'une langue, la même pour tous, ignorant la diversité des parler [...] de ce fait, dépossédant ses sujets parlants de leur créativité linguistique.*²⁴⁵ » Cette idéalisation monolingue a été largement entretenue par l'Académie française qui « *[constituait] la deuxième mainmise du pouvoir royal sur la langue, puisque le rôle principal de cette institution, aujourd'hui comme hier, est "de veiller à la qualité de la langue française". Cet objectif est inscrit dans les lettres patentes d'installation.*²⁴⁶ » Ceci illustre l'institution et les rites instituant chers à P. Bourdieu et ce, dès la création de cette institution dont ils voulurent qu'elle ne fût plurielle²⁴⁷. C'est par un ethos de classe qui se porte en défenseur d'une langue unique, synonyme d'une identité tout aussi unique, qui nous offre une parfaite illustration de la relation entre le discours et la représentation.

241. *Ibid.*

242. Perrot, M.-C. (1997). *La politique linguistique pendant la Révolution française*. Mots. Les langages du politique.

243. Anne-Marie Houdebine fut linguiste, sémiologue, féministe, psychanalyste et professeure émérite à l'Université Paris-Descartes.

244. *Nota*. Notion qui s'inclue dans une théorie qu'est l' « *Imaginaire Linguistique* ». Cf. Houdebine, A. (2015). *De l'imaginaire linguistique à l'imaginaire culturel*. La linguistique, vol. 51(1), p. 9-16.

245. Houdebine, A. (2016). *Le centralisme linguistique. Brève histoire d'une norme prescriptive*. La linguistique, vol. 52(1), p. 38.

246. *Ibid.*

247. *Nota*. « *En référant à Vaugelas [...] elle révèle son attitude légiférante et prescriptive (dénoncée par Furetière des 1680), rappelant le pouvoir que Richelieu lui a octroyé : celui de régir la langue ainsi que sa fidélité à ses principes.* » Antoine Furetière (1619-1688) était l'un des membres de l'Académie mais, déçu que celle-ci ne prenne « *pas en compte les parlars et les termes techniques ou scientifiques contemporains* » il décida d'élaborer son propre dictionnaire. La publication d'extraits lui valut une « *exclusion de l'Académie.* » Cf. *Ibid.*, p. 39.

La langue française perçue, jusqu'à récemment, comme issue d'une diffusion d'un français parisien à l'ensemble du territoire (à l'instar du mythe de Villers-Cotterêts²⁴⁸), elle est surtout un moyen pendant la Révolution de contrecarrer les influences nobiliaires locales et indirectement, les héritiers de l'Ancien Régime. Idéalement, accorder, par une langue commune, une égalité pour tous citoyens. Quoi qu'il en soit, cette prestigieuse institution – pourtant communément admise comme étant utile à la sauvegarde de la langue française ; autant qu'à l'accréditation de ses nouvelles variables, dans l'imaginaire collectif –, n'est que peu légitime (prosaïquement²⁴⁹) à la reconnaissance du « bon usage ». Ce ressort est l'affaire de groupes privés par les actualisations récurrentes de leurs dictionnaires (l'usage de mots argotiques et autres est particulièrement pris en compte dans *Le Robert*, favorisé pour cela auprès des linguistes). Malgré sa faible participation au renouvellement de l'orthographe, au même titre que la grammaire, c'est le rôle de l'institution, de ce qu'elle peut produire d'immatériel, qui est à approfondir : « *L'adoption d'un point de vue surplombant, d'un hyperénonciateur (Maingueneau, 2004) dont l'origine est inconnue et identifiée avec la sagesse populaire, qui permet au scripteur de dépasser le cadre de l'attitude individuelle pour asseoir les propos sur une mémoire discursive collective et partagée.*²⁵⁰ »

1.12.2. Les représentations de la langue par l'Académie Française

L'usage de discours d'autorité, de raisonnements rhétoriques qui se justifient par la représentation et de l'institution et de la représentation du français par ladite institution (quoique désuète) est, pour ce dernier point, l'une des clefs de lecture :

« *Où va-t-on s'arrêter si toutes les épithètes assortissant les mots masculins sont délibérément au féminin ? [...] Comment ce français devenu flou va-t-il être enseigné aux étrangers ? [...] Comment pourrions-nous réclamer, quand la question des langues de travail devra être résolu dans l'Union Européenne, une place prééminente pour le français, parce qu'il est la langue de la précision.*²⁵¹ »

Cette déclaration écrite par un ancien membre de l'Académie française, Maurice Druon, permet de distinguer les diverses représentations (que l'on admet sans doute entremêlées) qui peuvent être produites par l'institution :

- ◆ Langue de la « précision » : Qui insinue une justesse dans sa construction, qui légitime une constante dans son usage et qui est par conséquent significative de l'exactitude qui la caractérise. Cette fatalité dépeinte ci-dessus par M. Druon s'explique par un constat alarmiste qu'il émet

248. « Si l'ordonnance de 1539 a bel et bien imposé le français -et remplacé le latin- dans les documents officiels, en faisant la langue du droit et de l'administration, l'édit n'a en « aucun cas imposé le français comme langue aux populations du royaume », ainsi que s'en est offusquée l'historienne Mathilde Larrere. » Cf. Develey, A. (2017). *Ordonnance de Villers-Cotterêts : quand Macron refait l'histoire*. AFP agence, Le Figaro | Internet.

249. Le dernier dictionnaire de l'Académie française en date fut publié en 1935.

250. Vicari, S. (2015). *Construction de l'ethos d'autorité dans les discours de l'Académie*. Mots. Les langages du politique, 107, p. 19-33.

251. Tiré de « Maurice Druon, « La mauvaise pente », rubrique « Le bon français », *Le Figaro*, 9 février 1999, p. 26. » Cf. Vicari, S. (2015). *Ibid.*, p. 22.

(illustrant par ailleurs l'endogamie régnante²⁵²), et qu'il résume ainsi : « *Où va-t-on s'arrêter si toutes les épithètes assortissant les mots masculins sont mises délibérément au féminin ?* » L'extrapolation est un levier sur lequel s'appuie certains membres de l'Académie, pour éventuellement renforcer l'imaginaire entourant la langue : « *si le président devient la présidente [...] On se moque de la langue française, c'est-à-dire de la France.* » Pour S. Vicari, « *La dramatisation de l'enjeu linguistique opérée par l'activation de ces rappels légitime et ouvre la voie à la mise en discours du sentiment d'appartenance groupale par le possessif "notre" associé à "langue", tout comme le fait le survol sur l'association langue-identité nationale.*²⁵³ »

- ◆ Langue du « sacré » : La langue française est un code strict qui regroupe des écrits consacrés : « *quel cimetière pourrait abriter les cadavres tous les mots qui ont disparu sans sépulture, abandonnées, délaissés, assassinés au coin d'un bois [...] chassés par le franglais et l'anglomanie.*²⁵⁴ » S'y déroger conduit à l'hérésie, ou plus exactement, au particularisme linguistique (régional), nuisant à l'unité linguistique (nationale, par analogie).
- ◆ Langue de l'unité : « *Personne n'est hostile aux chants corses, aux veillées béarnaises aux mélopées basques et kabyles, aux chansons créoles. Accorder à ces dialectes des droits exorbitants, c'est s'engager dans un processus qui, tôt ou tard, déboucherait sur des revendications identitaires, sur la violence et sur une dislocation de l'identité française.*²⁵⁵ » Ces mots, rappelant ceux du début Barère²⁵⁶, résument une fois encore les enjeux d'un centralisme linguistique. A-M Houdebine nous permet d'en esquisser les conséquences : « *L'imposition du français, dans les actes administratifs, a favorisé une langue écrite, plutôt d'oïl, au détriment des langues orales existant sur le territoire du royaume, que seul le peuple pratiquait.*²⁵⁷ »
- ◆ Langue du pouvoir : L'académicien Abel Hermant disait ceci en 1932 à propos des Français : « [qu'une] seule grammaire peut faire loi. [...] Ils veulent obéir et ils tiennent que l'Académie seule à le droit de les commander : *ruunt in servitutum* ». La langue est aussi bien une langue sacrée, qu'une langue absolutiste pour un peuple « aimant la servitude ».

252. « *L'imaginaire linguistique commun aux Français et à leur langue prend origine dans les interventions royales et académiques, qui se prolongent aujourd'hui encore du fait des interventions, dogmatiques (proscriptives et prescriptives) de l'Académie, comme nous l'avons vu à propos de la masculinisation de la langue, de la féminisation des noms de métiers, ou de la réforme de l'orthographe.* » Houdebine, A. (2016). *Le centralisme linguistique. Brève histoire d'une norme prescriptive*. La linguistique, vol. 52(1), p. 51.

253. Vicari, S. (2015). *Op. cit.*, p. 25.

254. « [...] *en s'appuyant sur l'adhésion émotive des lecteurs que les académiciens inscrivent les questions linguistiques dans une mémoire historique à court et moyen terme [...] Jean-Marie Rouart, « Révolutionnaire », Une, éditorial, Le Figaro littéraire, 2 avril 1998, p. 1.* » Cf. *Ibid.*, p. 24.

255. *Ibid.*, p. 25.

256. Cf. *Aparté IV : La « guerre aux patois »*, page 25.

257. Houdebine, A. (2016). *Le centralisme linguistique. Brève histoire d'une norme prescriptive*. La linguistique, vol. 52(1), p. 37.

1.12.3. Une hyperénonciation symbolique

Enfin, nous pourrions rapidement pointer l'usage du présent de vérité générale – temps des maximes, des aphorismes, des moralités, des proverbes, des paraboles sacrées, que l'on peut rapporter à l'acte de langage d'un « hyperénonciateur » –, pouvant être illustré ici : « *Quant aux promesses de la francophonie, elles seront anéanties si la langue française s'empêche elle-même par ce redoublement de complexité, au bénéfice d'autres langues qui en tireront profit pour prévaloir sur la planète.*²⁵⁸ »

D. Maingueneau définit un hyperénonciateur comme « *une instance qui, d'une part, garantit l'unité et la validité de l'irréductible multiplicité des énoncés du Thésaurus [ou répertoire], et d'autre part confirme les membres de la communauté dans leur identité.*²⁵⁹ » Cette définition est valable pour « *les pratiques de participation*²⁶⁰ [qui] sont ainsi liées à des *ethos* discursifs caractéristiques qui creusent une dénivellation énonciative, le locuteur montrant par là qu'il n'est que le porte-parole contingent d'une Parole venue d'ailleurs, en droit assumable par n'importe quel membre de la communauté. » Il distingue deux types d'hyperénonciateurs, selon si un point de vue donné peut lui être attribué ou non :

- ◆ Un « *hyperénonciateur individué (Dieu) ou qu'il s'agit d'une sorte de ON doxique (proverbes, adages...), on peut lui attribuer la responsabilité de contenus propositionnels.*²⁶¹ » Doxique et sans forme individuelle donc, quoique sans caractéristiques puisque englobant a priori.
- ◆ Un « *hyperénonciateur [non individué] (corpus humaniste, contes populaires, prières...) [...] Il s'agit dans ce cas davantage d'une instance garante d'une mémoire que d'une conscience à proprement parler.*²⁶² »

L'institution, tout comme un individu lambda ou de pouvoir, peut avoir recours à ce type d'énonciation, ayant pour particularité d'anonymiser l'énonciateur. Plus largement, « *le régime d'hyperénonciation caractérisant l'énonciation de proverbes et d'expressions figées [qui] implique ici une communauté indéfinie (les ancêtres) dans laquelle les allocutaires peuvent reconnaître des autorités légitimes et se reconnaître eux-mêmes en tant que membres de cette communauté*²⁶³ » ; à l'instar du « *nous inclusif*²⁶⁴ » largement rependu dans les discours politiques.

²⁵⁸. Cf. Déclaration de l'Académie française sur l'écriture dite « inclusive » datant du 26 octobre 2017.

²⁵⁹. Maingueneau, D. (2004). *Hyperénonciateur et « participation »*. *Langages*, 38^e année, n°156, Effacement énonciatif et discours rapportés, sous la direction de Alain Rabatel. p. 111-126.

²⁶⁰. *Nota*. « *Nous nous intéresserons à un régime citationnel singulier, la « particitation », mot-valise qui mêle « participation » et « citation » [...] L'énoncé « cité » est un énoncé autonome [qui] doit être reconnue par les allocutaires [...] le locuteur citant [doit] montrer son adhésion à l'énoncé cité.* » Cf. *Ibid.*, p. 112.

²⁶¹. *Ibid.*, p. 123.

²⁶². *Ibid.*

²⁶³. *Ibid.*, p. 112.

²⁶⁴. Labbé, D. (1998). *Le « nous » du général de Gaulle*. *Quaderni di studi linguistici*, 4/5, p. 334.

En résumé de cette partie, reposant sur les représentations instituées, nous pourrions à notre tour procéder à une « participation », en citant Jean de La Fontaine qui a su, en son temps²⁶⁵, résumer assez justement le symbolisme dont il a été discuté : « *La raison du plus fort est toujours la meilleure* », morale de sa fable *Le Loup et l'agneau*, nous pourrions plus encore l'explicitier par une mise en parallèle avec l'« *efficacité symbolique des rites d'institution*»²⁶⁶ de P. Bourdieu.

- ◆ La raison : corollaire de l'« *efficacité symbolique tout à fait réelle en ce qu'elle transforme réellement la personne consacrée* » ;
- ◆ Du plus fort : l'investiture d'un individu ou d'un groupe consacré, institué : « *parce qu'elle transforme la représentation que s'en font les autres agents et surtout peut-être les comportements qu'ils adoptent à son égard (le plus visible de ces changements étant le fait qu'on lui donne des titres de respect et le respect réellement associé à cette énonciation)* » ;
- ◆ Est : « *le pouvoir qui leur appartient d'agir sur le réel en agissant sur la représentation du réel* » ;
- ◆ Toujours la meilleure : « *elle transforme du même coup la représentation que la personne investie se fait d'elle-même et les comportements qu'elle se croit tenue d'adopter pour se conformer à cette représentation.* »

1.13. Actes de parole et performativité.

« *Selon Adam, Bourdieu, Ducrot, Ghiglione, Kerbrat-Orecchioni, etc., un discours ne se contente pas de décrire un réel qui lui préexiste mais construit la représentation du réel que le locuteur souhaite faire partager par son allocutaire.*»²⁶⁷ John Langshaw Austin, philosophe du langage, déterminera dans *How to do things with words* (1962) que la parole n'est pas qu'une simple affirmation descriptive, une restitution plate d'une réalité, mais elle permet de la faire advenir. Austin crée le concept « d'énonciation performative ». C'est précisément cette distinction entre énoncé « constatif » et énoncé « performatif » qui lui permet d'évaluer la singularité d'un discours.

²⁶⁵ Nota. Le « mal-aimé » de Versailles fut admis à l'Académie française le 2 mai 1684, reçu par l'abbé de La Chambre en ces termes : « *Ne comptez pour rien, Monsieur, tout ce que vous avez fait par le passé* ». Le contrôle de la langue sera défendu par différents membres, dont Voltaire, jusqu'à la réécriture de certaines œuvres classiques – pour qu'elles soient rendues conformes à la vision de l'Académie – et qui ne peut qu'interroger. La question de la pureté de la langue française de nos jours n'a ainsi rien de nouveau, ou d'exclusive aux différents parlers « hors-normes ». Elle s'est posée pour un La Fontaine comme pour un Corneille : « *quel service ne rendroit-elle pas aux Lettres, à la langue & à la Nation, si [...] elle faisoit imprimer les bons ouvrage [...] épurez de toutes les fautes de langage qui s'y sont glissés ; Corneille & Molière en sont pleins, la Fontaine en fourmille.* » Cf. Voltaire. (1734). *Lettres Philosophiques*. Par M. de V..... E, Lucas, au Livre d'or, p. 272.

²⁶⁶ Bourdieu, P. (1982). *Les rites comme actes d'institution*. Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 43, juin 1982. Rites et fétiches. p. 59.

²⁶⁷ Seignour, A. (2011). *Méthode d'analyse des discours*. Revue française de gestion, n° 211(2), p. 29-45.

Cependant, il dépassera cette dichotomie qui ne « *suffit pas à rendre compte de la façon dont un énoncé peut constituer une action [puisqu'] différentes formes de l'expression [permettent] de réaliser un acte donné, et [...] une même forme d'expression peut réaliser des actes distincts, en fonction du contexte.*²⁶⁸ » En d'autres termes, une « réalité » peut être originaire d'une construction discursive mais cette construction requière une efficace combinaison entre la langue et le social : « *c'est l'organisation historiquement donnée d'une société selon des règles et normes, des titres et des statuts, des codes et des procédures, des institutions et des rituels, des instruments de prestige et des modes de légitimités.*²⁶⁹ »

De ces observations, trois types d'effets simultanés sont déterminés par J-L. Austin pour les actes de langage, auquel la performativité s'y inscrit :

- ◆ L'acte locutoire : La création d'un énoncé grammaticalement correct, plus précisément, « *le fait de dire quelque chose*²⁷⁰ » et que, ce quelque chose, est une signification linguistique ;
- ◆ L'acte illocutoire : La création d'un énoncé qui possède une certaine valeur conventionnelle lui permettant d'acquérir une force auprès de celui qui reçoit ledit énoncé, c'est « *l'acte effectué en disant quelque chose*²⁷¹. » Le sens est lui déterminé par l'usage de l'énoncé en question dans une situation d'énonciation ;
- ◆ L'acte perlocutoire : L'énoncé provoque des effets sur la réalité, ou plus exactement, « *l'énonciation vise des effets plus lointains : en interrogeant quelqu'un, je peux avoir pour but de lui rendre service [...], ou de l'embarrasser*²⁷² ».

La performativité d'un discours reste cependant difficile à catégoriser et ce, pour différentes raisons. La première étant qu'un discours dit performatif ne contraste que très peu à l'égard d'un discours constatif. Certes, les verbes employés – dits « *performatifs explicites*²⁷³ » – autant qu'une formule ou un terme (désigner l'organisation territoriale français en un « millefeuille » par exemple), peuvent permettre de déceler plus efficacement les desseins du locuteur. Cependant, certains verbes qui n'ont rien d'« explicites » a priori auront une portée performative a posteriori selon le contexte d'énonciation, c'est-à-dire, que dans un contexte différent mais avec un énoncé identique, la finalité du discours peut basculer d'un type d'énoncé à l'autre.

J-L. Austin détermine deux facteurs primaires à la performativité. Le locuteur doit s'adresser à une personne et son interlocuteur doit avoir compris l'énoncé en question. Il est donc nécessaire d'avoir une situation d'interactivité évidente qui confèrera à l'énoncé une « force illocutoire ». De ce fait, tout énoncé – « *dès-lors*

268. Krieg-Planque, A. (2012). *Analyser les discours institutionnels*. Armand Colin, p. 63.

269. *Ibid.*, p. 62.

270. *Ibid.*, p. 67.

271. *Ibid.*

272. Ducrot, O. (1984). *Le dire et le dit*. Paris : les éditions de Minuit.

273. Ambroise, B. (2009). *Performativité et actes de parole*. Intervention à la journée d'études "Situations pragmatiques", organisée par J. Arquembourg à l'IF, p. 5.

qu'il est doté d'une force illocutoire²⁷⁴ » – est un acte de parole, qu'il soit promissif, assertif, expositif, comportatif, exercitif ou encore verdictif, et chacun d'eux aura une dimension performative – dès-lors qu'ils seront réussis dans leurs situations d'interactivité. Lesdites situations représentent quant à elles « *tout un ensemble (conventionnel) de conditions extra-linguistiques, qui ancrent la réalité linguistique dans le monde concret des usages et des situations.*²⁷⁵ » A fortiori, pour que la performativité soit totale, des « *conditions d'efficacité [sociales], institutionnelles et contextuelles*²⁷⁶ » doivent être respectées, soit la « félicité » selon le philosophe anglais.

1.13.1. La performativité parfaite

Un contexte favorable qui accrédite et discrédite à bon escient, un rôle légitime pour l'énonciateur dans une situation d'interactivité autant que des conditions sociales, sont immanquables pour que la félicité ait lieu. « *C'est ce qu'oublient les linguistes qui, dans la lignée d'Austin, cherchent dans les mots eux-mêmes la 'la force illocutionnaire' qu'ils détiennent parfois en tant que performatifs.*²⁷⁷ »

Linguistiquement, n'importe qui peut s'exprimer n'importe comment, nous précisait Pierre Bourdieu, mais socialement le résultat est tout autre. Ainsi, certains énoncés auront une portée significative suivant le « *capital symbolique*²⁷⁸ » de l'individu. Par « capital symbolique », il est question du concept bourdieusien qui est selon trois conditions : l'appréciation des pairs ayant eux-mêmes une légitimité à en juger ; est une ressource spécifique au *nomos* d'un champ (par exemple, une « valeur » dans un champ juridique n'est en rien effective dans un champ littéraire) ; que ce capital symbolique soit associé à des valeurs sociales reconnues (l'universitaire nécessairement diplômé pour être accrédité). Précédemment, nous disions que l'éthos (mais pas uniquement) est une qualité primordiale pour qui souhaite faire autorité. Plus encore, « *la possibilité de produire certains performatifs, voire plus largement certains actes de langages, construit un ethos d'autorité* », cette construction s'inscrit dans un cadre social. L'acte de parole est donc linguistique mais surtout social, puisque relationnel. Ainsi, « *toute interaction langagière s'avère alors une action conjointe, un cas d'activité située*²⁷⁹ » qui déterminera de la réussite de la performativité de l'énoncé, à l'instar du discours « épédictique²⁸⁰ ».

274. Ambroise, B. (2009). *Op. cit.*, p. 5.

275. *Ibid.*, p. 6.

276. *Ibid.*

277. Bourdieu, P. (1982). *Les rites comme actes d'institution*. Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 43, juin 1982. Rites et fétiches. p. 58-63.

278. Bourdieu, P. (1994). *Raisons pratiques*. Seuil, p. 161.

279. Vernant, D. (1997). *Du discours à l'action*. Presses Universitaires de France.

280. « *Discours, genre, éloquence d'apparat ou académique. Le genre épédictique embrasse la louange, le blâme, les conseils, enfin tout ce qui ne rentre pas dans le délibératif ou dans les questions judiciaires.* » Cf. Vincent, Cl. (1924). *Théorie des genres littéraires*, Paris, de Gigord, p. 229.

Bien loin des conceptions behavioristes de la communication et du discours comme instrument de manipulation optimal : « *L'effet du message diffusé n'est pas le simple produit de "manipulateurs" qui posséderaient un plan de contrôle machiavélique. Les contenus du message diffusé dépassent largement l'intention première de l'émetteur. Celui-ci ne peut contrôler totalement le discours qu'il émet.*²⁸¹ » Les questions relatives à la réussite d'une communication politique, d'un discours d'autorité, d'une parole performative (ou les trois à la fois) doivent être posées selon des critères autres que la linguistique *stricto sensu*.

La rhétorique et la communication comme un mode d'action des pouvoirs publics et politiques institués ?

- ◆ « *La raison en est que, comme l'ont montré de nombreux travaux sur la politique symbolique (Edelman, 1964 et 1971 ; Sfez, 1993 et 1999), l'exercice du pouvoir passe par l'activité discursive, par le maniement stratégique des signes et du langage. C'est par le discours, par l'invention lexicale ou la reformulation qu'on fait exister une politique publique et l'on fait en sorte de lui donner un sens politique, qu'on définit de nouvelles normes et de nouvelles pratiques collectives.*²⁸² »
- ◆ « *Enfin, il faut éviter de confondre les points de vue d'analyse, car l'intention de sens que peut avoir un locuteur en produisant un discours est une chose, mais les sens possibles que peut véhiculer le discours produit sont une autre chose.*²⁸³ »

Le discours, notamment politique, n'est donc pas une solution miraculeuse. Mais, ces pratiques discursives permettent néanmoins d'entretenir des représentations, de les faire advenir et ce, dans un contexte précis. La notion de « formule » d'Alice-Krieg-Planque, qui se détermine comme étant « *un ensemble de formulations qui, du fait de leurs emplois à un moment donné et dans un espace public donné, cristallisent des enjeux politiques et sociaux que ces expressions contribuent dans le même temps à construire*²⁸⁴ », permet d'illustrer ces procédés autant que la stabilisation des discours (sous-entendu, du sens contenu dans lesdits discours). La possibilité pour des acteurs politiques et institutionnels de « *présenter le réel d'un certain point de vue, par différence avec d'autres points de vue possibles* » est bel est bien un objet à mettre en lumière, puisqu'ils ne sont pas uniquement médiateurs de ces mots et formules ; ils poursuivent leurs propres enjeux, défendent leurs propres causes. À cela, il est utile de préciser que « *promouvoir une cause passe par la capacité à défendre cette cause sous un nom qui la rende politique valable*²⁸⁵ » ; autrement dit, la formule est « *agissante [et a] pour effet de rendre acceptable quelque chose.*²⁸⁶ »

281. Breton, P., & Proulx, S. (2012). *L'explosion de la communication: Introduction aux théories et aux pratiques de la communication*. Paris: La Découverte, p. 176.

282. Ollivier-Yaniv, C., & Rinn, M. (2009). *Communication de l'État et gouvernement du social, pour une société parfaite ?*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, p. 7.

283. Ollivier-Yaniv, C., & Rinn, M. (2009). *Communication de l'État et gouvernement du social, pour une société parfaite ?*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, p. 21.

284. Krieg-Planque, A. (2012). *Analyser les discours institutionnels*. Armand Colin, p. 90.

285. *Ibid.*

286. Krieg-Planque, A. (2009). *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*. Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, coll. Annales littéraires de l'université de Franche-Comté, p. 45.

SECONDE PARTIE

Objet d'étude

Analyse d'un projet politique, l'identité nationale

I. L'IDENTITÉ NATIONALE, UN PROJET POLITIQUE

1.14. Contexte.

Un ministère n'est pas une institution anodine, si tant est qu'une institution insignifiante puisse exister dans une société humaine. Elle est l'un des hauts lieux de l'État qui représente ici une « *communauté discursive*²⁸⁷ » toute particulière, puisque ses groupes sociaux ou acteurs collectifs (qui comme toutes organisations, permettent son existence) ne sont que par l'énonciation de textes législatifs et prises de paroles normées qu'ils émettent.

Certaines actions d'une institution sont aussi, nous précise A. Krieg-Planque, sujettes à la symbolisation : car l'action est elle-même symbolique et parce que l'action sera médiatisée (par des porte-paroles), voir publicisée en interne.

Vient ensuite la question de la valorisation qui passe par une communication, ici gouvernementale, des actions par le biais de « *représentations iconiques et de discours* » inévitablement emprunts de symboles. Discours traitant des valeurs par adhésion ou pour prohibition ; et parfois dans une tradition aristotélicienne, c'est-à-dire, un discours épideictique (par l'éloge, comme nous le verrons). L'analyse des discours émis par les responsables ministériels a comme présupposé d'avoir une « *positivité consensuelle*²⁸⁸ » puisque, à l'inverse de la communication d'un parti politique que l'on admet partisane, la communication d'une institution et elle présentée pragmatiquement et sans recherche de conflits quelconques. L'évidence discursive est, nous le disions précédemment, l'une des méthodes favorisée par les locuteurs de discours institutionnels lorsqu'ils souhaitent donner plus de crédibilité ou de consensualité à leurs propos. Thierry Guilbert nous précise que « *l'effet d'évidence est donc une forme de discours d'autorité : il vise à persuader en se donnant comme reflet du consensus social.*²⁸⁹ » Un discours sans aspérités qui peut faire autorité selon les caractéristiques que l'on peut prêter à l'émetteur du discours, à la situation d'énonciation, à l'institution en question et bien entendu, au discours lui-même.

On pourrait dès-lors supposer que les discours produits par cet ancien ministère sont des « discours constituants » a priori : « *Tout genre de discours entretient une relation avec la mémoire : certains énoncés sont conservés, d'autres non, et les modalités de leur conservation ne font qu'un avec l'identité [...] les discours constituants ont une relation privilégiée avec la mémoire : discours littéraires, religieux, juridiques... sont voués à susciter « des paroles qui les reprennent, les transforment ou parlent d'eux (Foucault 1971 : 24)*²⁹⁰. »

287. Krieg-Planque, A. (2012). *Analyser les discours institutionnels*. Armand Colin, p. 22-23.

288. *Ibid.*, p. 142-143.

289. Guilbert, T. (2015). *Autorité et évidence discursives. Autovalidation dans les éditoriaux et chroniques du Point*. Mots. Les langages du politique, p. 88.

290. Charaudeau, P., & Maingueneau, D. (2002). *Dictionnaire d'Analyse du Discours*. Seuil, p. 372.

1.14.1. Un projet politique

L'identité nationale, dont Nicolas Sarkozy en avait fait un thème majeur durant sa campagne présidentielle et qu'il a poursuivi une fois élu, est définie comme « [participant], *en liaison avec les ministres intéressés, à la politique de la mémoire et à la promotion de la citoyenneté et des principes et valeurs de la République.* », selon l'article 1 du décret n° 2007-999 du 31 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du codéveloppement. Ce décret fait directement suite à l'instauration, le 18 mai de cette même année, d'un ministère dédié à ce projet politique sous la présidence Sarkozy : le ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire. Instauré sous le gouvernement du premier ministre François Fillon et occupé par Brice Hortefeux puis par Éric Besson, ce ministère fut supprimé le 13 novembre 2010. Soulevant de nombreuses critiques au début de son instauration, l'identité nationale, thème majeur et au combien clivant, nous apparaît de prime à bord comme une tentative politique de renouvellement du roman national français, autant par le décret sus-évoqué que par le chef du gouvernement en date. L'article 1 liste les différentes fonctions du ministère, notamment en matière de représentations, de contrôle et de pouvoirs politiques. « *Le décret montre aussi que ce nouveau ministère, comme d'autres avant lui – la culture en 1958, l'environnement en 1971 – regroupe, par co-tutelles et coordination interministérielle, des missions et administrations jusque-là rattachées à d'autres ministères plus anciens (signalés entre crochets)²⁹¹* », par le sociologue politique Jérôme Valluy. Les passages de l'article qui doivent retenir notre attention seront mis en évidence :

« Article 1 : « *Le ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Codéveloppement prépare et met en œuvre la politique du gouvernement en matière d'immigration, d'asile, d'intégration des populations immigrées, de promotion de l'identité nationale et de codéveloppement. Il prépare et met en œuvre les règles relatives aux conditions d'entrée, de séjour et d'exercice d'une activité professionnelle en France des ressortissants étrangers. Il est chargé :*

- *en liaison avec le ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités territoriales, de la lutte contre l'immigration illégale et la fraude documentaire intéressant des ressortissants étrangers ; [Intérieur]*

- *en liaison avec le ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités territoriales et le ministre du Travail, des relations sociales et de la solidarité, de la lutte contre le travail illégal des étrangers ; [Intérieur]*

- *conjointement avec le ministre des Affaires étrangères et européennes, de la politique d'attribution des visas. [Affaires étrangères]*

291. Valluy, J. (2008). « *Quelles sont les origines du ministère de l'Identité nationale et de l'Immigration ?* ». Cultures & Conflits, 69, p. 7-18.

Il est compétent, dans le respect des attributions de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides et de la Commission des recours des réfugiés, en matière d'exercice du droit d'asile et de protection subsidiaire et de prise en charge sociale des personnes intéressées. [Affaires étrangères] [Affaires sociales]

*Il est responsable de l'accueil en France des ressortissants étrangers qui souhaitent s'y établir et est chargé de l'ensemble des questions concernant l'intégration des populations immigrées en France. [Affaire sociales] **Pour l'exercice de cette mission, il est associé à la définition et à la mise en œuvre des politiques d'éducation, [Education nationale] de culture [Culture] et de communication [Communication], de formation professionnelle [Travail], d'action sociale, de la ville [Ville / Logement], d'accès aux soins [Santé], à l'emploi et au logement et de lutte contre les discriminations.***

Il a la charge des naturalisations et de l'enregistrement des déclarations de nationalité à raison du mariage. [Intérieur] Il est associé à l'exercice par le Garde des sceaux, ministre de la Justice, de ses attributions en matière de déclaration de nationalité et de délivrance des certificats de nationalité française. [Justice]

Avec les ministres intéressés, il participe, auprès des ressortissants étrangers, à la politique d'apprentissage, de maîtrise et de diffusion de la langue française, [Education nationale]. Il est associé à la politique menée en faveur du rayonnement de la francophonie. [Affaires étrangères]

Il participe, en liaison avec les ministres intéressés, à la politique de la mémoire [Culture] et à la promotion de la citoyenneté et des principes et valeurs de la République. [Education nationale]

Il est chargé de la politique de codéveloppement et, en liaison avec le ministre des Affaires étrangères et européennes et le ministre de l'Economie, des Finances et de l'Emploi, participe à la définition et à la mise en œuvre des autres politiques de coopération et d'aide au développement qui concourent au contrôle des migrations. [Affaires étrangères]

Dans le respect des attributions du ministre de l'Economie, des Finances et de l'Emploi en matière de statistique, il coordonne la collecte, l'analyse et la diffusion des données relatives à l'immigration et à l'intégration des populations immigrées. Il est associé à la collecte et à l'analyse des données relatives à la population. [Recherche] »

On observe ainsi que bon nombre de compétences attribuées à ce ministère sont liées à d'autres, avec des objectifs qui lui son propre. Lesdites compétences nous interrogent fortement, notamment celles mises en évidence qui supposent que ce ministère possédait, dès sa création, une position plus que favorable. Mais aussi, que ses objectifs avaient une idéologie toute particulière, par un revirement, vis-à-vis du récit national. En meeting à Caen, le 10 mars 2007, Nicolas Sarkozy défendait ce projet – que l'on pourrait résumer sous le titre « immigration-identité-intégration » –, et il disait ceci : « *On ne peut pas parler d'intégration sans dire ce que nous sommes, ce qu'est la France [...] La politique de l'immigration, c'est l'identité de la France dans trente ans. Si on n'explique pas aux futurs Français ce que c'est que l'identité française, il ne faut pas s'étonner que l'intégration ne marche pas* ».

1.15. L'identité nationale, une belle formule.

Bien que l'association entre nation et identité est présentée comme une solution à un problème d'immigration, elle rappelle fortement une politique d'identité, ce que Marine de Lassalle conclue dans la revue anthropologique *Savoir/Agir* datant de 2007 : « *la déclinaison d'un certain nombre de labels dont celui de « l'identité nationale » objectivent une forme d'activisme symbolique et paraissent manifester la volonté de prendre en charge au sommet de l'État tous les problèmes liés aux questions de l'immigration.* » ; « *Caractériser une politique par le terme « d'identité nationale » participe d'un travail de communication plus large qui n'est pas fondé sur la conciliation d'opinions opposées (ce que l'ouverture pourrait manifester symboliquement).*²⁹² » Il est judicieux d'interroger les notions d'identité, de culture, et y apposer le terme de politique. Avant toute chose, rappelons que le leader politique à un rôle fondamental de ce qui a trait à l'identité car « *c'est une loi assez classique de l'anthropologie politique qui est de dire qu'un leader politique doit incarner un collectif et l'incarner [c'est] raconter une histoire qui parle à tout le monde* », comme le précise Christian Le Bart durant un entretien²⁹³. Si l'identité nationale est un projet politique, voir électoraliste pour N. Sarkozy, il est pertinent de préciser que ce projet n'est en rien unique dans le monde politique mais est une constante pour celui-ci : « *Lorsque Jacques Chirac rappelle le rôle de l'Etat français avec le collaborateur allemand, il fait du récit national. Il sauve la communauté nationale autour d'un événement, autour d'une mémoire. Simplement, cet événement et cette mémoire ne sont pas positifs. Il construit le collectif plutôt autour du remord, du regret, de l'excuse que autour de la célébration* » ; le projet qu'il a porté rentre bel et bien dans une « *fonction d'anthropologie politique, de création d'une communauté nationale plutôt que de rassemblement d'un camp.*²⁹⁴ »

L'un des enjeux les plus fondamentaux de l'histoire elle-même est directement lié à une « *fonctionnalité interne à un groupe* » selon l'historien Blaise Dufal²⁹⁵. Plus encore, il nous précise que « *chercher des événements, des figures [c'est] pour se définir, se redéfinir ou se diviser. Des figures historiques qui deviennent des marqueurs de distinction, des systèmes de référence pour le groupe et qui participent d'un langage commun* » ; à l'image de « *l'histoire mémorielle* ».

À présent, il est intéressant de voir en quoi la dénomination même de ce projet politique possède des enjeux socio-politiques certains. De ce bref constat, sur ce basculement opéré par N. Sarkozy, il est nécessaire de développer davantage la question du discours sous un prisme communicationnel, avec la notion de formule selon A. Krieg-Planque²⁹⁶, en posant la question de l'identité nationale comme formule.

292. de Lassalle, M. (2007). *Construire des opinions publiques: Les usages politiques de la thématique de l'identité nationale dans les débats sur l'immigration.* *Savoir/Agir*, 2(2), p. 32.

293. Cf. *Entretien n°2*, Christian Le Bart. Question 4, Annexe 4.

294. *Ibid.*

295. Cf. *Entretien n°1*, Blaise Dufal. Question 1, Annexe 2.

296. Maîtresse de conférences en Sciences de l'information et de la communication à l'université Paris 12-Paris Est, Alice Krieg-Planque propose avec *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique* un outil intéressant d'analyse d'une formule rendue publique.

1.15.1. La formule, une structure figée et réduite

D'une part, une formule est avant tout une forme discursive (non linguistique) adéquate à devenir une formule. Elle est « portée par une matérialité linguistique relativement stable²⁹⁷ » qui en fait un segment figé qui peut revêtir différentes structures :

- ♦ Une unité lexicale simple : « Diaspora »
- ♦ Une unité lexicale complexe : « Amour patriotique »
- ♦ Une phrase : « La France, pays des droits de l'Homme. »
- ♦ Une unité lexico-syntaxique : « La liberté ou ... »

D'autre part, la formule est une forme simplifiée qui, par cette simplification, favorise sa circulation puisqu'elle « peut être intégrée à des énoncés qui la soutiennent, la portent, la reprennent, la renforcent, la réitèrent ou la récuse²⁹⁸ ». La deuxième corrélation suppose que la répétition d'une concise formule va davantage engendrer sa réduction, qui « [s'explique] en partie par une répétition de la séquence dans les usages [...] par siglaison, par effacement d'une unité lexicale, ou par des troncations²⁹⁹ ».

1 – Une forme élaborée :

L'une des formes les plus adéquates à devenir formule – est qui se prête à l'ambiguïté par l'usage d'un adjectif relationnel qui, prosaïquement, définit une relation et non une qualification – est composée de la structure **[nom + adjectif dénominal]**³⁰⁰. La forme discursive **[Identité + nationale]** correspond a priori à la notion de formule en tant que structure figée. Elle est une unité lexicale complexe composée du nom féminin **[identité]** et de l'adjectif dénominal **[nationale]**.

2 – Une dimension discursive par les usages qui sont nécessaires à son existence ; lui permettant de se pérenniser ; lui conférant son statut de formule :

Elle s'inscrit dans une dimension discursive : « la formule n'existe pas sans les usages qui la font advenir comme telle³⁰¹ ». C'est donc par la répétition que la formule se pérennise. Il est difficile de connaître le nombre d'occurrences exact pour la formule [identité nationale] mais on peut supposer de son extrême répétition dans les discours partisans et émanant du ministère dédié, dans les reprises médiatiques de ses discours autant qu'avec ceux qui lui sont opposés.

297. Krieg-Planque, A. (2009). *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*. Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, coll. Annales littéraires de l'université de Franche-Comté, p. 84.

298. Krieg-Planque, A. (2009). *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*. Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, coll. Annales littéraires de l'université de Franche-Comté, p. 73.

299. *Ibid.*, p. 74.

300. *Ibid.*, p. 78-80.

301. *Ibid.*, 84.

L'outil d'analyse statistique *Google Trends*, permettant de révéler les occurrences de recherche par mots-clés, peut nous donner un aperçu de l'usage de la formule sur ce navigateur pour l'année 2007, date de création du ministère.



On observe un intérêt marqué pour la recherche [identité nationale] à la date de la création du ministère et de la promotion du projet. Ces occurrences peuvent être rattachés à d'autres recherches, les plus en liens avec ce sujet pour cette année :

Sujets associés ?		En progression ▼	↓	<>	🔗
1	Immigration - Sujet				Record
2	Ministre - Sujet				Record
3	Nicolas Sarkozy - Ancien Président de la Répu...				Record
4	Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l...				Record
5	Définition - Sujet				Record

La corrélation avec la recherche [immigration], qui est la plus importante associée à [identité nationale], suppose que les échanges et débats ont amenés un certain nombre d'internautes à ce type de recherche (mais pas uniquement). Nonobstant, il reste intéressant d'observer l'évolution de la recherche [immigration] au cours de cette même année :



On observe par ce graphique une importante activité au cours du mois de septembre 2007. L'on pourrait rattacher celle-ci à la mise en place d'un décret³⁰² en continuité avec un nouveau projet de loi, correspondant à l'immigration professionnel ; l'un des axes fondamentaux de ce projet politique rentrant dans le cadre de « *l'immigration choisie*³⁰³ », ainsi que deux discours prononcés par le ministre en date B. Hortefeux, qui accompagne ces mesures.

- ♦ **Premier discours** : Déclaration de M. Brice Hortefeux, ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du codéveloppement, sur le projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration, à l'intégration et à l'asile, et sur les amendements portés au débat, dont le recours au "test ADN", Paris le 18 septembre 2007.
 - **Circonstances** : Ouverture du débat, après déclaration d'urgence, sur le projet de loi sur la maîtrise de l'immigration à l'Assemblée nationale le 18 septembre 2007.

³⁰². Cf. Décret n°2007-1352 du 13 septembre 2007 relatif à l'admission au séjour, à la protection, à l'accueil et à l'hébergement des étrangers victimes de la traite des êtres humains et du proxénétisme et modifiant le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (dispositions réglementaires).

³⁰³. Cf. *Allocution de M. Eric Besson - FORUM OCDE sur les MIGRATIONS - Discours d'ouverture, lundi 29 juin 2009.*

- ♦ **Second discours :** Déclaration de M. Brice Hortefeux, ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du codéveloppement, sur la politique d'immigration professionnelle et la lutte contre le travail illégal des étrangers, Paris le 24 septembre 2007.
 - **Circonstances :** Intervention devant la Direction départementale du travail et de l'emploi et la Direction régionale du travail et de l'emploi, sur l'immigration professionnelle, à Paris le 24 septembre 2007

3 – La formule est un « référent social » ou « dénominateur commun » par rapport auquel les discours se situent³⁰⁴ :

Elle fonctionne comme « référent social » : la formule « *est un signe qui fonctionne pour tous à un moment donné*³⁰⁵ » car elle est « *une unité qui signifie quelque chose pour tous en même temps qu'elle devient objet de polémique*³⁰⁶ ». La formule [identité nationale], bien que délicate à définir (puisque polysémique) est signifiante par les deux termes qui la composent. Ces deux termes amènent à présupposer une réalité tangible car : « *l'existence de séquences prédicatives présentant la formule comme du connu*.³⁰⁷ »

4 – La formule comme « dimension polémique » :

« *Les formules sont porteuses d'enjeux sociopolitiques, elles sont agissantes, elles font partie de l'Histoire*³⁰⁸ » et la formule [identité nationale] ne peut y échapper. L'identité englobe un certain nombre de représentations relatives à chacun d'entre nous, tout comme celles relatives au terme de nation. « *Les enjeux portent sur le mode de dire, sur l'(in)adéquation au réel, sur l'appropriation de la formule par une formation discursive adverse [et plus largement, sur sa] reconnaissance sociale*³⁰⁹ ».

5 – Les « agents de circulation des formules³¹⁰ », médiateurs de l'imaginaire :

Par imaginaire, c'est l' « *imaginaire institué*³¹¹ » qui est à prendre en compte. Ce que les relayeurs participent à véhiculer et donc, à reproduire. La formule peut être une forme, ou plutôt un objet cognitif – regroupant tout un ensemble de représentations, de références sociales, significations – qui peut participer à l'influence de cet imaginaire. L'identité nationale, singulière mais indéniablement marquée par la pluralité, est possiblement cet objet, cette formule dont les médiateurs se saisissent pour accroître la notoriété de ce projet mais aussi, son influence par le sens et la réalité auxquels elle fait référence.

304. *Ibid.*, p. 99.

305. *Ibid.*, p. 95.

306. *Ibid.*, p. 54.

307. *Ibid.*, p. 99.

308. Lecolle, M. (2010). « *Alice Krieg-Planque, La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique* ». Questions de communication, 17.

309. Lecolle, M. (2010). *Op. cit.*

310. Krieg-Planque, A. (2009). *Op. cit.*, p. 123.

311. Poirier, N. (2003). *Loc. cit.*

1.15.2. Le discours informe le réel

Ainsi, comme nous venons de le détailler l'identité nationale est une formule au sens de A. Krieg-Planque. Enfin, selon la réflexion qu'elle a menée, la formule peut être un « *blocage de la contradiction [et une] neutralisation de la conflictualité [...] En observant comment les acteurs sociaux en position dominante verrouillent les opérations de dénomination et, par là, la reconfiguration du réel que permet le travail de catégorisation, [elle] rejoint les travaux de la praxématique, et tout particulièrement de Paul Siblot (2001), sur le dialogisme de la nomination. La représentation du monde en langage, écrit cet auteur, produit des catégorisations obéissant à des programmes de sens.*³¹² »

Ces conclusions sont rejointes par C. Le Bart, à propos de cette « reconfiguration du réel » notamment : « *Le discours, d'une façon générale, fabrique le monde et j'en suis convaincu. C'est-à-dire, c'est par le discours que le monde prend sens pour nos esprits, c'est le discours qui classe, qui ordonne, qui hiérarchise, qui informe le réel. Le discours politique plus que n'importe quel autre puisque c'est un discours public, légitime, c'est un discours d'institution qui peut faire advenir ce qu'il énonce.*³¹³ »

1.15.3. Le discours politique et un discours d'autorité

Éric Besson, ministre lors du deuxième gouvernement François Fillon (18 juin 2007 – 14 novembre 2010), a prononcé ses mots lors du discours d'ouverture au forum OCDE sur les migrations : « *C'est, je crois, une première pour l'OCDE. L'enjeu est de taille car entre intérêts et craintes, le discours sur les migrations échappe trop souvent à la rationalité.*³¹⁴ » La rationalité doit imprégner les discours portant sur les migrations et peut-être également, pour ceux qui les émettent. Cette rationalité ici évoqué fait référence à trois points précis, étayés dans son discours :

- ♦ *1. les migrations sont au cœur du phénomène de mondialisation. Celle-ci a encouragé par les progrès technologiques ou le développement des transports la mobilité croissante des individus, et donc les migrations ;*
- ♦ *2. la crise économique que nous traversons produit ses premiers effets sur les migrations, en particulier sur la demande de visa ;*
- ♦ *3. les réponses à apporter devront nécessairement être concertées et coordonnées. La régulation a regagné depuis peu ses lettres de noblesse. Le rôle d'institutions multilatérales, comme l'OCDE, est indispensable dans l'élaboration de nouvelles règles communes.*

³¹². Monte, M., & Oger, C. (2015). *La construction de l'autorité en contexte. L'effacement du dissensus dans les discours institutionnels*. Mots. Les langages du politique, 107(1), p. 5-18.

³¹³. Cf. Entretien n°2, Christian Le Bart. Question 7, Annexe 4.

³¹⁴. Cf. Allocution de M. Eric Besson - FORUM OCDE sur les MIGRATIONS - Discours d'ouverture, lundi 29 juin 2009.

Le troisième point de ce discours s'articule autour d'un constat auquel il faut apporter des solutions rationnelles : « *La réponse ne peut être celle du protectionnisme ou de la fermeture des frontières. Il faut une politique de gestion migratoire responsable, qui soit active et coordonnée.* »

Et pour ce faire, l'une d'elle concerne « *une politique de gestion migratoire active : « l'immigration choisie » [...] Une politique migratoire, c'est le droit souverain d'un Etat de déterminer qui a droit de séjour sur son territoire, et dans quelles conditions ce droit est accordé.* » Il n'est pas question ici juger de la pertinence de la mesure et de ce que pourrait nous évoquer la notion d' « immigration choisie » mais plutôt, de démontrer que ce discours politique fait autorité, par la situation d'énonciation (forum de l'OCDE), par le locuteur occupant une position d'autorité de ministre, qui correspond à un « éthos prédiscursif », ainsi que par son discours qui appelle à la rationalité face aux migrations et ce, en se construisant sous les bonnes conduites argumentatives (*ad hoc*) d'un logos, soit l' « éthos discursif » selon A. Krieg-Planque³¹⁵.

1.16. Analyse d'un discours politique.

Les recherches en analyse du discours supposent que les énoncés ne se présentent pas comme des phrases ou des suites de phrases mais plutôt, comme des textes. Or, un texte est un mode d'organisation spécifique qu'il est nécessaire d'étudier comme tel tout en le rapportant aux conditions d'énonciation dans lesquelles il s'est produit. De ce fait, si l'on considère la structure d'un texte en le rapportant à ses conditions de production, nous envisageons ledit texte comme un discours.

Discours étudié : Déclaration de M. Brice Hortefeux, ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du codéveloppement, sur le projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration, à l'intégration et à l'asile, et sur les amendements portés au débat, dont le recours au "test ADN", Paris le 18 septembre 2007.

Ce discours fut prononcé par le ministre en date B. Hortefeux devant l'Assemblée nationale le 18 septembre 2007. B. Hortefeux souligne la nouveauté de la démarche, son rôle, le cadre dans lequel elle s'instaure puis, énonce le responsable de cette initiative et donc, de ce nouveau ministère :

*C'est la première fois dans l'histoire de la Vème République qu'un ministre chargé spécifiquement de conduire la politique d'immigration de notre pays s'exprime devant la représentation nationale. Nicolas Sarkozy, comme ministre d'Etat, l'avait appelé de ses vœux ; c'est comme **Président de la République qu'il l'a rendu possible grâce à la création du ministère** de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du codéveloppement.*

315. Krieg-Planque, A. (2012). *Loc. cit.* p. 72.

Vient ensuite différents points qui vont appuyer la légitimité de la création de ce ministère et puisque « *celui qui désigne prend des engagements discursifs*³¹⁶ », le locuteur peut marquer, par ses choix langagiers, son attitude à l'égard d'un objet de discours, en lui attachant (comme dans cette partie illustrée ci-dessous) une axiologie ou valeur morale positive :

Ce ministère est à la fois novateur et ambitieux.

Novateur, car son champ de compétences couvre l'ensemble du parcours d'un étranger candidat à l'immigration en France - depuis l'accueil au consulat jusqu'à l'intégration dans notre pays et l'accès à la nationalité française, ou le retour dans le pays d'origine. Pour créer ce ministère régalien, il a fallu bousculer des habitudes administratives. Nous y sommes parvenus.

Ambitieux, car il s'agit de mettre en œuvre une politique qui respecte l'équilibre attendu par les Français. Nous serons fermes à l'égard des immigrés qui ne respectent pas les lois de la République, comme nous protégerons ceux qui respectent nos règles et nos valeurs.

Procédons à présent à une analyse lexicométrique permettant d'observer les occurrences dans un discours. De surcroît, les comparaisons quantitatives donnent des indices pertinents sur les stratégies discursives et même sur les idéologies sous-jacentes car, les raisons d'être des mots l'emportent en intérêt sur leurs êtres de raison. Pour ce faire, il faut associer diverses fréquences qui amènent à la construction d'un réseau de cohérence puisque « *le fréquentiel fait sens dans le constat des convergences expressives à l'intérieur des textes.*³¹⁷ »

1.16.1. Analyse lexicométrique

Le logiciel d'analyse *Tropes* permet de développer les marques énonciatives, les marques modales, les univers lexicaux ou de référence, les formes de l'argumentation, les occurrences et les fréquences dans un texte.

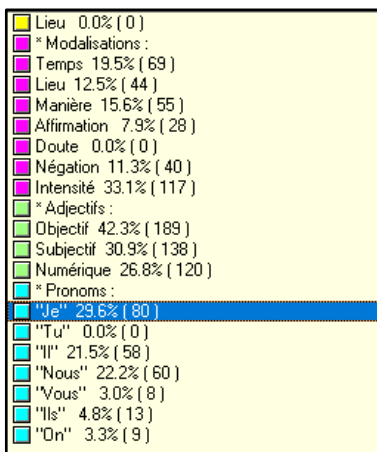
- ◆ **Style argumentatif** : Nous disions précédemment que le style employé par B. Hortefeux dans son discours est argumentatif³¹⁸, s'expliquant par la nécessité de légitimer ce ministère autant que son nouveau projet de loi, que nous pouvons constater dans la construction même de ce discours. L'usage récurrent de conjonctions de coordination, d'adverbes coordonnant ou de locutions adverbiales – particulièrement présentes dans les discours juridiques par exemple –, permettent de structurer ce discours : *comme ; mais ; contrairement à ; toutefois ; plus que ; par rapport ; ...*

316. Plantin, C. (1996). *L'argumentation*. Paris, Le Seuil, coll. « Mémo », p. 60.

317. Bonnafous, S., & Tournier, M. (1995). *Analyse du discours, lexicométrie, communication et politique*. Langages, 29^e année, n°117, Les analyses du discours en France, sous la direction de Dominique Maingueneau, p. 75.

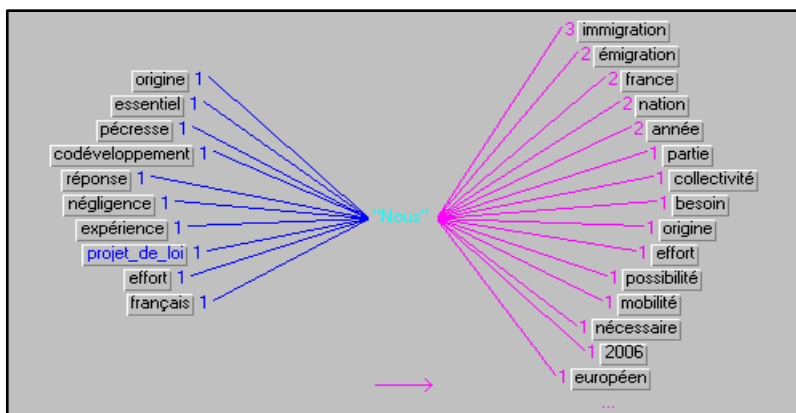
318. Cf. *Déclaration de M. Brice Hortefeux, Paris le 18 septembre 2007. Détail des résultats lexicométriques*. 1. Style, Annexe 5.

- ◆ Le pronom *Je* : L'usage majoritaire de plusieurs pronoms personnels à la première personne du singulier (*je ; moi ; me*) fait sens dans ce discours politique. Le sujet parlant B. Hortefeux, par ce suremploi du *Je* égocentré (spécificité positive, E+80), construit son éthos en démontrant son implication et son rôle premier dans ce nouveau ministère dont il a la charge. Ce *Je* égocentré va de pair avec le *Nous* (E+60) et le *Il* (E+58). Ce dernier, correspondant à un « *tier absent*³¹⁹ » qui permet ici d'exprimer, par un emploi impersonnel, une déclaration ou une action³²⁰ à



entreprendre ; inévitablement défendue par le celui qui s'exprime : *Il faut dire la vérité aux français ; il a fallu ; il doit être respecté ; il faut être prudent ; ...*

- ◆ Le *Nous* exclusif : Ce discours a pour but et de légitimer ce nouveau ministère autant que ses responsables et de faire adhérer les destinataires à leur cause – par effet corrélatif – les responsabiliser aux enjeux du ministère mais de façon indirecte.



Ce « *Nous exclusif*³²¹ » correspond au sujet *Je* en incluant d'autres personnes mais sans le *Vous* (*a contrario* des discours partisans qui, en souhaitant fédérer un électorat, vont les inclure directement par l'usage du « *Nous inclusif*³²² ») ; et qui s'exprime ainsi : *Nous refusons ; nous avons*

319. Labbé, D. (1998). *Le « nous » du général de Gaulle*. Quaderni di studi linguistici, 4/5, p. 333.

320. *Nota*. Les verbes employés en majorité sont des verbes d'action, de type factif à 49,0 %, qui supposent une certaine vérité ou un présumé savoir et ce, par l'usage d'arguments propositionnels : « *Il ne s'agit pas d'une cathédrale administrative [...] il s'agit d'un texte pragmatique et court ; elle doit tout d'abord permettre une maîtrise globale de l'immigration en France ; ... Cf. Déclaration de M. Brice Hortefeux, Paris le 18 septembre 2007. Détail des résultats lexicométriques. 5. Verbes, Annexe 5.*

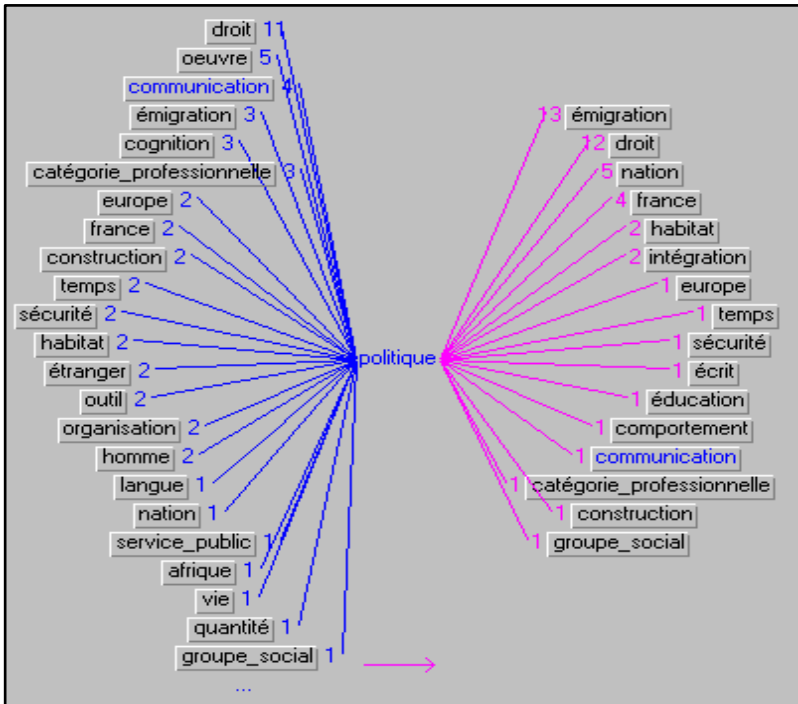
321. Labbé, D. (1998). *Loc. cit.*, p. 334.

322. *Ibid.*

été ; nous voulons également que la France ; nous sommes en parfait accord ; nous serons fermes à l'égard des immigrés ; ...

- ◆ **Les univers de référence** : Il est possible, pour conclure sur ce discours visant à construire un nouvel éthos, de pointer les grands thèmes lexicaux de ce texte qui sont élaborés à partir des principaux substantifs³²³. Les occurrences de mots sémantiquement proches rentrent dans une classe distincte et permettent de dégager des univers de référence pour ainsi révéler « *la coloration générale du texte*³²⁴ ».

1. Le premier correspond à celui de **[politique]** avec 98 mots équivalents trouvés, illustré ci-dessous. Les groupes de mots (ou catégories lexicales) situés à gauche et en bleus sont des références qui précèdent celles situées à droite du graphe, avec la quantité de relations ou fréquence de cooccurrence affichée en nombre. On observe ainsi que la classe centrale **[politique]** est liée en majorité avec les références **[émigration]** et **[droit]**, ce qui fait sens par les objectifs de ce discours argumentatif qui se doit de légitimer autant l'institution que ses prochaines mesures.



La présence de la référence **[émigration]**, ici les flux migratoires qui sont notamment perçus comme illégaux dans ce discours, se justifie par la nature même de cette intervention : *La deuxième*

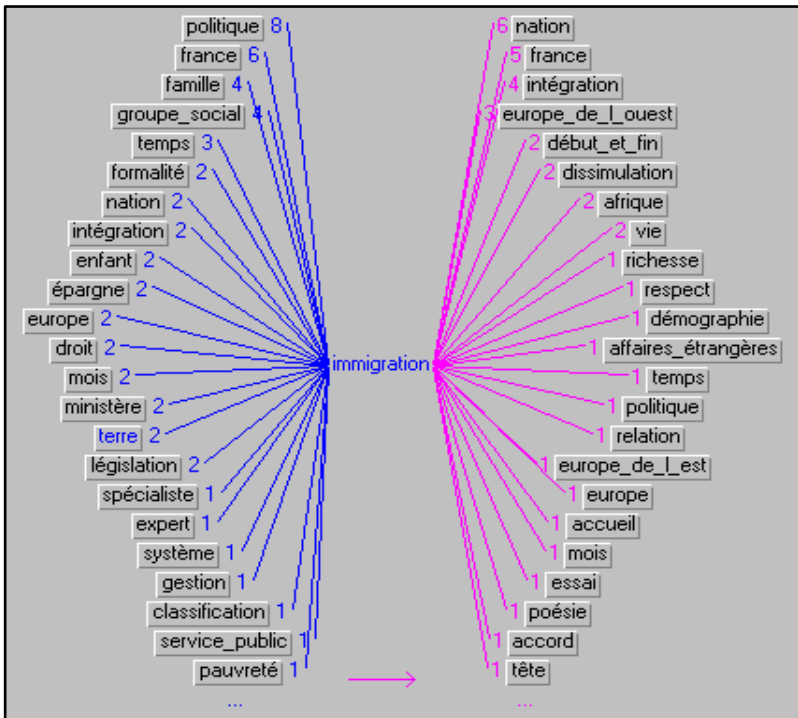
³²³. Cf. *Déclaration de M. Brice Hortefeux, Paris le 18 septembre 2007. Détail des résultats lexicométriques*. 6. Substantifs, Annexe 5.

³²⁴. Leblanc, J.-M. (2016). *Analyses lexicométriques des vœux présidentiels*, Londres, ISTE éditions, p. 224.

raison qui impose de maîtriser les flux migratoires ; la France n'a pas besoin d'une immigration massive ; en matière de gestion de l'immigration, tout laxisme se paie lourdement ; notre futur droit de l'immigration doit prendre en compte ; pour qu'une immigration rime avec enfin avec intégration ; ...

La présence de la référence [droit] permet, quant à elle, d'assurer une cohérence à cet ensemble au regard de la loi, puisque corollaire à la référence [émigration] : Nous devons affirmer le droit de la France ; le projet de loi que je vous présente aujourd'hui ; la création d'un contrat ; j'entends conforter l'indépendance de cette juridiction ; ...

2. Le second thème majeur correspond à celui de [immigration] avec 72 mots équivalents trouvés. Bien que dénommé différemment, celui-ci correspond à la référence [émigration] précédemment citée dans le premier univers de référence mais, mis en valeur pour pouvoir visualiser au mieux les principales relations de celui-ci.



Ainsi, nous pouvons observer que la référence successeure [nation] est celle ayant la fréquence de cooccurrence la plus importante. Sans surprise au regard des motivations de ce discours qui doit, pour se légitimer, argumenter sur le bien-fondé d'une législation stricte en matière d'immigration : Conduire la politique d'immigration de notre pays ; ou le retour dans le pays d'origine ; c'est tout l'enjeu de la négociation, avec les pays d'origine de l'immigration ; ...

Ce discours au style argumentatif s'explique autant par les marques énonciatives et verbes factifs qui viennent le construire et lui conférer du sens, que par la structure mobilisée qui se scinde en deux univers concomitants. Un univers politique, puisque B. Hortefeux se doit de présenter les prochaines mesures du ministère et plus largement, de proposer une politique d'immigration forte. Le second univers vient justifier le premier, puisque l'immigration est ici présentée comme massive, illégale et donc opposé à l'enjeu central du ministère qu'est « l'immigration (économique) choisie » ; que l'on pourrait illustrer par ce raisonnement : « **Le problème des trente dernières années, ce n'est pas l'immigration en soi, mais plutôt l'absence d'une politique d'immigration réfléchie, cohérente, déterminée. Je suis venu devant vous avec la ferme décision de rompre [...] avec les errements du passé.** » En joignant un problème et sa solution, B. Hortefeux entend démontrer la nécessité de nouvelles mesures relatives à l'immigration et donc, justifier l'existence de ce nouveau ministère qu'il préside. En effet, cette intervention portée sur l'immigration est, comme il le rappelle dans son introduction, tenue pour la première fois devant l'Assemblée nationale. Nous disions précédemment qu'un discours doit être considéré comme une forme d'action inféodée aux règles normatives sociales. Ces règles sociales façonnent celles locutionnelles car « *la notion de rituel ou de ritualisation, constitutive, nous l'avons vu, de l'approche en termes de communautés discursives, est bien au cœur de la définition même du genre « texte ritualisé pour certaines formes de son énonciation* » (Beacco 1992 : 10).³²⁵ » Ainsi, la forme employée par cet ancien ministre et bien entendu conforme aux bonnes mœurs :

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, Monsieur le Président de la Commission des lois, Monsieur le Président de la Commission des affaires étrangères, Monsieur le Rapporteur, Monsieur le Rapporteur pour avis, Mesdames et Messieurs les Députés

Plus encore, ce discours est prononcé devant une haute autorité, un contexte d'énonciation qui est déterminant dans la formation d'une autorité ou de son exclusion, que l'on conclura comme acquise, au moins par son statut d'individu institué comme haut fonctionnaire d'État et la tête d'une institution. Cependant, il est intéressant de noter que B. Hortefeux produit par lui-même sa propre autorité, par l'usage majoritaire (correspondant à 29,6%) du pronom *Je* égocentré : *Je n'accepte pas ; j'en veux aussi pour preuve ; je veux également ; j'ai engagé ; je souhaite ; je crois utile d'aller plus loin ; j'ai la responsabilité ; j'ai la charge ; ...*

Les pronoms³²⁶ singuliers et à la première personne du pluriel démontrent soit l'impératif pour ce nouveau ministre de justifier sa position par ses compétences et son implication, que la politologue Corinne Gobin détermine comme « *le discours de la compétence et de la bonne moralité de l'autorité*³²⁷ » ; soit l'ambition pour B. Hortefeux d'individualiser sa politique.

³²⁵. Oger, C. (2005). *L'analyse du discours institutionnel entre formations discursives et problématiques socio-anthropologiques*. Langage et société, 114(4), p. 119.

³²⁶. Cf. *Déclaration de M. Brice Hortefeux, Paris le 18 septembre 2007. Détail des résultats lexicométriques*. 4. Catégories fréquentes, Annexe 5.

³²⁷. Gaubin, C. (2011). *Des principales caractéristiques du discours politique contemporain...* Les langages de l'idéologie. *Etudes pluridisciplinaires*, 30, p. 169-186.

- ♦ Par le Je égo-centré : *Ce que je vous propose est dans la continuité de ce qu'a entrepris Nicolas Sarkozy ; non seulement de légiférer - ce que je vous invite à faire avec audace et détermination - mais aussi - et c'est ma responsabilité - d'agir sur le terrain ; ...*
- ♦ Par celui du Nous exclusif : *Nous refusons ; nous savons ; nous souhaitons donc ; nous proposons d'une part ; de la réponse que nous apporterons à la question migratoire ; ...*

Une individualisation du discours à l'instar de l'ancien chef de l'État N. Sarkozy, que la linguiste Virginie Delmas analyse ainsi : « *Au niveau syntaxique, il a tout d'abord été relevé que le pronom personnel « je » est l'actualisateur, le sujet syntaxique et le signe privilégié le plus fréquent [...] Cela s'accompagne d'une utilisation de la première personne du pluriel qui ne renvoie jamais à un collectif politique : sa politique est complètement individualisée que ce soit celle passée ou celle à venir.*³²⁸ »

Proche et appartenant à la même famille politique que celle de B. Hortefeux, la comparaison reste peu pertinente néanmoins, car la situation d'énonciation est bien différente autant que le statut des deux hommes politiques. Il reste tout de même intéressant de signifier cette légère similarité discursive.

1.17. La prégnance du discours politique.

Le discours est une mise en sens et la façon dont les institutions et acteurs politiques définissent un objet, construisent des représentations, usent de références, peut conduire à une certaine imprégnation dans l'imaginaire collectif : « *Je donne toujours l'exemple, quand [Jean-Marie] Le Pen passe des problèmes des immigrés au problème - au singulier - des immigrés il créer un cadrage pour penser l'immigration en France.*³²⁹ » Autrement dit, « *chacune de ces expressions [et formules] par jeu d'opposition avec d'autres expressions, construisent ainsi le réel selon un certain point de vue, facilitent le chemin interprétatif vers une certaine conclusion argumentative, et dessinent en creux les contours de la position occupée par le locuteur.*³³⁰ » Ce locuteur mentionné n'est pas un individu lambda, le discours lui-même n'est pas le fruit d'une discussion anodine. Les discours portés par un acteur politique, d'institution (et donc institués), est « *le fait d'un locuteur donné dans une conjoncture historique donné*³³¹ ». Le discours politique ou institutionnel est ainsi, un discours d'autorité par définition puisque politique ou d'institution.

« *Par ailleurs, il fait autorité parce que ceux qui le produisent sont sensés parler au nom d'une institution, au nom du collectif, au nom de grandeurs qui sont universelles.*³³² »

³²⁸. Delmas, V. (2012). *Pour une analyse pluridimensionnelle du discours : le discours politique*. La linguistique, vol. 48(1), p. 112.

³²⁹. Cf. *Entretien n°2, Christian Le Bart*. Question 7, Annexe 4.

³³⁰. Krieg-Planque, A. (2012). *Op cit.*, p. 91.

³³¹. *Ibid.*

³³². Cf. *Entretien n°2, Christian Le Bart*. Question 8, Annexe 4.

II. LES RELECTURES DE L'HISTOIRE DE FRANCE PAR NICOLAS SARKOZY

Dans ce dernier chapitre, nous nous intéressons davantage à l'homme politique, ses interventions, ses relectures de l'histoire :

- ◆ « *Le 30 avril 2007, durant la campagne présidentielle, le Comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire (CVUH) déclare : « Comme Lavisse – modèle sans doute fourni par Henri Guaino et Max Gallo – Sarkozy intègre toute l'histoire. » ;*
- ◆ « *Le 24 avril 2008, toujours à propos du président de la République, Marc Lambron, dans Le Nouvel Observateur, écrit : « Son ventriloque Henri Guaino lui concocte des instances nationales sorties des manuels de Lavisse »³³³ ».*

1.18. Une volonté politique.

« *Je veux remettre à l'honneur la nation et l'identité nationale. Je veux rendre aux Français la fierté d'être Français.*³³⁴ »

Il est concevable de faire « *l'hypothèse de la sincérité* », comme le suggère C. Le Bart ; mais également d'admettre que « *le talent de Sarkozy c'est d'arriver au bon moment et d'incarner ces mutations sociologiques*³³⁵ ». Il a été supposé en amont que le projet de l'identité nationale fut, au-delà de vouloir gommer tout particularisme culturel en France, de procéder à une réédition du roman national traditionnel français. L'historien Blaise Dufal³³⁶ nous donne la possibilité de corriger cette hypothèse en considérant ce projet politique autrement :

8. L'identité nationale sous le quinquennat Sarkozy s'apparente de prime à bord à une réédition du roman national français. Quel est votre point de vue sur ce projet idéologique, s'il en est ?

- *Ce n'est pas une réédition du roman national. Globalement, quand on parle de roman national, on fait référence à celui sous la IIIe République, et l'identité nationale ne peut correspondre à cela puisque la problématique identitaire est antinomique de l'idéal républicain français traditionnel. Au sujet du projet idéologique de Sarkozy, il y a la nouvelle droite, celle des années 70 où un ensemble de groupes s'articule autour de la personnalité d'Alain de Benoist – qui est un philosophe, essayiste et grand intellectuel de l'extrême droite française –*

333. Leduc, J. (2013). *Pourquoi enseigner l'histoire ? La réponse d'Ernest Lavisse*. Histoire@Politique, n° 21(3).

334. Cf. Allocution de Nicolas Sarkozy à l'annonce de son élection à la présidence de la République. Paris, 6 mai 2007.

335. Cf. *Entretien n°2, Christian Le Bart*. Question 13, Annexe 4.

336. Cf. *Entretien n°1, Blaise Dufal*. Question 8, Annexe 2.

qui, inspiré par Antonio Gramsci, va développer tout un ensemble de théories, de stratégies pour faire triompher les conceptions de l'extrême droite française. 30 ans plus tard, temps que ce dernier c'était fixé avec différentes vagues stratégiques, Sarkozy arrive par la droite classique française mais il est cependant porteur d'une idéologie qui, elle, est directement liée à la nouvelle droite donc, à l'extrême droite française. Sarkozy qui se vante d'être un Gramsci de droite, et qui se vante d'avoir emprunter les électeurs de Marine Le Pen et ce, en usant des idées du Front national. **Donc cette problématique d'identité française, d'identité nationale est le résultat d'une longue évolution des théories de l'extrême droite [...]** C'est-à-dire, que l'on débute dans les années 60 avec un racialisme de distinction (les blancs, les noirs, les arabes où immédiatement, la distinction se fait sur des catégories physiques) [...] Ensuite, dans les années 70-80, c'est le Front national qui domine avec « les Français d'abord », se situant après le choc pétrolier, ce sont les arguments économiques qui dominent ; l'émigration correspond donc à ceux qui vont « piquer le boulot des Français ». Deuxième vague donc.

Troisième vague, dans le début des années 2000 avec la vague identitaire qui repose sur un ethno-différentialisme. Reposer sur la distinction de l'autre, noir ou basané, ne passe plus tout à fait, on ne peut plus le dire ainsi. On peut le penser mais on ne le dit pas. Et pour pouvoir le dire librement, sans être perçu comme raciste, on use de l'argument culturel. [...] **L'ethno-différentialisme : la différence ne se fait plus sur l'aspect physique mais sur les caractéristiques culturelles.** C'est finalement, l'aboutissement du projet de la nouvelle droite et ces trois étapes que je vous ai décrites sont détaillées par Alain de Benoist dans les années 70. La troisième étape correspondant à celle culturelle où « la majorité pensera comme nous » en terme identitaire ; où l'on imposera ainsi les termes du débat.

Ce développe donc, dans les années 2000, des groupuscules **que sont les identitaires et qui vont renouveler en profondeur l'idéologie de l'extrême droite mais aussi fortement influencer tout un tas de personnes autour de Sarkozy.** Je citais Patrick Buisson précédemment mais d'autres s'y retrouverons aussi. [...]

C'est de là que provient cette identité nationale, cette volonté de promouvoir une culture française, notamment chrétienne. Cette référence chrétienne est très importante. Il y a eu un débat, au moment des échanges sur le préambule « des origines chrétiennes de l'Europe » par l'Union européenne. Sarkozy a été l'un des premiers présidents à accepter la position chanoine de la France. Sarkozy qui est d'ailleurs lié à certains milieux catholiques, plutôt fermes disons, va prendre position. [...] **L'identité nationale intervient donc dans un passage au différentialisme culturel,** qui est une manière d'exclure mais, qui est plus difficilement accusable de racisme.

- L'identité nationale est donc avant tout une idéologie.

- **En effet, de là, on pourra construire du récit mais c'est [un projet] idéologique avant tout.**

Ainsi ce projet n'est pas un roman national revisité, mais, comme le suggère B. Dufal, cela reste idéologique. Cette idéologie, reposant sur l'unité de la nation, se doit de convoquer différentes représentations pour fédérer au mieux, comme nous le supposons dans notre première hypothèse. C. Le Bart³³⁷ nous éclaire davantage sur la conduite de ce projet et le tournant opéré par l'ancien chef de l'État :

10. L'identité nationale sous le quinquennat Sarkozy fut particulièrement contestée. Quel est votre point de vue sur ce projet politique, ou idéologique s'il en est ?

- *Il y avait ce projet du ministère de l'identité nationale, il y a chez Sarkozy incontestablement ... le souci de rompre avec la culture de repentance*³³⁸. *C'est-à-dire, arrêter que la France batte sa coupe pour ce qu'elle a fait pendant la guerre, la guerre d'Algérie, etc. Il fallait reproduire de la fierté nationale, il fallait réorienter le récit national autour d'une adhésion par fierté, « je serais d'autant plus sensible à une identité française dès-lors qu'elle sera une raison d'être fier d'être français. »*

- Une sorte d'effervescence ?

- *Oui, l'envie d'offrir un support de projection qui soit attractif. En considérant que l'on avait trop fait sur le terrain de la repentance et qu'il fallait donner, en particulier aux jeunes et à ceux les moins intégrés socialement, [des raisons] d'aimer la communauté nationale. Dit comme ça, ce n'est pas antipathique mais c'était un peu anachronique quand même.*

« Anachronique » puisque reposant sur des désirs que l'on pourrait et rapprocher à ceux d'E. Lavisser – où l'exultation patriotique repose sur des récits historiques romancés –, mais également sur un modèle assimilationniste usité. Ce modèle précède celui de l'interculturalité et des logiques intégratives qui s'en suivent.

Aparté VII : Assimilation, interculturalité, intégration

L'approche assimilationniste est dominante dans les politiques d'immigration en œuvre avant les années 1980. La politique culturelle, en direction des immigrés, oscille entre volonté assimilationniste et désir de maintenir une certaine culture d'origine qui favoriserait un hypothétique retour au pays d'origine. L'État met donc en place des offices tels que l'OPCI (Office National pour la Promotion des Cultures Immigrés), qui deviendra ensuite l'ICEI (Information Culture Et Immigration). Avec l'arrivée au pouvoir du Parti Socialiste et la publication d'un rapport réalisé en 1982 à la demande du Secrétaire d'État auprès du ministre de la Solidarité nationale, chargé des immigrés – « l'information et l'expression

³³⁷. Cf. *Entretien n°2, Christian Le Bart*. Question 10, Annexe 4.

³³⁸. « *Je déteste cette mode de la repentance qui exprime la détestation de la France et de son Histoire. Je déteste la repentance qui veut nous interdire d'être fiers d'être français, qui est la porte ouverte à la concurrence des mémoires, qui dresse les Français les uns contre les autres en fonction de leurs origines et qui est un obstacle à l'intégration parce qu'on a rarement envie de s'intégrer à ce que l'on a appris à détester.* » Cf. N. Sarkozy, discours de Tours – 10/04/2007.

culturelle des communautés immigrées en France » par Françoise Gaspard –, une nouvelle politique d'insertion à l'intention des immigrés sera appliquée, avec principalement, la prise en compte de la dimension interculturelle de la société française ; en prônant, par exemple, une éducation interculturelle à l'école, y compris dans l'enseignement des langues d'origine des parents.

Cette nouvelle approche subira différents bouleversements dans les années qui suivirent avec, dès les années 1990, un contexte politique favorable : à la montée de l'extrême droite française, donnant lieu à une certaine banalisation des discours xénophobes ; à l'essoufflements des mouvements antiracistes ; au fort consensus républicain qui s'articule autour du modèle d'intégration « à la française » ; ainsi qu'à l'apparition des premiers débats sur la notion de laïcité. En conséquence, l'approche interculturelle sera remise en cause à la fin des années 1990, celle qui avait prévalu lors de la création de l'association étatique ADRI (l'Agence pour le Développement des Relations Interculturelle) en 1982, à la suite du rapport sus-évoqué ; au profit de la promotion et de la mise en avant des valeurs dites « républicaines ».

Nicolas Sarkozy le 23 avril 2006 prononcé ceci devant de nouveaux adhérents au parti politique de droite l'UMP (Union pour un mouvement populaire) : « *S'il y en a que ça gênent d'être en France, je le dis avec le sourire mais avec fermeté, qu'ils ne se gênent pas pour quitter un pays qu'ils n'aiment pas* ». Une conception passionnelle, voire manichéiste de la France, qu'il réaffirmera le 12 novembre 2009 à La Chapelle-en-Vercors, au sujet de l'identité nationale où « *l'amour de la patrie [...] ne se pense pas comme une juxtaposition de communautés ou d'individus [...] Devenir français, c'est adhérer à une forme de civilisation, à des valeurs, à des mœurs* ». Une conception et passionnelle et civilisationnelle et universaliste et donc, inévitablement excluante.

Source : Tiré des enseignements dispensés par Phillippe Blanchet, professeur des universités, enseignant-chercheur, directeur de recherches en sciences du langage, spécialiste de sociolinguistique, communication plurilingue et interculturelle, didactique des langues.

L'unité nationale suppose également, tout comme le roman national traditionnel, une certaine homogénéisation de la société. Cette conception de la France, ou plutôt de la nation française par N. Sarkozy ne lui est en rien exclusive dans l'absolu. À juste titre, car « *on peut considérer [...] que le rôle d'un acteur politique c'est toujours de fabriquer de l'identité et de définir ce qu'est le dénominateur commun à l'ensemble de la communauté.*³³⁹ » Cependant, l'identité nationale peut être appréhender de diverses façons, que ce soit sous le prisme de la pluralité culturelle ou de l'unicité. Dès-lors, on peut s'interroger sur les ambitions de l'ancien chef de l'État qui, en vantant plutôt l'unicité, favorise par-là une vision homogénéisante de la société et qui implique, irrémédiablement, une certaine forme d'exclusion d'une partie de cette société, du moins, dans ses interventions. B. Dufal³⁴⁰ étaye davantage cette dimension excluante :

³³⁹. Cf. *Entretien n°2, Christian Le Bart*. Question 11, Annexe 4.

³⁴⁰. Cf. *Entretien n°1, Blaise Dufal*. Question 7, Annexe 2.

7. Est-ce que le roman national n'est pas juste une question d'unité nationale tout simplement ? De faire union autour d'une histoire, d'une belle histoire ?

- *C'est un problème que chacun peut se poser. Est-ce que vous préférez considérer que vous avez une vie formidable en pensant que cela vous rendra heureux ? Ou est-ce que vous préférez regarder objectivement votre vie pour essayer de l'améliorer ? La deuxième posture impliquerait d'observer les erreurs que vous avez faites et tenter de vous améliorer. C'est valable pour chacun individuellement [...] Et, c'est aussi valable à l'échelle d'une communauté politique plus grande. Et le roman national existe pour masquer les dissensions, pour essayer d'unifier les gens. Vous parlez d'union mais, le roman national est excluant. Quelles sont les catégories nationales qui ont été exclues du roman national français ?*

- Toutes celles qui ne sont pas affiliées directement à son histoire. Je dirais certaines classes sociales, plutôt défavorisées ou étrangères.

- **Plus largement, le peuple a été exclu. Hormis pour la Révolution française, le reste du roman national français exclu le peuple.** *On ne parle que des grands rois, donc des dirigeants. Exclusions donc des pauvres. Également, exclusion d'un groupe qui représente la moitié de la population que l'on appelle les femmes. Dans le roman national, la seule femme qui existe, enfin, il y a plutôt deux femmes qu'on a vaguement le droit de citer dans le roman national traditionnel français c'est Jeanne d'Arc et Marie Curie. Sur 2000 ans ça fait peu. On peut considérer que c'est une forme d'exclusion. Les personnes racisées sont également exclues du roman national français, non-blanches j'entends. Avez-vous déjà vu les représentations d'Alexandre Dumas ? Il n'était pas blanc de peau, il était métisse donc il a été blanchisé.*

- Pour coller à quelle vision ? Quel désir ?

- *Celle du grand écrivain. De la même manière que toute l'histoire du XIX^e siècle devrait s'écrire dans une histoire globale, donc en excluant les rapports avec les colonies et les outre-mers, qui étaient pourtant moteurs à un certain niveau. Donc on exclut des personnes mais aussi des territoires non métropolitains. Finalement, le roman national veut faire union mais, en cherchant cette union, il produit de l'exclusion ; ce qui est une raison suffisante à le déconstruire et à le défaire. C'est bien là que l'on peut faire tomber l'argument du « il est impératif d'unir toute la société, toute la nation », qui, socialement ou sociologiquement n'a pas de sens. Il n'a jamais été prouvé qu'il fallait partager une même histoire pour dire bonjour à sa voisine ou pour que l'économie soit florissante. Encore moins, qu'il fallait connaître l'histoire pour être un bon dirigeant politique ; ou un bon ou mauvais analyste journalistique. Donc, il y a ce mythe comme si avoir une histoire commune ça pouvait faire société, c'est faux. La seule chose qu'on a noté, c'est que la production d'un roman national sous la III^e République – et son caractère de doctrine très forte, d'endoctrinement des populations - a permis une chose, ça a permis que des millions d'hommes aillent crever dans les tranchées.*

- Une justification à la Grande guerre ?

- Ça a permis la soumission ; c'est un moyen de contrôle des populations ; c'est une idéologie comme d'autres. Vous faites croire que votre ennemi depuis 3000 ans c'est les Allemands car ils nous ont volés l'Alsace et la Lorraine ; comme si ces deux régions appartenaient historiquement à qui que ce soit. **Il y a eu réellement une construction littéraire, politique, pédagogique orchestrée pendant trente ans en France pour aboutir à un consentement à la guerre.** C'est là où le roman national a une efficacité très forte. Finalement, les romans nationaux servent surtout à produire du consentement à la guerre.

- Dans des logiques belliqueuses donc.

- **Et d'oppositions.** Mais il y a aussi d'autres formes du récit des communautés. Nous ne sommes pas obligés d'être dans cette vision [stricte] de la nation, qui possède structurellement une dimension guerrière. C'est donc pour cela que ce n'est pas la meilleure manière de définir une communauté. **Le roman sert à produire de l'unité, mais cette unité profite surtout aux gouvernants, aux dirigeants.** Un roman national qui vous explique que « vous avez toujours été gouverné par un roi et que vous n'avez rien à décider » est une manière de justifier un pouvoir non démocratique ou peu démocratique.

Retenons que le roman national s'appuie sur la romance où l'héroïsation de ses histoires exclue une partie de la population. Unifier l'histoire, la rendre plus séduisante n'aboutit en définitive qu'à une simplification relevant plutôt de l'idéologie ; aussi passionnelle et sincère soit-elle. Bien souvent l'objet de ces convoitises se retrouve essentialisé, pour ne devenir qu'une représentation autoritaire de ce qu'est ou de ce que doit être l'histoire. Autrement dit, ils « vont [le régionalisme, le nationalisme, le religieux ou la politique...] chercher dans l'histoire, dans leurs propres histoires des événements ou des figures à mettre en avant pour se définir, se redéfinir ou au contraire, se diviser.³⁴¹ »

Dès-lors, « **le référent historique est vidé de son sens historique et ne correspond plus à ce qu'il est.** [Au sujet de l'incendie de la célèbre cathédrale parisienne] Notre-Dame n'existe plus, elle est comme invisibilisée par les discours qui lui sont portés ; c'est une forme de production d'un discours sur l'histoire qui, en se voulant historique, **ne discute plus vraiment de sa complexité.** Le monde est complexe et pour le comprendre, on ne peut se contenter de phrases simples. **Ce type de discours lessive la complexité du monde et le réduire à des slogans ou des images simplifiés.**³⁴² »

341. Cf. Entretien n°1, Blaise Dufal. Question 1, Annexe 2.

342. Cf. Entretien n°1, Blaise Dufal. Question 10, Annexe 2.

1.19. Les références historiques de Nicolas Sarkozy.

Subrepticement évoqué, les références de l'ancien président de la République furent particulièrement multiples, alors que l'on pourrait supposer qu'un représentant politique emploie des références inhérentes à son parti. C. Le Bart³⁴³ distingue deux postures qui nous permettent d'esquisser celle de N. Sarkozy :

4. Quelles peuvent être les motivations d'un acteur politique à user de l'histoire ? À des fins politiques, électoralistes, identitaires ?

- Il y a deux choses. Les usages que l'on pourrait appeler partisans ou électoralistes. L'histoire de France vue par Marine Le Pen n'est pas la même histoire de France vue par Emmanuel Macron, qui n'est pas l'histoire de France de Sarkozy ... et en disant « Sarkozy », j'ai peut-être la réponse à votre prochaine question. La façon dont Sarkozy [...] a brouillé les cartes en utilisant Blondel, Léon Blum, et autres gens de gauche [...] En opposition à cela, ceux qui parviennent à des positions de pouvoir accèdent plutôt, comme le fait Sarkozy en mélangeant les références de droite et de gauche, une réconciliation [générale]. On est dans une fonction d'anthropologie politique, de création d'une communauté nationale plutôt que de rassemblement d'un camp.

De ce fait, l'usage de références qui ne sont pas celles utilisées communément par son courant politique interroge quant à ses motivations. L'une d'elle serait une tentative de « **moderniser la droite, de la déringardiser, de dire que l'on ne peut pas rester sur l'électorat de Chirac, sur cette France catholique, vieillissante et rurale [...]** Une façon de moderniser la droite, ça a été de dire « je peux rassembler » dans une posture un peu gaullienne, **en dépassant le clivage droite-gauche.**³⁴⁴ » Il est donc question d'usage de « *figures multiples et diverses, comme Clémenceau* [dans lequel il se reconnaît, notamment dans son discours prononcé à Saint-Quentin, 25/01/2007]. *Mais, ça ne l'empêchera de critiquer Mai 68* [Toulon, 07/02/2007]. *Donc, il fait une sorte d'identité bricolée et un peu singulière.*³⁴⁵ »

Pour étayer davantage ce que C. Le Bart évoque au sujet de cette stratégie optée par N. Sarkozy, il paraît pertinent de présenter quelques-unes de ses références. Pour ce faire, nous nous appuyerons sur l'ouvrage collectif du CVUH, *Comment Nicolas Sarkozy écrit l'histoire de France*, pour pointer ses errances historiques mais également, nous permettre d'en comprendre les raisons. Avant cela, il est utile de préciser une seconde fois qu'il n'y a rien d'étonnant à ce qu'un candidat à la présidence de la République, tout comme un président élu, fasse un abondant usage de références historiques dans ses discours. Il reste tout autant utile de préciser que N. Sarkozy fut particulièrement enclins à user de références « hétéroclites³⁴⁶ ».

343. Cf. *Entretien n°2, Christian Le Bart*. Question 4, Annexe 4.

344. Cf. *Entretien n°2, Christian Le Bart*. Question 12, Annexe 4.

345. *Ibid.*

346. *Nota*. Il doit être clarifié que les références historiques ne sont en rien d'exclusives à un quelconque parti politique. Nonobstant, elles « *deviennent des bornes et des marqueurs qui vont être ravivés à chaque génération [politique] pour, à nouveau, se distinguer les uns des autres.* » Cf. *Entretien n°1, Blaise Dufal*. Question 1, Annexe 2.

1.19.1. Tableau des références

	Références	Dates et lieux	Commentaires (CVUH)	Usages dans ses discours
1	Maurice Barrès ³⁴⁷	- Discours de Metz (17/04/2007) - Discours de Rouen (24/04/2007)	<u>Les deux caractéristiques du nationalisme de l'anti-dreyfusard Maurice Barrès :</u> ♦ « <i>Le contenu</i> ». La France est en crise, il faut la défendre contre un ennemi étranger. ♦ « <i>La rhétorique</i> ». Si on aime la France, on ne peut la critiquer. Pour la défendre, « <i>il faut consolider l'identité nationale [...] principalement, ses racines rurales et catholiques.</i> »	N. Sarkozy s'appuie bien plus sur la rhétorique barrésienne (identité nationale et rapports au religieux), visible dans ce premier discours : « <i>« Notre Père qui êtes au Royaume des Cieux, de combien de temps il s'en faut que votre règne arrive au Royaume de France » disait la Jeanne d'Arc de Péguy [...] qui s'est mise en tête un jour de libérer la France. Et sur la colline inspirée de Sion, Barrès priait d'un même élan du cœur la Vierge, la Lorraine et la France et écrivait pour la jeunesse française le roman de l'énergie nationale.</i>
2	Léon Blum ³⁴⁸	- Discours de Poitiers (26/01/2007) - Discours de Lyon (05/04/2007) - Discours de Tours (10/04/2007)	<u>Léon Blum, figure du socialisme, incarne :</u> ♦ « <i>L'artisan du rassemblement des forces de gauche contre le fascisme.</i> » ♦ Celui qui a mis « <i>fin au puissant mouvement de grèves</i> » ; par des acquis sociaux obtenus « <i>qui marquent un tournant majeur dans l'histoire sociale de la France.</i> »	Particulièrement cité par N. Sarkozy, L. Blum est défini comme celui « <i>qui respectait le travail, qui aimait les travailleurs</i> » dans son discours prononcé à Tours. Une façon et de vanter son modèle de campagne « <i>Travailler plus pour gagner plus</i> ³⁴⁹ » et de critiquer les partis de gauche : « <i>j'ai voulu dire que je ne reconnaissais pas l'héritage de Jaurès, de Blum ou de Camus dans la gauche d'aujourd'hui. J'ai voulu dire que la droite d'aujourd'hui avait autant le droit de revendiquer l'héritage des conquêtes sociales du Front Populaire et du Conseil National de la Résistance que la gauche d'aujourd'hui.</i> » Plus explicitement encore, « <i>Je trouve insensée cette idée selon laquelle la fraternité, la justice, le progrès social seraient de gauche.</i> »

³⁴⁷. Noiriel, G. (2008). « Mauris Barrès », dans *Comment Nicolas Sarkozy écrit l'histoire de France*. De Cock, L., Madeline, F., Offenstadt, N., & Wahnich, N. (dir.), Marseille, Agone, coll. « Passé & présent », p. 33-34.

³⁴⁸. Noiriel, G. (2008). « Léon Blum », dans *Comment Nicolas Sarkozy écrit l'histoire de France*. De Cock, L., Madeline, F., Offenstadt, N., & Wahnich, N. (dir.), Marseille, Agone, coll. « Passé & présent », p. 40-42.

³⁴⁹. *Nota*. Slogan de Nicolas Sarkozy pour sa campagne présidentielle de 2007.

3	La Commune ³⁵⁰	<p>- Discours d'Aix-en-Provence (16/01/2007)</p> <p>- Discours de Maisons-Alfort (02/02/2007)</p> <p>- Discours de Caen (09/03/2007)</p> <p>- Discours de Besançon (13/03/2007)</p> <p>- Discours de Tours (10/04/2007)</p>	<p>Comme nous l'a précisé B. Dufal, la Commune est traditionnellement – tout comme le peuple et ses révoltes – un épisode historique peu cité : « <i>Dans le roman national général, il ne faut pas parler de guerre civile, parce qu'une guerre civile serait la négation du corps, or, le corps doit être uni, ce corps de l'Etat, de la nation. Il faut donc taire les guerres civiles.</i>³⁵¹ »</p> <p><u>Deux axes peuvent être employés pour qualifier cette période de trouble :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Une « <i>résurgence du mouvement sociale et républicain</i> » après la défaite de Napoléon III, qui incarne « <i>une volonté de résistance et de république sociale.</i> » ♦ C'est aussi : « <i>l'autonomie des sujets politiques, mesures sociales, séparation de l'Église et de l'État, éducation laïque.</i> » 	<p>N. Sarkozy s'appuie sur cet épisode – et autres, qu'il confond en un seul et même ensemble « <i>insurrectionnel</i> » – pour justifier une unité nationale : « <i>C'est par l'école que l'unité française s'est accomplie après la grande cassure révolutionnaire, l'Empire, 1830, 1848, la Commune et la douloureuse séparation de l'Église et de l'État.</i> » Dans son discours à Besançon, il poursuit son plaidoyer républicain visant l'unité nationale : « <i>Après le désastre de 1870 et la crise sanglante de la Commune, les républicains firent de la « réforme intellectuelle et morale » la pièce centrale de leur programme de redressement national.</i> »</p> <p>Elle doit a fortiori passer par l'éducation nationale, l'amour patriotique et plus largement, par l'obéissance³⁵² : « <i>Le mot autorité ne me fait pas peur, le mot morale non plus. L'autorité ce n'est pas l'autoritarisme. L'autorité ce n'est pas l'obéissance aveugle. C'est l'obéissance consentie. L'autorité ce n'est pas la crainte. C'est le respect. L'autorité ce n'est pas la force, c'est la légitimité. [...]</i> <i>L'autorité, c'est quand le maître est respecté, c'est quand la loi est la même pour tous, quand le crime est puni et le mérite récompensé...</i>³⁵³ »</p>
---	---------------------------	---	---	--

³⁵⁰. Le Troquet, O. (2008). « La Commune », dans *Comment Nicolas Sarkozy écrit l'histoire de France*. De Cock, L., Madeline, F., Offenstadt, N., & Wahnich, N. (dir.), Marseille, Agone, coll. « Passé & présent », p. 58-60.

³⁵¹. Cf. *Entretien n°1, Blaise Dufal*. Question 6, Annexe 2.

³⁵². « *C'est ce procédé (anaphore en entrée, épiphore en sortie), proche du « bourrage de crâne », que Sarkozy utilise dans ses passages les plus dissensuels, à visées polémiques et idéologiques. [...] : « Mai 68 est hélas passé par là. À bas l'autorité ! C'était cela le programme de mai 68. À bas l'autorité ! [...] La supériorité du maître sur l'élève, c'est fini ! Ringard ! La soumission à la loi, c'est fini ! Dépassé ! Le pouvoir de police, c'est fini ! Enfin ! Le respect de l'Etat et de ceux qui le représentent, c'est fini ! L'amour de la patrie, la fidélité à la France, à son drapeau, la gratitude vis-à-vis de ceux qui se sont battus pour elle, c'est fini ! La morale, c'est fini ! L'humilité devant le savoir, devant les grandes œuvres de l'esprit humain, c'est fini ! La hiérarchie des valeurs, c'est fini ! [...] À bas l'autorité ! [...] (N. Sarkozy, 7 février 2007, Toulon).* » Cf. Mayaffre, D. (2015). *L'anaphore rhétorique. Figure des figures du discours électoral de Nicolas Sarkozy*. Pratiques 165-166, p. 8-9.

³⁵³. N. Sarkozy, discours de Perpignan – 23/04/2017.

1.19.2. Un syndrome de Stendhal revisité

Comme nous venons de le voir avec ces trois références, N. Sarkozy mêle intelligemment diverses sources historiques pour construire son argumentaire. Pour le déconstruire, il est nécessaire de reprendre chacune d'entre elles pour mettre à jour ses interprétations de l'histoire. Si l'on admet sans faute que les figures qu'il invoquent lui sont inspirantes et qu'il les mobilise avec sincérité, nous admettons également l'efficacité de tels procédés :

- ♦ Une visée électoraliste qui lui permet autant de fédérer au sein de son propre parti que de séduire un électorat bien plus large ; à l'instar de celui du Front national³⁵⁴ lors des présidentielles de 2007.
- ♦ Permettre une certaine dépolitisation de l'histoire en l'essentialisant, les conquêtes napoléoniennes ne deviennent « *qu'un rêve de civilisation*³⁵⁵ » ; ou en la réduisant à une simple image d'Épinal tirée des manuels de la IIIe République : « *Nicolas Sarkozy réactive le mythe de la continuité nationale depuis Clovis, voire depuis Vercingétorix, ce grand homme que l'Auvergne bien sûr donna à la France* » [Clermond-Ferrand, 27.04.07].³⁵⁶ » Stratégie que l'on peut affilier à l'une de ses anciennes plumes, Henri Guaino : « *Nous voulions casser les affiliations automatique.*³⁵⁷ » Une désaffiliation qui permet de multiplier les références historiques (et surtout politiques), brouillant ainsi celles titulaires pour les partis qui lui sont opposés. Passant de Jean Moulin à Nicolas de Condorcet, Napoléon III aux Lumières, N. Sarkozy disait qu'aucun « *d'entre nous ne sait où il serait politiquement situé au temps où l'on faisait travailler les enfants dans les mines.*³⁵⁸ » ; ce qui peut de surcroît expliquer sa réponse face à ceux qui s'insurgeaient de l'entendre mentionner cet écrivain explicitement xénophobe et antisémite qu'était M. Barrès : « *J'assume tout, je prends tout en partage et j'en suis fier.*³⁵⁹ »
- ♦ Élaborer une constellation de références lui servant à promouvoir son projet politique, quitte à semer la confusion. Les figures qu'il idéalise, qu'il héroïse dans ses discours ne sont que pour appuyer une certaine vision de la nation et de son identité : « *C'est ainsi que se met en place la thématique de l'identité nationale [...] Comme inspiré du Petit Lavoisier [...] l'histoire que nous récite Nicolas Sarkozy est cette lecture simpliste et moralisante [...] une histoire où l'analyse cède le pas à l'exaltation.*³⁶⁰ »

354. « *Le score du candidat du Front national recule fortement [...] Il recule à cause de la personnalité de Nicolas Sarkozy, de la dynamique partisane qu'il a insufflée à l'UMP, de la campagne qu'il a menée autour de la valeur travail.* » Mayer, N. (2007). *Comment Nicolas Sarkozy a rétréci l'électorat Le Pen*. Revue française de science politique, vol. 57(3), p. 429-445.

355. N. Sarkozy, discours de Toulon – 07/02/2007.

356. Madeline, F. (2008). « Rois de France », dans *Comment Nicolas Sarkozy écrit l'histoire de France*. De Cock, L., Madeline, F., Offenstadt, N., & Wahnich, N. (dir.), Marseille, Agone, coll. « Passé & présent », p. 175.

357. De Cock, L., Madeline, F., Offenstadt, N., & Wahnich, N. (2008). *Comment Nicolas Sarkozy écrit l'histoire de France*. Marseille, Agone, coll. « Passé & présent », p. 15.

358. N. Sarkozy, discours de Toulouse – 12/04/07.

359. N. Sarkozy, discours de Maisons-Alfort – 02/02/2007.

360. De Cock, L., Madeline, F., Offenstadt, N., & Wahnich, N. (2008). *Loc. cit.*, p. 17.

1.19.3. « L'identité nationale n'est pas une pathologie » [Paris, 04/04/07]

La quatrième et dernière référence se doit d'être présentée différemment. L'ancien président, qui en pleine campagne et promotion de son projet politique, l'identité nationale, va s'appuyer sur le concept de culture de feu C. Lévi-Strauss, précisément dans deux de ses discours, pour légitimer sa démarche. Nous retiendrons un extrait de celui de Besançon où il étaye davantage la conception de son projet d'identité nationale ; reposant en outre sur un syllogisme tout particulier, que nous résumons ainsi :

- ♦ L'identité d'une nation est unique ;
- ♦ L'identité est une culture ;
- ♦ La nation a une identité, donc une culture unique.

Personnalité, fonction : SARKOZY Nicolas.

FRANCE. Ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire ; FRANCE. UMP, président ; FRANCE. Candidat à l'élection présidentielle 2007

Circonstances : Meeting à Besançon (Doubs) le 13 mars 2007 dans le cadre de la campagne pour l'élection présidentielle.

« A force de laisser l'identité nationale se dissoudre dans le marché mondial, on prépare l'aplatissement du monde et l'appauvrissement de toute pensée humaine. Il faut savoir ce que l'on veut. Ecoutez ce qu'a dit un jour Claude Lévi-Strauss, le plus grand anthropologue peut-être du XXe siècle : « Il est souhaitable que les cultures se maintiennent diverses, seulement il faut consentir à en payer le prix : à savoir que les cultures attachées chacune à un style de vie, à un système de valeurs, veillent sur leurs particularismes ; et que cette disposition est saine, nullement - comme on voudrait nous le faire croire - pathologique. »

Chaque culture se développe en échangeant avec les autres, mais pour échanger il faut avoir quelque chose en propre à échanger.

Pourquoi les bonnes consciences, pourquoi les bien-pensants, pourquoi la gauche n'entendent-ils pas la grande voix de Lévi-Strauss ? Pourquoi font-ils semblant de ne pas comprendre que le maintien de la diversité dans un monde ouvert exige de la part de chaque culture une forme de résistance ?

Il est incohérent de défendre la diversité culturelle et en même temps de tout céder. De céder sur la langue, de céder sur les valeurs, de céder sur la mémoire.

La nation n'est pas une donnée de la nature. C'est une volonté de vivre et d'agir ensemble, c'est un fait de culture. La nation se désintègre quand la culture qui lui est propre se désagrège. A l'origine de la crise de l'identité nationale, il y a le renoncement culturel. »

1.19.4. Déconstruction d'un discours

1 – Un fondement garanti :

« *Ecoutez ce qu'a dit un jour Claude Lévi-Strauss, le plus grand anthropologue peut-être du XXe siècle* ». Usant d'un *argumentum de verecundiam* (argument de respect en convoquant une autorité), il poursuit par cette citation : « *Il est souhaitable que les cultures se maintiennent diverses, seulement il faut consentir à en payer le prix : à savoir que les cultures attachées chacune à un style de vie, à un système de valeurs, veillent sur leurs particularismes ; et que cette disposition est saine, nullement - comme on voudrait nous le faire croire - pathologique.*³⁶¹ »

Il est tout aussi souhaitable de revenir à ses réflexions initiales pour comprendre les erreurs de raisonnement – ou omissions volontaires, inversement proportionnelles au temps nécessaire à leur déconstruction – de N. Sarkozy.

2 – La coalition culturelle :

Pour l'anthropologue, il est impératif qu'une société humaine maintienne une certaine « *absence de communication [pour que] les fleurs fragiles de la différence [la diversité culturelle] puissent subsister*³⁶² ». Raisonnement qui lui valut nombre de critiques et qu'il développa davantage par la suite dans *Race et Histoire* où le « *progrès culturel [est le résultat] d'une coalition entre les cultures*³⁶³ », mais pas uniquement :

- ♦ Cette coalition est le fruit d'une « *mise en commun (consciente ou inconsciente, volontaire ou involontaire, intentionnel ou accidentelle, cherchée ou contrainte) des chances que chaque culture rencontre dans son développement historique.*³⁶⁴ »
- ♦ Le progrès culturel est le fait d'admettre qu'une coalition est « *d'autant plus féconde qu'elle s'établissait entre des cultures plus diversifiées*³⁶⁵ ».

N. Sarkozy, après avoir achevé cette citation, réalise une *ignoratio elenchi* (ignorance de l'argument) qui consiste à attribuer au structuraliste l'idée (ou la conclusion) d'un nécessaire objet d'échange. Défaut de raisonnement qui dénote d'une certaine vision impérieuse de la culture : « *Chaque culture se développe en échangeant avec les autres, mais pour échanger il faut avoir quelque chose en propre à échanger.* » Ainsi, procédons au détail de la pensée lévi-straussienne quant à la préservation culturelle et l'échange culturelle.

³⁶¹. *Nota*. Cette citation est tirée d'un entretien mené par Didier Éribon. Cf. Lévi-Strauss, C. (1998). *De près et de loin. Entretien avec Didier Éribon*. Paris, Odile Jacob, p. 206.

³⁶². *Nota*. Une « subsistance » temporaire puisque la diversité des cultures est sous le joug d'une fatalité ; induite par une concordance inévitable des cultures qui provoquera une uniformité des cultures. Cf. Lévi-Strauss, C. (1973). *Anthropologie structurale deux*. Paris, Plon, p. 300.

³⁶³. Lévi-Strauss, C. (1987). *Race et histoire*. Coll. « Folio essais » (n° 58), p. 79.

³⁶⁴. *Ibid.*

³⁶⁵. *Ibid.*

3 – L'inévitable entropie :

L'anthropologue a largement développée dans différents écrits que les cultures sont le fruit d'échanges, plus encore à statuer qu'un échange raisonné est nécessaire – c'est-à-dire, l'évitement d'un contact permanent avec des cultures diverses – pour se préserver et ainsi éviter une « *homogénéisation des ressources [culturelles]*³⁶⁶ ». Autrement dit, « *les contacts et les échanges [sont] les facteurs décisifs de l'uniformisation ; voici qu'ils apparaissent aussi et dans le même temps comme les facteurs décisifs de l'uniformisation*³⁶⁷. »

- ♦ Plus explicitement, « *C'est la différence des cultures qui rend leur rencontre féconde. Or ce jeu en commun entraîne leur unification progressive : les bénéfiques que les cultures retirent de ces contacts proviennent largement de leurs écarts qualitatifs, mais au cours de ces échanges, ces écarts diminuent jusqu'à s'abolir.*³⁶⁸ »
- ♦ Il ajoute également que : « *la civilisation, prise dans son ensemble, peut être décrite comme un mécanisme prodigieusement complexe* », qui a pour fonction « *de fabriquer ce que les physiciens appellent entropie, c'est-à-dire de l'inertie*³⁶⁹ ». Cette entropie, inspirée de celle thermodynamique³⁷⁰, est le résultat d'un échange ; échange qui va irrémédiablement dégrader la diversité des cultures. Pour remédier à cette uniformisation, une forme de protection est nécessaire où « *chaque joueur [provoque] dans son jeu des écarts différentiels.*³⁷¹ »
- ♦ Néanmoins, cette protection des cultures ne relève aucunement d'un protectionnisme culturel : « *le deuxième remède est [...] d'introduire de gré ou de force dans la coalition de nouveaux partenaires [...] le remède consiste à élargir la coalition, soit par diversification interne, soit par admission de nouveaux partenaires.*³⁷² »

366. Lévi-Strauss, C. (1987). *Race et histoire*. Coll. « Folio essais » (n° 58), p. 81.

367. Terray, E. (2012). *La vision du monde de Claude Lévi-Strauss*. L'Homme, 193 | 2010, p. 40.

368. Lévi-Strauss, C. (1998). *De près et de loin. Entretien avec Didier Éribon*. Paris, Odile Jacob, p. 206.

369. Lévi-Strauss, C. (1955). *Tristes tropiques*. Plon, p. 448.

370. *Nota*. L'entropie culturelle fait sans doute référence à l'entropie physique, introduit en 1865 par Rudolf Clausius, où les transformations réelles (ou transformations naturelles) sont irréversibles à cause de phénomènes dissipatifs ; à l'instar de l'uniformisation culturelle : « *ils doivent, consciemment ou inconsciemment, mettre en commun leurs mises, et progressivement les différences qui les opposent tendent à diminuer.* » Cf. Lévi-Strauss, C. (1987). *Race et histoire*. Coll. « Folio essais » (n° 58), p. 80.

371. *Ibid.*, p. 80.

372. *Ibid.*, p. 81.

4 – Particularité culturelle ≠ particularisme culturel :

Quand N. Sarkozy reprend cette affirmation de l'anthropologue, « *les cultures veillent sur leurs particularismes* », il omet cependant une partie de la conclusion de son raisonnement, préjudiciable par ailleurs. La conclusion de C. Lévi-Strauss est ce processus inévitable d'entropie sus-évoqué que l'on peut résumer ainsi :

- ♦ La collaboration entre les hommes est initialement nécessaire et féconde par les diversités ; cette collaboration va, avec le temps, amoindrir les diversités et donc la fécondité des échanges.
- ♦ Mais, il procède à une mise en garde d'importance à la suite de son raisonnement : « *Même si cette contradiction est insoluble, le devoir sacré de l'humanité est d'en conserver les deux termes également présents à l'éprit, de ne jamais perdre de vue l'un au profit exclusif de l'autre ; de se garder, sans doute d'un particularisme aveugle qui tendrait à réserver le privilège de l'humanité à une race, une culture ou une société ; mais aussi [...] qu'une humanité confondue dans un genre de vie unique est inconcevable, parce que ce serait une humanité ossifiée.*³⁷³ »

5 – Erreurs de raisonnement ou raisonnements fallacieux :

Ainsi, le particularisme culturel, ou plus exactement, le particularisme nationale qu'évoque N. Sarkozy n'est en rien semblable aux particularités culturelles selon C. Lévi-Strauss – prises et dans une vision globale et dans une longue temporalité – et dont il a consacré une partie de son œuvre : « *Ces formes extrêmes n'ont jamais été le fait de cultures isolées, mais bien de cultures combinant, volontairement ou involontairement, leurs jeux respectifs, et réalisant par des moyens variés (migrations, emprunts, échanges commerciaux, guerres) ces « coalitions », dont nous venons d'imaginer le modèle. Et c'est ici que nous touchons du doigt l'absurdité qu'il a à déclarer une culture supérieure à une autre.*³⁷⁴ » Non content d'user d'un argument d'autorité pour appuyer son argumentaire, N. Sarkozy élude les conclusions de celui qu'il invoque. Plus encore, il procède, à la suite de cet extrait, à quelques raisonnements fallacieux qu'il est bien difficile de taire :

- ♦ Argument de l'épouvantail : « *Pourquoi les bonnes consciences, pourquoi les bien-pensants, pourquoi la gauche n'entendent-ils pas la grande voix de Lévi-Strauss ? Pourquoi font-ils semblant de ne pas comprendre que le maintien de la diversité dans un monde ouvert exige de la part de chaque culture une forme de résistance ? Il est incohérent de défendre la diversité culturelle et en même temps de tout céder. De céder sur la langue, de céder sur les valeurs, de céder sur la mémoire.* » Sophisme consistant à présenter, ou à alléguer à la partie adverse, un raisonnement simpliste et exagéré. Présentant la gauche comme déraisonnable, il peut ensuite présenter, aisément, la marche à suivre.

373. Lévi-Strauss, C. (1987). *Race et histoire*. Coll. « Folio essais » (n° 58), p. 83.

374. *Ibid.*, p. 68-70.

- ♦ Conclusion hâtive : « *La nation n'est pas une donnée de la nature. C'est une volonté de vivre et d'agir ensemble, c'est [donc] un fait de culture.* » Ce sophisme lui permet ici d'exagérer outre mesure la nation comme fait de culture. Il paraît pertinent de reprendre une partie de l'entretien³⁷⁵ de B. Dufal pour appréhender au mieux cette conception du monde :

- En parlant justement du fait que chacun utilise des éléments du passé ou diverses mises en scène. Vous me disiez, lors d'un précédent échange, que : « *différents groupes sociaux dépassent ou nient la nation et construisent pourtant des romans historiques identitaires propres* ».

5. Comment expliquez-vous cette négation alors que l'on pourrait penser qu'ils construisent des romans historiques par « amour national » ? On pourrait y voir un paradoxe.

- *Pas du tout puisque la nation ne représente pas grand-chose. La nation est une construction historique de la fin du XVIII^e siècle appliquée et développée spécifiquement en Europe occidentale - qui globalement d'ailleurs, montre son inadéquation avec la réalité -, et cette **idéologie de la nation**, qui n'a jamais existée que dans un petit recoin de l'Europe, globalement, périclité. C'est pour cela qu'il y a du nationalisme qui ressort, il a des crispations parce que cette idéologie-là ne correspond plus au monde dans lequel on vie. C'est peut être un invariant finalement. **La nation, ça n'a existé que ces dernières dizaines d'années, du XIX^e au XX^e siècle dans l'Europe occidentale.** Ça n'a jamais existé dans le reste du monde. Le concept de nation est une exception, que l'Europe a cherché dans son universalisme hégémonique à imposer aux autres. Il n'y a pas de nation malienne par exemple. Ce n'est pas parce que l'on a construit un État malien – il y a avait bien un royaume malien au XV^e siècle mais qui n'a rien à voir, culturellement, avec l'État post-colonial qui a été imposé, et encore moins avec la nation malienne. [...] Donc, la négation de la nation s'explique par le fait que la nation comme concept explicatif de compréhension du monde, ce n'est pas grand-chose. Et surtout, pouvez-vous me définir la nation ?*

- Difficile à définir en effet.

- *Oui, c'est un concept où personne ne sait réellement ce qu'il veut dire. C'est un esprit, c'est un groupe, c'est un peuple, c'est un territoire, c'est une culture. Selon les gens, ça a plus ou moins un sens, ou un autre. **La nation est un terme trop plastique, trop idéologique.** Un territoire c'est un territoire, un espace. Un peuple, nous avons une population et l'on voit à peu près ce que c'est. Une nation c'est un sentiment d'appartenance. Mais un sentiment d'appartenance qui devra coïncider avec un État, un territoire et des structures sociales et culturelles. **C'est donc quelque chose de très rare finalement.***

375. Entretien n°1, Blaise Dufal. Question 5, Annexe 2.

- ♦ Sophisme de la cause unique : « *La nation se désintègre quand la culture qui lui est propre se désagrège. A l'origine de la crise de l'identité nationale, il y a le renoncement culturel.* » Toujours dans ce syllogisme – qui implique le concept ou l'idéologie nébuleuse de « nation » auquel le structuraliste ne fait référence –, il désigne les maux de la nation par un « *renoncement [à la culture nationale]*³⁷⁶ ». Cette performativité repose sur l'autorité de C. Lévi-Strauss et ce, en omettant ce qu'il préconise à l'égard d'une uniformisation des cultures, inévitable de surcroît. Ainsi, il fait advenir « l'identité nationale » comme réel, car l'identité est chose de culture ; et ce, par une « crise » dont les origines (à présent certaines) proviennent d'un renoncement culturel ; unique raison de cette déperdition nationale. La fierté, la passion ou l'amour pour la nation en seraient possiblement les remèdes.

Nous pouvons à présent reprendre les dernières lignes de *Race et Histoire* pour conclure cette partie : « *La diversité des cultures humaines et derrière nous, autour de nous et devant nous. La seule exigence que nous puissions faire valoir à son endroit (créatrice pour chaque individu des devoirs correspondants) est qu'elle se réalise sous des formes dont chacune soit une contribution à la plus grande générosité des autres.*³⁷⁷ »

1.20. Un éthos d'assemblage.

N. Sarkozy, en usant à multiples reprises et sous de multiples formes des références historiques, élabore un éthos d'autorité fort particulier. La pléthore de figures qu'il invoque et qu'il essentialise lui permet de se construire un ensemble vaste de références auquel il peut se revendiquer. Plus encore, avec l'usage de celles les plus éminentes, il peut justifier son argumentaire au regard des thèses qu'il impute (parfois à tort) aux invoqués. Une sorte de « *patchwork* appliqué » où les références se superposent et où le fil qui les maintiennent ensemble se laisse facilement découvrir : l'idéologie nationale. Idéologie que nous pourrions, entre autres, résumer assez simplement avec cet extrait de discours se suffisant à lui-même : « *Dans cette France qui a si souvent étonné le monde, qui est si souvent ressuscitée quand on la croyait morte, qui a si souvent précédé le mouvement de la civilisation, si souvent accompli des actes exceptionnels. La France des croisades et des cathédrales, la France des droits de l'homme et de la Révolution.*³⁷⁸ ».

³⁷⁶. *Nota.* Ce renoncement est ici formulé sous la rhétorique de l'*argumentum ad metum* (appel à la terreur) : « *A force de laisser se désintégrer ce bien commun qu'est la nation, à force de laisser dépérir ce sentiment d'appartenance à une communauté de destin qui est inscrite au plus profond de l'identité nationale, plus personne ne peut plus se parler ni se comprendre.* » Cf. N. Sarkozy, discours de Besançon – 03/03/2007.

³⁷⁷. Lévi-Strauss, C. (1987). *Race et histoire*. Coll. « Folio essais » (n° 58), p. 85.

³⁷⁸. Cf. N. Sarkozy, discours de Besançon – 03/03/2007.

Conclusion

Tout au long de cette étude, nous avons essayé de comprendre en quoi les discours politiques et institutionnels peuvent modifier nos représentations. L'histoire, à travers ses usages, a été notre fil conducteur ; du roman national traditionnel et patriotique élaboré aux XVIII^e siècle jusqu'à ses figures héroïsées dans des discours récents.

Le patriotisme possède, nous l'avons évoqué, une relation étroite avec l'histoire. Le nationalisme ou dans une moindre mesure, le concept de nation reste un terreau fertile à l'élaboration de nouveaux récits nationaux ; et peut se justifier par la passion plus que la raison. Mais le roman national et les récits qui le composent sont aussi des possibilités pour justifier une conduite politique. Le mythe fondateur offrait naguère des moyens d'exercer un certain pouvoir, par la légitimité historique sur des territoires, autant que dans l'exercice de mesures politiques visant à l'unification du territoire. Le roman républicain offre quant à lui les moyens de galvaniser une population, de créer une effervescence autour d'une histoire commune, voire, de soutenir des entreprises belliqueuses. Ces effets peuvent être observés dans le traitement de la mémoire historique, dans la relation émotionnelle avec des représentations que de tels usages peuvent induire, notamment la commémoration.

Le roman national, c'est aussi une manière de créer de l'unité qui peut s'avérer salvatrice autant pour un gouvernement que, dans des proportions moindres, à la conduite d'un parti politique. Les propriétés étonnantes de l'histoire romancée peuvent être rapprochées à celles du mythe. Un récit fondateur et fédérateur qui, par les échanges écrits et les discours, va persister dans le temps. Cette persistance du mythe est observable via sa structure et plus largement, par les récits qui en sont issus.

Le récit est cette possibilité de raconter l'histoire ; que ce soit oralement ou par écrit. Cette oralité du récit suppose alors une certaine interactivité que l'on ne peut avoir avec un récit écrit. Elle s'inscrit dans une relation, massivement partagée ou réduite à un petit nombre, et où l'interactivité ou plutôt l'interaction, vient directement impacter son audience. Le récit, qu'il soit oral ou écrit, est le fruit d'une construction. Le discours, émission socialement construite donc normée, s'inscrit dans des situations d'énonciation. Celui qui tient un discours procède dès-lors à une mise en sens, par l'action performative que celui-ci implique. Le discours possède donc cette capacité d'informer le monde, de le cadrer, de l'amputer voire, de le fantasmer. Le discours est symbolique parce qu'il peut autant jouer avec nos représentations qu'en faire advenir. L'autorité du discours est cet éthos que le locuteur institué peut construire par ses mots, en usant de représentations ou en se représentant directement à l'intérieur même de son discours. Dès-lors, le discours n'est pas seulement symbolique mais il est performatif. Il peut autant convier des réalités que les faire advenir par une « simple » énonciation.

Les discours se voulant fédérateurs, unificateurs, peuvent également emprunter à l'histoire pour atteindre peut-être plus facilement encore, ce à quoi ils se destinent (particulièrement visible dans les discours partisans et électoralistes, où les représentations sont adaptées au lieu et au contexte). Discours qui reposent aussi sur un symbolisme tout particulier. Les discours politiques et institutionnels sont symboliques, soit par ce à quoi ils font référence, soit à la façon dont ils se composent. Cette capacité d'agir sur le réel, sur nos symboles et représentations suppose cependant un certain « capital » de la part de celui qui s'exprime. Nous avons tenu lors de cette étude à étendre notre analyse aux frontières de la sociologie. En effet, l'anthropologie politique suppose, comme nous l'a justement rappelé Christian Le Bart, que le personnage politique existe pour fédérer, pour rassembler et plus encore, pour faire sens. Socialement, il est improbable d'arriver à de tels résultats sans y être convoqué, c'est-à-dire, reconnu et institué pour ce faire. Le discours politique ou institutionnel n'est pas un discours anodin. Il est d'ores-et-déjà consacré à être ce discours d'autorité, suivant des situations s'y prêtant.

Dans notre étude, nous avons essayé de répondre à cette problématique : *En quoi certains discours, notamment politiques et institutionnels, peuvent modifier nos représentations ?* Nous avons essayé d'y répondre dans notre première partie, en conviant différents domaines visant à élargir nos réflexions : histoire, sociologie, narratologie, linguistique, information et communication. La seconde partie de notre démarche fut dédiée à deux objets d'études. Le premier correspond à celui du projet politique de l'identité nationale. Voici les points que nous retiendrons :

- ♦ L'identité nationale est un projet politique avant tout ;
- ♦ L'identité nationale est une formule porteuse d'enjeux sociopolitiques dirigée initialement sur l'immigration plutôt que sur une unité nationale pourtant revendiquée ;
- ♦ Le discours du ministre Brice Hortefeux, à la tête de ce ministère dès sa création, visait à promouvoir ce projet politique, le légitimer au regard de l'immigration autant que de légitimer ce nouveau ministère ;
- ♦ L'analyse lexicométrique a permis de comprendre la structure de ce discours, par des univers de référence explicites visant à soutenir les prochaines mesures politiques mais aussi soutenir ceux qui en sont les responsables. L'ancien ministre compose également dans son discours, un éthos visant soit à individualiser cette démarche, soit à affirmer son autorité.

Le second objet d'étude fut dédié au « personnage » de Nicolas Sarkozy. À l'origine de la création d'un ministère et de la promotion de l'identité nationale, que nous pensions initialement être un roman national revisité. Nous voulions observer la façon dont il promut son projet au cours des présidentielles. Notamment, par le prisme de ses discours :

- ◆ Il fut particulièrement enclin à user de références historiques ;
- ◆ Ces références historiques dénotent d'une certaine idéologie reposant sur l'unicité culturelle ;
- ◆ L'identité nationale est autant un basculement dans le récit national, qui précède son élection (la culture de la repentance), qu'un moyen pour lui de décrédibiliser ou déstabiliser ses adversaires ;
- ◆ Par ses nombreux usages de l'histoire dans ses discours, N. Sarkozy entend fabriquer, ou plutôt raviver une certain élan patriotique et ce, en usant de références historiques variées mais surtout, explicites puisque largement diffusées dans le roman traditionnel français.
- ◆ Sous les conseils d'Henri Guaino, il procède à une désaffiliation des représentations politiques par ses seuls discours. Désaffiliation qui lui permet autant de s'accaparer de nouvelles représentation que de se construire un « éthos d'assemblage ».

Cette étude n'est cependant pas exempte de défauts. Nous souhaitions convoquer différents domaines des sciences sociales, utile à notre compréhension autant qu'à notre intérêt pour cette étude mais, ce faisant, nous nous sommes focalisés sur de nombreux points. Nonobstant, nous aurions souhaité consacrer davantage de temps sur les notions de « culture » et d' « identité » qui peuvent être des pistes intéressantes à explorer au regard de cette supposée crise de l'identité.

Pour notre premier objet d'étude, il aurait été pertinent de sélectionner plusieurs discours de B. Hortefeux pour observer une hypothétique évolution dans ses prises de parole.

Pour notre second objet d'étude, il aurait juste d'observer l'évolution des représentations utilisés par N. Sarkozy dans le temps. Ainsi, pouvoir déceler les stratégies d'adaptation du discours susnommées.

Nous espérons néanmoins que ce travail aura attisé la curiosité du lecteur sur son rapport à l'Histoire et aux histoires.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages :

- ♦ Borne, D. (2014). *Quelle histoire pour la France ?*. Éditions Gallimard.
- ♦ Beaune, C. (2013). *Le Grand Ferré : Premier héros paysan*. Paris, Perrin, Chapitre 12.
- ♦ Veyne, P. (1971). *Comment on écrit l'histoire*. Paris, Seuil.
- ♦ Certeau, M. de. (1972). *Une épistémologie de transition : Paul Veyne*. *Annales*, 27(6).
- ♦ Certeau, M. de. (1975). *L'écriture de l'histoire*. Avant-propos à la seconde édition, Paris, Gallimard.
- ♦ Bourdon, E. (2017). *La forge gauloise de la nation. Ernest Lavisse et la fabrique des ancêtres*. Lyon, ENS Éditions, coll. « Sociétés, Espaces, Temps ».
- ♦ Leduc, J. (2016). *Ernest Lavisse: L'histoire au cœur*. Armand Colin.
- ♦ Denis, D., & Kahn, P. (Éd.). (2015). *L'histoire ou l'éducation du patriote républicain*. L'École républicaine et la question des savoirs : Enquête au cœur du Dictionnaire de pédagogie de Ferdinand Buisson. Paris: CNRS Éditions.
- ♦ Caron, J.-C., & Vernus, M. (2015). *Chapitre 10 - Le temps des nationalismes*. La France de 1871 à 1914. U.
- ♦ Ricœur, P. (2000). *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris, Éditions du Seuil.
- ♦ Beaune, C. (1985). *L'utilisation politique du mythe des origines troyennes en France à la fin du Moyen Âge*. *Publications de l'École Française de Rome*, 80(1).
- ♦ Delaborde, H.-F. (1882). *Œuvres de Rigord et Guillaume Le Breton*. Paris, t.1.
- ♦ Genette, G. (1972). *Figures III*. Paris, Editions du Seuil.
- ♦ Charaudeau, P., & Maingueneau, D. (2002). *Dictionnaire d'Analyse du Discours*. Seuil.
- ♦ Bourdieu, P., & Wacquant, L. J. D. (1992). *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*. Seuil.
- ♦ Krieg-Planque, A. (2012). *Analyser les discours institutionnels*. Armand Colin.
- ♦ Boudon, R. (1979). *L'inégalité des chances*, Paris, Hachette / Pluriel.
- ♦ Bourdieu, P. (1998). *Contre-feux*. Éditions Raisons d'agir.
- ♦ Plantin, C. (2011). *Les bonnes raisons des émotions. Principes et méthode pour l'étude du discours émotionné*. Berne : Peter Lang, Sciences pour la communication.
- ♦ Lévi-Strauss, C. (1987). *Race et histoire*. Coll. « Folio essais » (n° 58).

- ♦ Warnier, J. (2017). *La mondialisation de la culture*. Chapitre IV. Mondialisation et identité, Paris: La Découverte.
- ♦ Castoriadis, C. (1975). *L'institution imaginaire de la société*. Seuil.
- ♦ Mucchielli, A. (2000). *L'art d'influencer*. Armand Colin/HER, Paris.
- ♦ Ducrot, O. (1984). *Le dire et le dit*. Paris : les éditions de Minuit.
- ♦ Bourdieu, P. (1994). *Raisons pratiques*. Seuil.
- ♦ Breton, P., & Proulx, S. (2012). *L'explosion de la communication: Introduction aux théories et aux pratiques de la communication*. Paris: La Découverte.
- ♦ Plantin, C. (1996). *L'argumentation*. Paris, Le Seuil, coll. « Mémo ».
- ♦ Leblanc, J.-M. (2016). *Analyses lexicométriques des vœux présidentiels*, Londres, ISTE éditions.
- ♦ De Cock, L., Madeline, F., Offenstadt, N., & Wahnich, N. (2008). *Comment Nicolas Sarkozy écrit l'histoire de France*. Marseille, Agone, coll. « Passé & présent ».
- ♦ Lévi-Straus, C. (1998). *De près et de loin. Entretien avec Didier Éribon*. Paris, Odile Jacob.
- ♦ Lévi-Strauss, C. (1973). *Anthropologie structurale deux*. Paris, Plon.
- ♦ Lévi-Strauss, C. (1955). *Tristes tropiques*. Plon.

Revus académiques :

- ♦ Bazin, J. (1979). *La production d'un récit historique*. Cahiers d'études africaines, vol. 19, n°73-76, Gens et paroles d'Afrique.
- ♦ Laurent, H. (1928). *Rudler (G.). Michelet, historien de Jeanne d'Arc*. Revue belge de philologie et d'histoire, tome 7, fasc. 3.
- ♦ Resweber, J.-P. (2004). *L'écriture de l'histoire. Michel Foucault et Michel de Certeau*. Le Portique, Revue de philosophie et de sciences humaines.
- ♦ Barthes, R. (1982). *Le discours de l'histoire*. Poétique, 49.
- ♦ Maingueneau, D. & Cossutta, F. (1995). *L'analyse des discours constituants*. Langages, 29^e année, n°117.
- ♦ Hopes, J. (1996). *De l'histoire aux histoires : le récit historique romancé au début du XVIII^e siècle. XVII-XVIII*. Bulletin de la société d'études anglo-américaines des XVII^e et XVIII^e siècles. N°42.
- ♦ Tavernier, A. (2004). « *Mais d'où ils parlent ?* ». *L'enjeu du titre à parler dans la presse comme lien entre le social et le discursif*. Études de communication.
- ♦ Leduc, J. (2013). *Pourquoi enseigner l'histoire ? La réponse d'Ernest Lavisse*. Histoire@Politique, n° 21(3).

- ♦ Knee, P. (1990). *TODOROV, Tzvetan, Nous et les autres. La réflexion française sur la diversité humaine*. Laval théologique et philosophique, 46, (1).
- ♦ Ollivier-Yaniv, C., & Rinn, M. (2009). *Communication de l'État et gouvernement du social, pour une société parfaite ?*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- ♦ Heine, S. (2011). *Jürgen Habermas et le patriotisme constitutionnel*. Revue Politique n°71.
- ♦ Bédarida, F. (2001). *Une invitation à penser l'histoire : Paul Ricœur: La mémoire, l'histoire et l'oubli*. Revue historique, 619(3).
- ♦ Todorov, T. (1995). *Les abus de la mémoire*. Arléa, Paris.
- ♦ Amalvi, C. (1984). *De Vercingétorix à Astérix, de la Gaule à De Gaulle, ou les métamorphoses idéologiques et culturelles de nos origines nationales*. Dialogues d'histoire ancienne, 10(1).
- ♦ Duval, P.-M. (1989). *Autour de César. 3. Vercingétorix. L'Histoire et la légende*. Publications de l'École Française de Rome, 116(1).
- ♦ Perrot, M.C. (1997). *La politique linguistique pendant la Révolution française*. Mots, n°52, L'état linguistique.
- ♦ Caron, J.-C., & Vernus, M. (2015). *La France de 1871 à 1914*. Chapitre 10 - Le temps des nationalismes, U.
- ♦ Roussillon, R. (2008). *La perlaboration et ses modèles*. Revue française de psychanalyse, vol. 72(3), Cairn.
- ♦ Pouillon, J. (1966). *L'analyse des mythes*. L'Homme, tome 6 n°1.
- ♦ Bossuat, A. (1958). *Les origines troyennes: leur rôle dans la littérature historique au XVe siècle*. Annales de Normandie, 8(2).
- ♦ Hubner, P. (1996). *Structure du mythe*. Babel. Littératures plurielles, (1).
- ♦ Genette, G. (1966). *Frontières du récit*. Communications, 8(1).
- ♦ Nonnon, E. (2000). *Ce que le récit oral peut nous dire sur le récit*. Repères. Recherches en didactique du français langue maternelle, 21(1).
- ♦ Tavernier, A. (2004). « *Mais d'où ils parlent ?* ». *L'enjeu du titre à parler dans la presse comme lien entre le social et le discursif*. Études de communication.
- ♦ Lalande, A. (1976). *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*. Paris, Presses Universitaires de France, 12ème éditions.
- ♦ Krieg-Planque, A. (2009). *La Notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*. Presses Universitaires de Franche-Comté.
- ♦ Monte, M., & Oger, C. (2015). *La construction de l'autorité en contexte. L'effacement du dissensus dans les discours institutionnels*. Mots. Les langages du politique, 107(1).

- ♦ Bourdieu, P. (1982). *Les rites comme actes d'institution*. Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 43, juin 1982. Rites et fétiches.
- ♦ Ollivier-Yaniv, C., & Rinn, M. (2009). *Communication de l'État et gouvernement du social, pour une société parfaite ?*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- ♦ Loewenstein, K. (1953). *Les systèmes, les idéologies, les institutions politiques et le problème de leur diffusion*. Revue française de science politique, 3^e année, n°4.
- ♦ Krieg-Planque, A. (2015). *La construction de l'autorité en contexte. L'effacement du dissensus dans les discours institutionnels*. Mots. Les langages du politique, 107.
- ♦ Krieg-Planque, A. (2015). *Construire et déconstruire l'autorité en discours. Le figement discursif et sa subversion*. Mots. Les langages du politique, 107.
- ♦ Oger, C., & Ollivier-Yaniv, C. (2006). *Conjurer le désordre discursif. Les procédés de « lissage » dans la fabrication du discours institutionnel*. Mots. Les langages du politique, 81(2).
- ♦ Bourdieu, P. (1994). *Stratégies de reproduction et modes de domination*. Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 105, Stratégies de reproduction et transmission des pouvoirs.
- ♦ Jourdain, A., & Naulin, S. (2011). *Héritage et transmission dans la sociologie de Pierre Bourdieu*. Idées économiques et sociales, 166(4).
- ♦ Perrenoud, P. (1978). *Les limites de l'individualisme méthodologique. A propos des Effets pervers et ordre social de Raymond Boudon*. Revue française de sociologie, 19-3.
- ♦ Bourdieu, P. (1990). *La domination masculine*. Actes de la recherche en sciences sociales, Vol. 84, Masculin/féminin-2.
- ♦ Vicari, S. (2015). *Construction de l'ethos d'autorité dans les discours de l'Académie*. Mots. Les langages du politique, 107.
- ♦ Oger, C. (2013). « *L'institution du Neutre* », *Discours d'autorité, discours autorisés. Faire référence et dire l'institution*. Dossier d'habilitation à diriger des recherches en sciences de l'information et de la communication, Université Paris-Sorbonne, CELSA.
- ♦ Dogan, M. (2010). *La légitimité politique : nouveauté des critères, anachronisme des théories classiques*. Revue internationale des sciences sociales, 196(2).
- ♦ Ambroise, B. (2009). *Performativité et actes de parole*. Intervention à la journée d'études "Situations pragmatiques", organisée par J. Arquembourg à l'IF.
- ♦ Desmarchelier, D. (2009). *Communication de l'État et gouvernement du social, pour une société parfaite ?*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.

- ♦ Chambers, S. (2011). *Rhétorique et espace public : La démocratie délibérative a-t-elle abandonné la démocratie de masse à son sort ?*. Raisons politiques, 42(2).
- ♦ Plantin, C. (1998). *Les raisons des émotions*. M. Bondi (ed.) *Forms of argumentative discourse / Per un'analisi linguistica dell'argomentare*. Bologne : CLUEB.
- ♦ Charaudeau, P. (2000). *La pathémisation à la télévision comme stratégie d'authenticité. Les émotions dans les interactions*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- ♦ Charaudeau, P. (2008). *Pathos et discours politique*. Rinn M. (coord.), *Émotions et discours. L'usage des passions dans la langue*, Presses universitaires de Rennes.
- ♦ Plantin, C. (2000). *Les émotions dans les interactions*. Lyon, Arci/Presses universitaires de Lyon.
- ♦ Bourdieu, P. (1977). *Une classe objet*. Actes de la recherche en sciences sociales, Vol. 17-18, La paysannerie.
- ♦ Bourdieu, P. (1981). *La représentation politique*. Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 36-37, La représentation politique-1.
- ♦ Bouillon, J.-L. (2012). *L'expertise scientifique en société : regards communicationnels*. Hermès, La Revue, 64(3).
- ♦ Barthes, R. (1968). *L'effet de réel*. Communication, 11, Recherches sémiologiques le vraisemblable.
- ♦ Zenetti, M.-J. (2011). *Transparence, opacité, matité dans l'œuvre de Roland Barthes, du Degré zéro de l'écriture à l'Empire des signes*. Appareil, 7.
- ♦ Zangara, A. (2008.) *Voir l'histoire. Théories anciennes du récit historique. Présentation*. Anabases, 7.
- ♦ Ricœur, P. (1961). *Civilisation universelle et cultures nationales*. Revue Esprit (29/10).
- ♦ Latour, B. (2009). *Territoire 2040, Perspectives périurbaines et autres fabriques de territoire*. Revue d'étude et de prospective n° 2, DATAR.
- ♦ Latour, B. (2009). *Du bon usage de la consultation nationale*, AOC.
- ♦ Choueiri, R. (2008). « *Le « choc culturel » et le « choc des cultures »* ». Géographie et cultures, 68.
- ♦ Poirier, N. (2003). *Cornelius Castoriadis. L'imaginaire radical*. Revue du MAUSS, no 21(1).
- ♦ Vicari, S. (2015). *Construction de l'ethos d'autorité dans les discours de l'Académie*. Mots. Les langages du politique, 107.
- ♦ Houdebine, A. (2015). *De l'imaginaire linguistique à l'imaginaire culturel*. La linguistique, vol. 51(1).
- ♦ Houdebine, A. (2016). *Le centralisme linguistique. Brève histoire d'une norme prescriptive*. La linguistique, vol. 52(1).

- ♦ Maingueneau, D. (2004). *Hyperénonciateur et « participation »*. Langages, 38^e année, n°156, Effacement énonciatif et discours rapportés, sous la direction de Alain Rabatel.
- ♦ Labbé, D. (1998). *Le « nous » du général de Gaulle*. Quaderni di studi linguistici, 4/5..
- ♦ Bourdieu, P. (1982). *Les rites comme actes d'institution*. Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 43, juin 1982. Rites et fétiches.
- ♦ Seigneur, A. (2011). *Méthode d'analyse des discours*. Revue française de gestion, n° 211(2).
- ♦ Ambroise, B. (2009). *Performativité et actes de parole*. Intervention à la journée d'études "Situations pragmatiques", organisée par J. Arquembourg à l'IF.
- ♦ Ollivier-Yaniv, C., & Rinn, M. (2009). *Communication de l'État et gouvernement du social, pour une société parfaite ?*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- ♦ Krieg-Planque, A. (2009). *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*. Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, coll. Annales littéraires de l'université de Franche-Comté.
- ♦ Guilbert, T. (2015). *Autorité et évidence discursives. Autovalidation dans les éditoriaux et chroniques du Point*. Mots. Les langages du politique.
- ♦ Valluy, J. (2008). « *Quelles sont les origines du ministère de l'Identité nationale et de l'Immigration ?* ». Cultures & Conflits, 69.
- ♦ de Lassalle, M. (2007). *Construire des opinions publiques: Les usages politiques de la thématique de l'identité nationale dans les débats sur l'immigration*. Savoir/Agir, 2(2).
- ♦ Lecolle, M. (2010). « *Alice Krieg-Planque, La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique* ». Questions de communication, 17.
- ♦ Bonnafous, S., & Tournier, M. (1995). *Analyse du discours, lexicométrie, communication et politique*. Langages, 29^e année, n°117, Les analyses du discours en France, sous la direction de Dominique Maingueneau.
- ♦ Labbé, D. (1998). *Le « nous » du général de Gaulle*. Quaderni di studi linguistici, 4/5.
- ♦ Oger, C. (2005). *L'analyse du discours institutionnel entre formations discursives et problématiques socio-anthropologiques*. Langage et société, 114(4).
- ♦ Gaubin, C. (2011). *Des principales caractéristiques du discours politique contemporain...* Les langages de l'idéologie. Etudes pluridisciplinaires, 30.
- ♦ Delmas, V. (2012). *Pour une analyse pluridimensionnelle du discours : le discours politique*. La linguistique, vol. 48(1).
- ♦ Mayaffre, D. (2015). *L'anaphore rhétorique. Figure des figures du discours électoral de Nicolas Sarkozy*. Pratiques 165-166.

- ♦ Mayer, N. (2007). *Comment Nicolas Sarkozy a rétréci l'électorat Le Pen*. Revue française de science politique, vol. 57(3).
- ♦ Terray, E. (2012). *La vision du monde de Claude Lévi-Strauss*. L'Homme, 193 | 2010.

Articles de presse & tribunes :

- ♦ Durand, A.-A. (2016). « *Roman national* », « *récit national* » : de quoi parle-t-on ? Le Monde | Internet.
- ♦ Albertini, D. (2015). *Pourquoi le Front national défile-t-il le 1er mai ?*. Liberation | Internet.
- ♦ Petitfils, J.C. (2018). *Histoire : « Redonnons fierté à la cohésion nationale », affirme Jean-Christian Petitfils*. Tribune, Le Monde | Internet.
- ♦ Leduc, J. (2017). *Education : Il ne faut pas confondre « récit national » et « roman national »*. Le Monde des lecteurs, Le Monde | Internet.
- ♦ Billard, S. (2017). *Stéphane Bern en charge du patrimoine : « Sa vision de l'histoire est étriquée et orientée »*. Interview, L'Obs | Internet.
- ♦ (2019). *Laurence de Cock : « L'enseignement de l'histoire est pris en étau »*. Histoire, Ballast | Internet.
- ♦ Develey, A. (2017). *Présidentielle : quelles différences entre patriotisme et nationalisme*. Le Figaro | Internet.
- ♦ Baudrillard, J. (2005). *A la recherche du Mal absolu*, Tribune, Libération | Internet.
- ♦ Ouest-France avec AFP. (2019). *Jojo avec un Gilet Jaune a le même statut qu'un ministre » : malgré sa promesse, Macron continue ses « petites phrases »*. Ouest-France | Internet.
- ♦ Develey, A. (2017). *Ordonnance de Villers-Cotterêts : quand Macron refait l'histoire*. AFP agence, Le Figaro | Internet.
- ♦ Guillemette, A., & Lévesque, C. (2016). *Gérard Genette : Narratologie / Signo - Théories sémiotiques appliquées*. (s. d.). signosemio.com | Internet.

Discours et déclarations :

- ♦ Discours de Marine Le Pen, place de l'Opéra, Paris – 01/05/2015.
- ♦ Discours de Marine Le Pen au congrès de Lille – 11/03/2018.
- ♦ *Déclaration de l'Académie française sur l'écriture dite « inclusive »* – 26/08/17.
- ♦ *Allocution de M. Eric Besson - FORUM OCDE sur les MIGRATIONS – Discours d'ouverture*, Paris – 29/06/09.
- ♦ *Déclaration de M. Brice Hortefeux*, Paris – 18/07/07.

- ◆ *Allocution de Nicolas Sarkozy à l'annonce de son élection à la présidence de la République*, Paris – 06/05/07.
- ◆ Discours de Nicolas Sarkozy, Tours – 10/04/2007.
- ◆ Discours de Nicolas Sarkozy, Metz – 17/04/2007.
- ◆ Discours de Nicolas Sarkozy, Rouen – 24/04/2007.
- ◆ Discours de Nicolas Sarkozy, Poitiers – 26/01/2007.
- ◆ Discours de Nicolas Sarkozy, Lyon – 05/04/2007.
- ◆ Discours de Nicolas Sarkozy, Tours – 10/04/2007.
- ◆ Discours de Nicolas Sarkozy, Aix-en Provence – 16/01/2007.
- ◆ Discours de Nicolas Sarkozy, Maisons-Alfort – 02/02/2007.
- ◆ Discours de Nicolas Sarkozy, Caen – 09/03/2007.
- ◆ Discours de Nicolas Sarkozy, Besançon – 13/03/2007.
- ◆ Discours de Nicolas Sarkozy, Perpignan – 23/04/2017.
- ◆ Discours de Nicolas Sarkozy, Toulon – 07/02/2007.

Autres

- ◆ Lavissee, E. (1842-1922) A. du texte. (1947). *Histoire de France. Cours moyen, 1^{ère} et 2^e années*. Nouvelle édition / Ernest Lavissee. Gallica.bnf.fr | Internet.
- ◆ Michelet, J. (1853). *Jeanne d'Arc, par J. Michelet (1412-1432)*. L. Hachette (Paris). Gallica | Internet.
- ◆ La Fontaine, J. (1668). *L'Avare qui a perdu son trésor*. Fables de La Fontaine, Livre IV, 20.
- ◆ *L'Émile ou De L'Éducation* de Jean-Jacques Rousseau (1762).
- ◆ Nora. P. (1984). *Les Lieux de mémoire*. Gallimard (Bibliothèque illustrée des histoires), Paris.
- ◆ de Reiffenberg, A. (1836). *La Chronique rimée de Ph.Mouskes*. t.1, Bruxelles.
- ◆ La Fontaine, J. (1668). *Le Loup et l'agneau*. Fables de La Fontaine, Livre I, 10.
- ◆ Voltaire. (1734). *Lettres Philosophiques. Par M. de V.....* E, Lucas, au Livre d'or.
- ◆ Vincent, Cl. (1924). *Théorie des genres littéraires*, Paris, de Gigord.

ANNEXES

Annexe 1 : Questionnaire n°1, Blaise Dufal – Enjeux généraux de l'histoire.

Présentation générale.

- ♦ Parcours personnel
- ♦ Interventions
- ♦ Relation avec le CVUH

I. Grandes et petites histoires.

- a) Quel sont les différents types usages que l'on peut faire de l'histoire ?
 - Plus précisément, l'instrumentalisation de l'histoire dans « l'histoire », que pouvez-vous en dire ?
- b) Une histoire « officielle » est nécessairement construite. Pourquoi selon vous ?
- c) L'héritage gaulois post-révolutionnaire autant que l'héritage franc sous l'Ancien régime sont deux romans nationaux phares de l'histoire de France. Il y a-t-il eu des affrontements entre différents groupes et de quel ordre ?
 - D'autres épisodes historiques ont-ils étaient aussi impactant ?
- d) Quelle est la distinction qui peut être faite entre roman national et mythe fondateur, autre que la temporalité ?
- e) Quelle distinction feriez-vous entre le patriotisme et le nationalisme qui ont, à des degrés différents, un rapport étroit avec l'histoire nationale (et la culture qui s'y rattache) ?
- f) Vous me disiez que : « *Et différents groupes sociaux dépassent ou nient la nation et construisent pourtant des romans historiques identitaires propres* ». Comment expliquez-vous cette négation alors que l'on pourrait penser qu'ils construisent des romans historiques par « amour national » ?

II. Le roman national.

- a) Comment se construit un roman national et qui peut y contribuer ?
 - La relecture ou l'écriture de l'histoire sont des éléments essentiels à l'élaboration d'un roman. Voyez-vous d'autres éléments à ajouter ?
- b) Quelles sont ses raisons d'exister ? L'unité ; un bien commun ; essentiel pour faire société ; la fierté collective ; l'élucidation identitaire ; ...
- c) Les enjeux généraux et le principal enjeu auquel le roman national prend part ?
- d) Le récit national et le roman national sont-ils les deux faces d'une même pièce ? L'un est-il le corolaire de l'autre ?
- e) Le mythe, au sens mythologique, est-il l'un des composants du roman ?

- f) L'identité nationale sous le quinquennat Sarkozy s'apparente de prime à bord à une réédition du roman national français. Quel est votre point de vue sur ce projet idéologique s'il en est ?

III. L'usage de l'histoire dans les discours politiques et institutionnels contemporains.

- a) Le discours ne présente-t-il pas le risque de réduire inévitablement la complexité d'un épisode historique ?
- b) Quel épisode récent d'instrumentalisation vous a marqué ? Pourquoi ?
- c) Quelles ont été les personnes promptes à réécrire l'histoire depuis ces dernières années ? Comment s'y prenaient-ils ?
- d) Vous qui avez à de nombreuses reprises œuvré pour mettre en lumière tout usage fallacieux de l'histoire, que pensez-vous a posteriori des motivations qui ont poussé à de telles relectures ?
- e) Quel type d'usage de l'histoire retrouve-t-on, généralement dans les discours ?
- f) Quelle place occupe l'histoire dans les discours à présent et pour quel usage ?
- L'instrumentalisation de l'histoire dans les milieux politiques a-t-elle une influence dans les discours institutionnels ? Et de quel ordre ?

Annexe 2 : Entretien n°1, Blaise Dufal – Enjeux généraux de l’histoire – 24/05/2019.

Présentation générale.

- ♦ Parcours d’historien. Licence d’histoire à la Sorbonne Paris IV puis une Maîtrise d’histoire médiévale puis L’École des hautes études en sciences sociales en tant que doctorant. Thèse de doctorat en 2014 sur l’histoire de la scolastique médiévale.
- ♦ Membre du Comité de Vigilance face aux Usages publics de l’Histoire (CVUH).
- ♦ Relation avec le CVUH. Fin 2007 après un premier contact avec Nicolas Offenstadt, qui suit son activité syndicale et militante.

1. Quel sont les différents types usages que l'on peut faire de l'histoire ?

- *L’histoire ne préexiste pas aux usages, elle n’est pas donnée. Le passé est l’ensemble des événements révolus et l’histoire est une manière de raconter le passé, de porter un regard lié à un présent, acteur dans une société. Si vous ne parlez pas d’un événement historique il n’existe pas. C’est la mémoire, les documents qui font exister les choses et il faut que ces documents soient préexistants. L’histoire existe par ses usages, et l’historien à un usage du passé. Les différents historiens qui écrivent sur un même épisode historique peuvent avoir différents usages de ce passé, et donc produire différentes histoires. Globalement, au CVUH on ne considère pas que les historiens possèdent la vérité sur l’histoire puisque l’histoire n’appartient pas aux historiens. Les historiens sont un des acteurs sociaux dans le monde qui ont à voir avec l’histoire, mais il y a d’autres types d’acteurs sociaux. Les politiques, les citoyens - la mémoire individuelle et collective d’une famille ou d’une communauté – produisent de l’histoire. À ce titre-là, il ne s’agit pas d’avoir une position surplombante mais les historiens ont une connaissance spécifique, une certaine forme de technicité par un savoir accumulé qui leur donne, non pas la parole ultime et toute puissante sur l’histoire, mais une parole qui peut être considérée comme valable et qu’ils peuvent faire valoir. Ils ne sont pas en dehors des usages de l’histoire mais en font partie. L’histoire n’est pas une réalité intangible et préexistante.*

Ce postulat est débattu depuis longtemps au sein des sciences sociales. Est-ce que le réel produit par les sciences préexiste à la production de la science ? C’est un point de vue philosophique, est-ce que le monde existe si vous ne le regardez pas ? C’est une vision qui n’est pas tout à fait pour défendre une forme d’objectivité. L’historien comme scientifique doit viser à l’objectivité mais ne doit pas prétendre être objectif, ça serait une forme de

gageure, de falsification, aucun individu ne peut être totalement objectif ; il doit mettre en scène sa démarche et essayer de donner à l'autre les meilleurs éléments pour comprendre sa volonté d'être objectif, en déconstruisant sa propre subjectivité.

- Pourriez-vous davantage développer votre raisonnement, mais d'un point de vue contemporain ? Notamment sur la question des usages, plus précisément, des types d'usage de l'histoire.

- *Difficile de faire une typologique précise des usages. Il y a autant d'usages, de situations historiques ou de croisement. Je pense qu'il est intéressant de distinguer « pourquoi », d'une part, utilise-t-on l'histoire et qui l'utilise ? Il est nécessaire de distinguer les types d'acteurs : Par exemple, les acteurs du monde scientifique comme les historiens mais pas que. Les philosophes depuis Hegel le bon philosophe allemand ou Michel Foucault. Le savoir sur le passé n'est pas uniquement utilisé par des historiens dans champs scientifiques. Elle peut être utilisé par des botanistes, géologues. A l'intérieur du champ scientifique, il y a donc différents acteurs qui vont convoquer l'histoire.*

Au-delà, il va y avoir un monde académique ou un monde des lettres qui vont promouvoir une forme de vulgarisation du savoir historique. Par exemple, les romans historiques qui sont beaucoup produites depuis plus de deux trois siècles et qui sont beaucoup lu. La littérature de roman historique est un type d'usage de l'histoire, à but récréatif, esthétique. Il y a donc beaucoup d'écrivains qui utilisent le savoir sur le passé. Ces différentes littératures et productions fictionnelles présentes différents rapports à l'histoire et donc différentes représentations du passé. Ce que je dis pour la littérature et aussi valable pour le cinéma et l'ensemble des productions fictionnelles, cinéma comme musique. Des usages culturels, pas forcément politiques, mais qui contribuent à construire différentes représentations que les gens se font de l'histoire et du passé. La plupart des gens ne lisent pas forcément l'histoire au travers d'ouvrages édités dans des presses universitaires. Ils peuvent lire une biographie romancée de Richelieu ou Marie-Antoinette. Finalement, une grande partie des représentations de l'histoire que les gens peuvent avoir est bien souvent tirées des productions fictionnelles. Ça nourrit les imaginaires et sa fait partie des usages de l'histoire.

Autre type, l'usage ludique à travers les jeux grandeur nature, reconstitutions historiques ou autres divertissements. Des usages sociaux très rependus du passé. Autre usage du passé auquel on est toujours dans l'aspect du jeu, les reconstitutions du passé avec les batailles de Napoléon et ses manœuvres stratégiques dans un but de divertissement. Donc, usages fictionnels, usages ludiques, usages sociaux.

On peut aussi penser à des usages au sens mémoriel, où comment l'histoire est convoquée pour renforcer un groupe, construire une mémoire des

familles avec les lettres des poilus, des combattants de 14-18 qui ont été une manière de reconstruire l'histoire familiale pour un certain nombre de gens. Donc ça peut partir de quelque chose de très intime, de reconstruire une mémoire d'une famille, tout comme avec la construction d'une mémoire migratoire. Ça peut passer par des documents, des gens, des savoirs qui peuvent être de toute sorte. Mais, qui être liés à un passé, c'est-à-dire, à une plus grande histoire. Cette articulation est à une petite échelle mais peut être connecté à un savoir historique plus large, à l'instar du régionalisme, du nationalisme, du religieux, du politique qui vont chercher dans l'histoire, dans leurs propres histoires des événements ou des figures à mettre en avant pour se définir, se redéfinir ou au contraire, se diviser. On peut penser à l'histoire de l'extrême gauche qui prend des figures historiques qui deviennent des bornes et des marqueurs qu'on va raviver à chaque génération pour, à nouveau, se distinguer les uns des autres. Ça, ce sont des usages qui sont en partie politique mais qui sont aussi interne ou mémoriel.

Des usages de fonctionnalité interne à un groupe, que l'on pourrait retrouver dans un club de foot par exemple. Chercher des événements, des figures pour se définir, se redéfinir ou se diviser. Des figures historiques qui deviennent des marqueurs de distinction, des systèmes de référence pour le groupe et qui participe d'un langage commun.

Et enfin, les usages – qui sont peut-être ceux auxquels vous pensiez d'abord – qui sont les usages et mésusages dans la sphère publique, dans le débat public par les acteurs politiques en référence à l'histoire. Donc, si l'on essaye de bien comprendre les usages, celui-ci qui nous occupes, ou nous préoccupes le plus, n'est qu'un des usages sociaux de l'histoire.

2. Selon vous, une histoire « officielle » est-elle nécessairement construite ?

- Dans le sens où, vous avez partiellement répondu tout à l'heure, l'histoire ne va pas de soi, il faut des recherches, il faut une certaine postérité puisque l'histoire est construite. Mais, quand on entend parler d'histoire officielle, on est plus dans une construction politique qu'une construction sociale, qu'une historique ? Qu'est-ce que l'on peut définir par « officielle » ?

- Déjà, qui construit l'histoire officielle ? L'histoire officielle a été l'un des points importants lors de la création du CVUH, puisqu'il fallait savoir si l'ont étaient d'accord pour que les parlementaires, l'Assemblée nationale décident de certains points de l'histoire. Sur les aspects positifs de la colonisation, sur les qualifications de génocides sur certains événements et d'autres choses. Donc, effectivement, le problème posé à ce moment-là dans les années 2000 c'est, quand les acteurs politiques ont voulu statuer et fixer des vérités dans l'ordre du législatif. Des vérités qui, pour le coup, nous semble ne pas être du l'ordre du législatif. Dans la traditionnelle séparation des pouvoirs, le droit ne fixe pas le vrai. Le droit il fixe le juste et les

modalités d'organisation de la société. Il n'est pas loi pour dire ce qui est vrai ou pas. Ce n'est pas la loi qui doit se charger de ça – et c'est potentiellement assez dangereux quand c'est la loi qui dit ce qui doit être vrai ou pas – c'est presque un signe de totalitarisme. Une dictature c'est quoi, c'est quand il est interdit de dire quelque chose qui est différente de la vérité officielle.

- *Le fait que le pouvoir législatif donne, se prononce sur le passé pose problème à ceux ayant créés le CVUH et tous ceux qui se sont engagés à cette époque, au-delà même de ces questions. On a un cas assez précis pour vous répondre. Pour reprendre, il faut bien rappeler une chose. La plupart des historiens français qui les payent ?*

- *Je dirais l'Etat.*

- *L'Etat oui effectivement, la grande majorité des historiens et historiennes français, s'ils sont professeurs à l'université ou chercheurs au CNRS sont financés par l'Etat. Donc, on peut envisager qu'à ce titre là ce sont des historiens officiels, simplement. Finalement, on peut noter que parfois, l'Etat peut financer des historiens qui sont un peu contre elle, par ailleurs. La fonction d'historien telle qu'elle s'est construite en France en Moyen-Âge, ou en Chine au Ve siècle avant J.C, est qu'elle était officielle. La figure de l'histoire qui n'était pas payé, soit par la monarchie, soit par le prince, soit l'Etat républicain est assez rare finalement. La plupart du temps, l'historien dépend d'un pouvoir central auquel il est censé raconter l'histoire. Donc l'histoire a une propre histoire très liée à cette histoire officielle donc il est difficile de sortir. C'est pour ça que depuis les années 70, la déconstruction de cette histoire officielle par les histoires pose des problème sociaux et politiques – et qui pose beaucoup de problème à la pratique même d'historien. Puisque c'est se défaire d'une forme de tradition, les Sciences humaines et sociales dans leur ensemble sont les héritières d'une défiance du gouvernement, à partir des années avec Foucault et autres. L'histoire très critique reste tout de même tributaire de dispositifs étatiques et donc officielles. Là, il y a des tensions et des contradictions qui font la vie du milieu historique. Donc, pour finir et essayer de vous répondre, l'histoire est forcément un récit construit. L'histoire officielle est une des formes d'histoire qui a été souvent la forme dominante, voire la forme hégémonique. Mais, que la contestation de l'histoire officielle peut emprunter des canaux liés aux structures étatiques. La contestation peut venir de l'intérieur. Les gens qui contestent le roman national, moi ou autres, sont des gens qui sommes à l'intérieur du système étatique, payés par l'Etat français.*

- *En parlant d'histoire officielle, passons à une autre question.*

3. L'héritage gaulois post-révolutionnaire autant que l'héritage franc sous l'Ancien régime sont deux romans nationaux phares de l'histoire de France. Il y a-t-il eu des affrontements entre différents groupes et de quel ordre ?

- De quelle façon finalement, l'héritage gaulois, auquel Nicolas Sarkozy a grandement participé, comment s'est-il imposé ?

- *La question de l'origine des français, tout au long du XVIIe et XVIIIe siècle, c'est ce que l'on va appeler « la guerre des races » - Michel Foucault a grandement écrit là-dessus. L'ensemble de la problématique sous l'Ancien régime est de savoir de qui les aristocrates sont-ils les héritiers ? Des Francs, des Germains ou des Gaulois ? Et va s'opposer, au sein de l'aristocratie française, différentes visions qui vont à chaque s'appuyer sur différents historiens. Ces historiens sont des aristocrates qui ont le temps et l'argent pour produire de grands récits historiques. Donc, cette opposition va se prendre, après la Révolution, un autre tour. Celle qui va être la plus dominante chez l'aristocratie est qu'elle est héritière des Francs. Certains courants républicains vont eux plutôt mettre en avant l'héritage gaulois, avec une opposition aristocratie-franque contre peuple gaulois. D'une bataille interne à l'aristocratie – car elle est au XVIIe et XVIIIe traversée par des courants très divers – va devenir une bataille entre deux groupes sociaux. Bataille qui va occuper une bonne partie du XIXe siècle.*

- Ces batailles internes vont donc avoir des répercussions beaucoup plus larges donc.

- *Et aussi, différentes visions. L'un des premiers historiens est Boulainvilliers avec l'histoire de l'ancien gouvernement de la France et qui, lui, développe toute une pensée – notamment dans une dissertation sur la noblesse de France – sur la différence entre Gaulois et Francs et sur l'origine Franque de la noblesse pour mettre en avant, par exemple, un propos antimonarchiste, soit l'aristocratie contre le roi. Là, on est au cœur des enjeux de l'histoire. Une même hypothèse, les Français viennent des Gaulois, peut être utilisée par un aristocrate du XVIIIe siècle, par un républicain libéral en 1830 ou par un néo-fachiste au début du XXIe siècle. Selon les enjeux du débat politique. Aujourd'hui, parler des Gaulois, c'est très clairement chez les identitaires qui poursuivent la matrice idéologique du Front National depuis les années 2000. C'est une modalité de nier tous les apports non-blancs, soit une manière de transférer un argumentaire raciste et effacer l'image raciste, derrière une façade identitaire. Ça, ça part d'un discours qui fait référence aux Gaulois comme de souche. On ne sait pas jusqu'où va la souche, c'est l'intérêt de ce genre de définition. Mais, quelles*

sont ces racines. Ils laissent un certain flou qui leur permettent de ratisser plus ou moins large selon leur besoin, politique ou idéologique.

Il y a aussi l'usage de Vercingétorix par Napoléon III, avec des fouilles archéologiques on cherche à trouver une ville non romaine donc gauloise, pour bien montrer la spécificité de la France et de sa culture qui remonterait à plus de 2000 ans et qui donc justifierait ce régime un peu spécial que Napoléon III tente de mettre en place. On a des usages à travers l'archéologie, et ça ne correspond pas uniquement aux discours. Ça peut être des statuts comme Creuzet – où l'on met à jour des vestiges, où l'on fait des expositions. On peut aussi réfléchir aux usages par les différents présidents de la République qui créent un musée et « de quoi ». Pompidou crée un musée d'Art moderne ; Chirac crée les Arts premiers ; Mitterrand érige une pyramide au milieu du Louvre. Chacun dit quelque chose de sa conception du monde et du pouvoir en utilisant des objets du passé et en les mettant en scène.

- En parlant justement du fait que chacun utilise des éléments du passé ou diverses mises en scène. Vous me disiez, lors d'un précédent échange, que : « différents groupes sociaux dépassent ou nient la nation et construisent pourtant des romans historiques identitaires propres ».

4. Comment expliquez-vous cette négation alors que l'on pourrait penser qu'ils construisent des romans historiques par « amour national » ? On pourrait y voir un paradoxe.

- *Pas du tout puisque la nation ne représente pas grand-chose. La nation est une construction historique de la fin du XVIII^e siècle appliquée spécifiquement et développée en Europe occidentale - qui globalement d'ailleurs, montre son inadéquation avec la réalité –, et cette idéologie de la nation, qui n'a jamais existée que dans un petit recoin de l'Europe, globalement périclité. C'est pour cela qu'il y a du nationalisme qui ressort, il a des crispations parce que cette idéologie-là ne correspond plus au monde dans lequel on vit. C'est peut être un invariant finalement. La nation, ça n'a existé que ces dernières dizaines d'années, du XIX^e au XX^e siècle dans l'Europe occidentale. Ça n'a jamais existé dans le reste du monde. Le concept de nation est une exception, que l'Europe a cherché dans son universalisme hégémonique à imposer aux autres. Il n'y a pas de nation malienne par exemple. Ce n'est pas parce que l'on a construit un Etat malien – il y a avait bien un royaume malien au XV^e siècle mais qui n'a rien à voir, culturellement, avec l'Etat post-colonial qui a été imposé, et encore moins avec la nation malienne. Les Maliens n'avaient pas de conception nationale, plutôt des conceptions de groupe très développées mais pas de nation.*

Donc, la négation de la nation s'explique par le fait que la nation comme concept explicatif de compréhension du monde, ce n'est pas grand-chose. Et surtout, pouvez-vous me définir la nation ?

- Difficile à définir en effet.

- *Oui, c'est un concept où personne ne sait réellement ce qu'il veut dire. C'est un esprit, c'est un groupe, c'est un peuple, c'est un territoire, c'est une culture. Selon les gens, ça a plus ou moins un sens, ou un autre. La nation est un terme trop plastique, trop idéologique. Un territoire c'est un territoire, un espace. Un peuple, nous avons une population et l'on voit à peu près ce que c'est. Une nation c'est un sentiment d'appartenance. Mais un sentiment d'appartenance qui devra coïncider avec un Etat, un territoire et des structures sociales et culturelles. C'est donc quelque chose de très rare finalement.*

5. Est-ce que ce concept de nation, volatile et pas spécialement pertinent, est similaire au concept de patrie ? Est-il lui aussi poreux ?

- *Pas tout à fait, parce que d'une part la patrie renvoie à un sentiment. La patrie c'est quoi, c'est pour le coup, immédiatement, le renvoi de chacun à son propre passé. La patrie c'est le groupe de ton père ; c'est le groupe de tes ancêtres, au sens étymologique. Et donc, la patrie avait un sens pour les romains. Il fallait défendre le groupe de ses ancêtres. Donc, globalement, ça correspond à un groupe social très élargie, qui peut comprendre soit la cité, une région, un empire, mais ça peut être aussi un quartier.*

Aujourd'hui, pour une part de la jeunesse de France se définit par une appartenance à un quartier, même pas une commune mais un quartier. Ils le réclament et le revendiquent très fort. La patrie renvoie au sentiment d'appartenance revendiqué et réclamé et ça, c'est quelque chose que l'on peut identifier mais qui n'est pas toujours semblable. Moi je vis aujourd'hui en Australie, si demain les néo-zélandais attaquent (ça serait quand même assez extraordinaire, mais restons dans la fiction). Moi je suis Français de citoyenneté, je suis citoyen mais résident en Australie, ce qui n'est pas la même chose, donc un migrant. Est-ce que j'irai défendre ma nouvelle patrie ? Si je vais la défendre alors cela montrera que l'Australie est devenue ma patrie.

- Parce que vous êtes prêt à vous sacrifier, à vous battre.

- *Si je m'en fiche, et si je suis plutôt content que les néo-zélandais débarquent ça renverse le tout. Ainsi c'est intéressant, parce que ce sont les individus eux-mêmes qui nous diront qu'elle est leurs patries et comment ils la définissent, ce qui peut être un outil d'analyse. La patrie globalement, selon l'étude de Kantorowicz c'est « pro patria mori », ou « mourir pour sa patrie ». Par exemple, dans une vision communiste internationaliste, vous n'êtes pas prêt à mourir pour vos concitoyens, vous êtes prêt à mourir pour vos camarades de classe dans une lutte de classe. Là, on n'est pas dans une opposition entre nationalité ou langue mais dans une opposition d'appartenance au prolétariat international.*
- La patrie revête aussi différentes formes selon les personnes et les groupes sociaux. Si j'ai bien compris vos explications, merci. Passons à la deuxième partie de cet entretien qui sera axée sur le roman national.

6. Selon vous, qui peut contribuer au roman national ? Plus précisément, qui a une posture de force ou une légitimité pour y contribuer ?

- *Les historiens officiels. Rappelons l'historien qui serait payé par le gouvernement, ce qui concerne beaucoup de gens, mais qui ne promeuvent pas spécialement ledit roman. Par exemple, quels étaient les historiens officiels sous Sarkozy ? Ce ne sont pas forcément des gens payés par l'Etat (ou qui n'écrivent pas spécialement leurs livres, à l'image de Bernard Henry-Lévy mais ils restent cependant responsables). Il peut y avoir donc de grandes figures médiatiques, ou conseillers du prince comme on les appelle.*
- Les « conseillers du prince » ?
- *Conseillers du prince ou plutôt de tous les princes. Je parle de ceux qui non pas spécialement de conviction politique, qui siègent à tous les conseils d'administration possibles et qui vont donner leurs lumières sur le monde. Ça par exemple, ce sont les acteurs d'un roman officiel mais, on peut penser à d'autres figures. Quelqu'un comme Zemmour construit du roman national aujourd'hui, en tant qu'idéologue. C'est aussi le boulot idéologique du Front national depuis vingt ans mais qui, sous couvert d'un « non politiquement correct ». On a aussi un autre acteur du roman national, Laurent Deutsch avec des ouvrages qui se sont énormément vendus mais qui n'est pas historien. Laurent Deutsch qui, ne l'oublions pas, se déclare lui-même royaliste, ce qui est une position politique claire. Ce qui va aussi avec Stéphane Bern qui produit des documentaires à la chaîne ; et il n'est pas non plus spécialement progressiste ou républicain. C'est donc intéressant de voir que ceux qui sont sur des niches politiques très minoritaires dans la*

population, le royalisme n'étant pas très partagé mais, ses défenseurs portent cependant une volonté de réécrire le roman national français. On peut aussi observer les chaînes de télévision avec Histoire. Une chaîne qui produit beaucoup de documentaires, de Deutsch et Bern, et cette chaîne Histoire a été dirigée pendant plusieurs années par Patrick Buisson et nommé par Nicolas Sarkozy. Buisson qui a été à l'extrême droite pendant vingt ans rappelons-le, puis conseiller de Nicolas Sarkozy.

Aucun d'entre eux n'a de compétences académiques, de diplômés et donc, le roman national aujourd'hui et surtout une affaire de vulgarisation. Alors qu'il y a un siècle, le roman national c'était Lavissee, et donc on avait affaire à un historien de la République qui proposait un roman national du circuit académique, à l'inverse d'aujourd'hui ou assez peu d'universitaires proposent un roman national, puisque scientifiquement c'est difficile. Déjà, intellectuellement, c'était limitée avec Lavissee. Marc Bloch dans les années 20 était déjà en train de déconstruire le roman national, donc il y a plus d'un siècle. Il a été d'ailleurs assez bien placé pour observer les implications politiques et idéologiques que tout cela avait ; et il l'a payé de sa vie pour sa part. Aujourd'hui, il y a un côté presque folklorique parce que Deutsch ou Bern sont plutôt des bouffons du roi mais, derrière l'impression de ne pas vouloir être pris au sérieux, d'être juste divertissant, il y a de vraies ambitions idéologiques. Ça, ce sont des gens qui produisent du contenu ; la production documentaire, la production de film, d'émissions de télé, de radio, de contenus sur YouTube qui se focaliseront sur ces enjeux d'histoire nationale.

Une figure comme Alain Decaux, un journaliste et historien qui a fait beaucoup d'émissions de radio ou de télévision sur des histoires héroïques, héroïsantes, le roman national plutôt gaulliste et daté. Il était un peu le dernier représentant de ces choses-là et il avait une certaine influence dans ce qui était l'ORTF dans les années 60, et qui était la voix des récits historiques. Je ne sais pas si vous connaissez l'émission « la Marche de l'histoire » sur France Inter ? C'est une émission qui doit avoir 30 ans et qui fut animée et produite par Patrice Gélinet (ancien directeur de France culture). Rappelons qu'il faisait partie du groupe politique Occident dans les années 60, un groupe qui faisait des ratonnades et qui était un grand groupe d'extrême droite. On retrouve donc à nouveau dans ces milieux médiatiques, régulièrement, des figures immédiatement et facilement identifiables comme d'extrême droite et qui tiennent des discours sur l'histoire.

- En effet, avec une certaine audience et une certaine influence donc.

- Quand vous en êtes à 35 ans d'émission sur France Inter, en effet, vous avez une certaine audience. Une fois de plus, un radio d'Etat, une radio publique. (Ce qui est très intéressant c'est qu'un Zemmour dit toujours qu'on ne le laisse jamais s'exprimer, alors qu'il est très présent médiatiquement ou que

les médias sont tenus par les gauchistes. Quand on regarde dans le détail, la réalité est tout autre. Mais ça fait partie d'un discours, celui de dire que personne ne nous écoute, que personne ne veut nous laisser parler. C'est le discours d'un Dupond-Aignan ou à chaque élection il réalise 1% mais il a pourtant présent régulièrement à la télévision. Finalement, leurs points de vue sont largement représentés mais d'une manière plus insidieuse).

Revenons à la question. Qui construit le roman national ? Les gens qui construisent des programmes scolaires, les inspecteurs qui les font respecter. L'Éducation nationale contribue au roman national, ce n'est peut-être pas le même que Zemmour mais ça pose aussi question. Ceux qui croient à l'origine Gauloise, ceux qui croient à l'origine Francs, et ces différences-là existent encore. Par exemple, la manière dont on va raconter Vichy, et vous avez vu qu'il y a eu des formes de réhabilitation du régime de Vichy ces derniers temps. Jusqu'à il y a de jours, un journaliste [Daniel Riolo] a expliqué que les communistes avaient été des collabos.

- Un journaliste sportif c'est bien ça ?

- *Oui, un journaliste sportif auquel on demande son avis sur des questions autres que le sport. On tout de même sur du révisionnisme historique, ce qui est assez grave. Ce qui va avec Zemmour qui dit que Pétain ce n'était pas si mal, que finalement les enjeux de la collaboration, il faut les dépasser.*

Deux choses intéressantes dans le roman national français, vous prenez Vichy pour observer comment différentes personnes traite la question. Sinon, vous prenez la Commune, la place de la Commune dans l'enseignement ou son absence.

- Ce sont deux sujets de friction ?

- *Ce sont deux guerres civiles. On peut considérer que l'Europe occidental a connu une guerre civile européenne pendant la première partie du XXe siècle. On peut considérer que la France a eu des dizaines de tentative de coups d'Etat avec l'extrême droite puis les deux guerres mondiales sous la IV République puis De Gaulle, qui fait également un coup d'Etat. Pendant vingt ans, la France est position quasi insurrectionnelle, et la résistance peut se lire comme une forme de guerre civile. Il y a des gens qui ne sont pas militaires et ils luttent les uns contre les autres avec des armes. La Commune et elle aussi jamais définit comme une guerre civile, alors que des groupes socialement bien séparés s'entretuent (même si un groupe est plus efficace que l'autre). Dans le roman national général, il ne faut pas parler de guerre civile, parce qu'une guerre civile serait la négation du corps, or, le corps*

doit être uni, ce corps de l'Etat, de la nation. Il faut donc taire les guerres civiles.

- Autre question portée sur les raisons d'existence du roman national. Le roman national représente un bien commun, un bien collectif, essentiel pour faire société, c'est une fierté collective, une élucidation identitaire.

7. Est-ce que le roman national ne repose pas juste sur une question d'unité nationale tout simplement ? De faire union autour d'une histoire, d'une belle histoire ?

- *C'est un problème que chacun peut se poser. Est-ce que vous préférez considérer que vous avez une vie formidable en pensant que cela vous rendra heureux. Ou est-ce que vous préférez regarder objectivement votre vie pour essayer de l'améliorer ? La deuxième posture impliquerait d'observer les erreurs que vous avez fait et tenter de vous améliorer. C'est valable pour chacun individuellement ; c'est valable à l'intérieur d'une famille. Faut-il taire les secrets de famille ou en parler ? Et, c'est aussi valable à l'échelle d'une communauté politique plus grande. Et le roman national existe pour masquer les dissensions, pour essayer d'unifier les gens. Vous parlez d'union mais, le roman national est excluant. Quelles sont les catégories nationales qui ont été exclues du roman national français ?*
- Toutes celles qui ne sont pas affiliées directement à son histoire. Je dirais certaines classes sociales, plutôt défavorisées ou étrangères.
- *Plus largement, le peuple a été exclu. Hormis pour la Révolution française, le reste du roman national français exclu le peuple. On ne parle que des grands rois, donc des dirigeants. Exclusions donc des pauvres. Exclusion d'un groupe qui représente la moitié de la population que l'on appelle les femmes. Dans le roman national, la seule femme qui existe, enfin, il y a plutôt deux femmes qu'on a vaguement le droit de citer dans le roman national traditionnel français c'est Jeanne d'Arc et Marie Curie. Sur 2000 ans ça fait peu. On peut considérer que c'est une forte d'exclusion. Les personnes racisées sont également exclues du roman national français, non-blanches j'entends. Avez-vous déjà vu les représentations d'Alexandre Dumas ? Il n'était pas blanc de peau, il était métisse donc il a été blanchisé.*
- Pour coller à quelle vision ? Quel désir ?

- *Celle du grand écrivain. De la même manière que toute l'histoire du XIXe siècle devrait s'écrire dans une histoire globale, donc en excluant les rapports avec les colonies et les outres-mers, qui étaient pourtant moteurs à un certain niveau. Donc on exclut des personnes mais aussi des territoires non métropolitains. Finalement, le roman national veut faire union mais, en cherchant cette union, il produit de l'exclusion ; ce qui est une raison suffisante à la déconstruire et à la défaire. C'est bien là que l'on peut faire tomber tout l'argument où il est impératif d'unir toute la société, toute la nation qui, socialement, sociologiquement, n'a pas de sens. Il n'a jamais été prouvé qu'il fallait partager une même histoire pour dire bonjour à sa voisine ou pour que l'économie soit florissante. Encore moins qu'il fallait connaître l'histoire pour être un bon dirigeant politique ; ou un bon ou mauvais analyste journalistique. Donc, il y a ce mythe comme si avoir une histoire commune ça pouvait faire société, c'est faux. La seule chose qu'on a noté, c'est que la production d'un roman national sous la IIIe République – et son caractère de doctrine très forte, d'endoctrinement des populations - a permis une chose, ça a permis que des millions d'hommes aillent crever dans les tranchées.*

- Une justification à la Grande guerre ?

- *Ça a permis la soumission ; c'est un moyen de contrôle des populations ; c'est une idéologie comme d'autres. Vous faites croire que votre ennemi depuis 3000 ans c'est les Allemands, qui nous ont volés l'Alsace et la Lorraine ; comme si ces deux régions appartenaient historiquement à qui que ce soit. Il y a eu réellement une construction littéraire, politique, pédagogique et orchestrée pendant trente ans en France pour aboutir au consentement à la guerre. C'est là où le roman national a une efficacité très forte. Finalement, les romans nationaux servent surtout à produire du consentement à la guerre.*

- Dans des logiques belliqueuses donc.

- *Et d'oppositions. Mais il y a aussi d'autres formes du récit de communauté. Nous ne sommes pas obligés d'être dans cette vision de la nation, qui a une dimension guerrière structurellement. C'est donc pour cela que ce n'est pas la meilleure manière de définir une communauté. Le roman sert à produire de l'unité, mais cette unité profite surtout aux gouvernants, aux dirigeants. Un roman national qui vous explique que vous avez toujours été gouverné par un roi et que vous n'avez rien décidé est une manière de justifier un pouvoir non démocratique ou peu démocratique. Comme on peut le voir en France où un président se prend pour Jupiter et déploie depuis 6 mois des*

stratégies de maintien de l'ordre qui sont condamnées par toutes les instances internationales et que, si nous n'étions pas la France, nous feriez passer pour une dictature. Un pays qui ne respecte pas le droit des opposants politiques n'est plus une démocratie. Mais, la fiction permet de faire croire que ça n'est pas le cas.

8. L'identité nationale sous le quinquennat Sarkozy s'apparente de prime à bord à une réédition du roman national français. Quel est votre point de vue sur ce projet idéologique, s'il en est ?

- *Ce n'est pas une réédition du roman national. Globalement, quand on parle de roman national, on fait référence à celui sous la IIIe République, et l'identité nationale ne peut correspondre à cela puisque la problématique identitaire est antinomique de l'idéal républicain français traditionnel. Au sujet du projet idéologique de Sarkozy, il y a la nouvelle droite, celle des années 70 où un ensemble de groupes s'articule autour de la personnalité d'Alain de Benoist -qui est un philosophe, essayiste et grand intellectuel de l'extrême droite française – qui, inspiré par Antonio Gramsci, va développer tout un ensemble de théories, de stratégies pour faire triompher les conceptions de l'extrême droite française. 30 ans plus tard, temps que ce dernier c'était fixé avec différentes vagues stratégiques, Sarkozy arrive par la droite classique française mais cependant porteur d'une idéologie qui, elle, est directement liée à la nouvelle droite donc, l'extrême droite française. Sarkozy qui se vante d'être un Gramsci de droite, et qui se vante d'avoir emprunter les électeurs de Marine Le Pen et ce, en usant les idées du Front national. Donc cette problématique d'identité française, d'identité nationale est le résultat d'une longue évolution des théories d'extrême droite – et plus globalement, en Italie, pays qui suit à peu près la même évolution avec les événements de la Ligne du nord depuis les années 80. C'est-à-dire, que l'on débute dans les années 60 avec un racialement de distinction (les blancs, les noirs, les arabes où immédiatement, la distinction se fait sur des catégories physiques), ce que va être le racisme de la guerre d'Algérie en France, avec notamment une insistance sur les traits physiques ; puis sur des insultes « raton », « melon » à l'égard des arabes à Paris, sont des insultes sur le physique, des réductions à l'animal, au fruit, etc. Nous sommes sur une forme de racialement donc.*

Ensuite, dans les années 70-80, c'est le Front national qui domine avec « les Français d'abord », se situant après le choc pétrolier, ce sont les arguments économiques qui dominent ; l'émigration correspond donc à ceux qui vont « piquer le boulot des Français ». Deuxième vague donc.

Troisième vague, dans le début des années 2000 avec la vague identitaire qui repose sur un ethno-différentialisme. Reposer sur la distinction de l'autre, noir ou basané, ne passe plus tout à fait, on ne peut plus le dire ainsi. On peut le penser mais on ne le dit pas. Et pour pouvoir le dire librement, sans

être perçu comme raciste, on use de l'argument culturel. Ce n'est plus réellement une conception « blanc, noir, arabe » mais plutôt, ceux qui mangent du porc et ceux qui n'en mangent pas, ce qui n'ont pas la même religion ou la même histoire etc. L'ethno-différentialisme : la différence ne se fait plus sur l'aspect physique mais sur les caractéristiques culturelles. C'est finalement, l'aboutissement du projet de la nouvelle droite et ces trois étapes que je vous décris sont détaillées par Alain de Benoist dans les années 70. La troisième étape correspondant à celle culturelle où la majorité pensera comme nous en terme identitaire ; où l'on imposera ainsi les termes du débat.

Ce développe donc, dans les années 2000, des groupuscules que sont les identitaires et qui vont renouveler en profondeur l'idéologie de l'extrême droite mais aussi fortement influencer tout un tas de personnes autour de Sarkozy. Je citais Patrick Buisson précédemment mais d'autres s'y retrouveront aussi. Cette problématique identitaire – que de dire que « les musulmans peuvent faire comme ils le souhaitent », mais en revanche dire « qu'ils ne peuvent menacer mon identité » -, offre une modalité de retournement, comme si l'identité française était également menacée. Une sorte de jeu victimaire qui, après des décennies de débats autour de la colonisation, est pertinent de se présenter également comme des victimes ; en tant que porte d'entrée stratégique j'entends. C'est ce que l'on peut retrouver dans les débats récents qui s'articulent autour de la notion de racisme antiblanc. Cette volonté de démontrer que ce sont des choses semblables, et ainsi ignorer qu'il y a structurellement des formes de domination. C'est de là que provient cette identité nationale, cette volonté de promouvoir une culture française, notamment chrétienne. Cette référence chrétienne est très importante. Il y a eu un débat, au moment des échanges sur le préambule « des origines chrétiennes de l'Europe » par l'Union européenne, Sarkozy a été l'un des premiers présidents à accepter la position chanoine de la France. Sarkozy qui est d'ailleurs lié à certains milieux catholiques, plutôt fermes disons, va prendre en position. Ainsi, « nous ne sommes plus anti-arabes ou racistes contre les noirs », en revanche « les musulmans posent problème ». On accuse donc les musulmans de ne pas respecter l'égalité des sexes, en pensant là aux débats autour de la burqa, du voile qui devient une obsession française. La plupart des autres pays du monde n'ont pas de problème sur ces questions (le burkini a même été inventé en Australie d'ailleurs, qui n'est pas lié à une dimension religieuse par ailleurs, mais pour éviter les cancers de la peau). C'est une hystérie, mais une hystérie qui a son rôle, puisque ce n'est plus raciste mais autre ; le discours va se cacher derrière un idéal républicain (d'égalité et d'intégration) ; tout en étant un discours paternaliste, en considérant les femmes portant le voile comme des victimes, non majeures, et impérativement forcées comme si elles n'étaient pas capable d'autonomie, donc une dimension également misogyne.

L'identité nationale intervient donc dans un passage à un différentialisme culturel qui est une manière d'exclure mais, qui est plus difficilement accusable de racisme.

- L'identité nationale est donc avant tout une idéologie.

- *En effet, de là, on pourra construire du récit mais c'est idéologique avant tout. (Je ne sais pas d'ailleurs comment vous vous sentez Français et comment les gens autour de vous se sentent Français mais, je suis toujours surpris par certaines réactions. C'est tout à fait normal de vivre dans une communauté X ou Y où chacun se sent Français pour des raisons différentes ; il y a un tas de Français en l'occurrence 33% avec je ne me sens pas de partager la moindre chose. Par ailleurs, l'identité nationale, si l'on parle d'une quelconque maîtrise d'une culture ou d'une langue, n'oublions pas que Nadine Morano fut ministre sous Nicolas Sarkozy. On a sans doute eu la droite la plus déplorable intellectuellement parlant. Henry Guaino, qui a pu faire des discours de Sarkozy, fut lui-même effaré. S'il s'agit de défendre une culture soit, mais il vaudrait mieux expliquer avant ce que cela signifie.)*

9. Le discours ne présente-t-il pas le risque de réduire inévitablement la complexité d'un épisode historique ?

- *Communiquer, hormis de posséder la compétence d'un grand poète, implique toujours une certaine déperdition du message. La déperdition par la conception du message, par l'élocution, puis par la réception et le traitement dudit message. En pédagogie, on dit toujours que « après une heure de cours, on peut se satisfaire de savoir que 25% du contenu a été retenu par nos élèves. » C'est peut-être aussi valable dans une discussion, dans le traitement de l'information. Il peut aussi y avoir des biais dans le traitement autant que dans l'énonciation.*

- À vrai dire j'ai quelque peu triché pour cette question, puisque rhétorique. Je souhaitais introduire le fait que les discours politiques et institutionnels, en admettant qu'ils soient particulièrement bien construits, ne présentent-ils par le risque – non pas d'une déperdition – mais plutôt d'une instrumentalisation beaucoup efficace. A l'inverse de l'écrit, le discours peut être romancé, en insistant sur tel ou tel élément. Lire ou s'informer sur un épisode historique prendra un temps bien plus important.

- *Je note plusieurs choses dans ce que vous dites. Est-ce que l'oral est plus simplificateur que l'écrit ? Moi, j'aurais tendance à penser l'inverse mais, cela dépend de la situation. Une situation orale ou vous êtes avec quelqu'un ou plutôt un groupe, si vous posez une hypothèse, elle sera discutée puis affinée par l'ensemble du groupe, par l'interaction. Et même si ça peut prendre un certain temps, au bout de trois jours d'échanges, on pourrait arriver à des éléments précis de compréhension, si les interlocuteurs jouent le jeu bien entendu.*

L'écrit au contraire fige et l'écrit et linéaire, ce qui peut poser des problèmes en termes de compréhension. Pour comprendre un événement, la linéarité n'est peut-être pas forcément la meilleure manière à adopter. Par exemple, « pourquoi Emmanuel Macron est devenu président de la République ? », plutôt que d'y répondre en faisant un récit inévitable, il me semble que ça serait plus intéressant de réaliser un grand tableau (présentant des niveaux de causalité) qui monterait une complexité. Alors que la linéarité aurait tendance à dire que, en suivant la trajectoire d'un homme, qu'il ne pouvait qu'aboutir à cette conclusion. Pour Emmanuel Macron, rappelons que c'est un concours de circonstances assez exceptionnel. Finalement, lui-même n'est quasi par acteur. La manière dont on fait récit change tout.

- Toujours sur ces discours et personnalités politiques.

10. Quel épisode récent d'instrumentalisation vous a marqué ? Pourquoi ?

- *Oui, La cathédrale Notre-Dame de Paris. Etant médiéviste et ayant été dix ans archéologue, j'ai un attachement très fort aux bâtiments médiévaux dans leur ensemble. Notre-Dame, je suis passé devant tous les jours pendant des années et je m'y suis souvent arrêtée. Mais, le fait que Notre-Dame brûle ne m'a provoqué aucune émotion. J'ai certes trouvé cela dommage mais, ça ne m'a pas semblé être un élément important. Je ne pense même que c'est un événement historique. Ici par exemple, un caviste [australien] m'a parlé de l'incendie de Notre-Dame, au fin fond de Sidney, ce qui prouve qu'on en a beaucoup parlé, mais je maintiens que c'est un non-événement. Une église qui brûle, d'une part, au Moyen-Âge il y en avait toutes les semaines, et puis ça reste juste une église, qui peut se construire. C'était de la charpente certes magnifique mais qui peut se reconstruire. En termes d'usages sociaux, dans l'université que je fréquente, nous avons des américains qui ont beaucoup réagit à la suite de ses événements mais, ils sont totalement indifférents au Moyen-Âge et à aux enseignements – puisque historiens contemporanéistes, ils n'ont aucune culture historique à plus de 50 ans –, ainsi les sujets de recherche sur lesquels je suis ne les intéressent pas. Donc, quand la cathédrale brûle, ils m'en parlent, non pas parce que je suis médiéviste mais, parce que je suis Français. Ce bâtiment ne représente pas tant une époque mais un pays. On ne parle donc pas finalement d'un bâtiment religieux, ni*

d'un bâtiment historique mais d'une attraction touristique. La tour Eiffel aurait été la même chose (mais en pire). C'est exactement le même type de réactions dans les médias français où globalement, le patrimoine on s'en moque. Il y a trois mois de cela, des archéologues ont été en grève et ont essayés de faire passer un message sur les réformes de l'archéologie, ainsi que les coupes budgétaires dans la culture qui manqueront au patrimoine. En revanche, Notre-Dame provoque une vive émotion. De véritables contradictions dans notre société. Il y a six mois, des immeubles sont tombés à Marseille, des personnes sont mortes parce que la mairie n'avait pas fait les travaux nécessaires en 25 ans. Mais en 48 heures, des millions d'euros sont tombés pour reconstruire la cathédrale. Mais, de quelle histoire parle-t-on ?

(Et, derrière ceci, nous avons bien entendu les usages politiques. Le christianisme notamment, avec certaines personnes qui vous explique que ça, c'est la France éternelle, donc catholique. Ces mêmes personnes qui vous disent que c'est 1000 ans d'histoire qui brûle, mais Notre-Dame n'existait pas il y a 1000. C'est toujours ironique de la part de ceux qui défendent l'histoire de France mais qui procèdent à de telles approximations. Usages religieux, de la part d'une partie de l'extrême droite française avec l'identité chrétienne de la France donc. D'autres plus catastrophiques, en pensant cet incendie comme châtement divin. Interprétation que l'on trouve notamment chez le président de la République, rappelons-le il y a un an, il a fait un discours aux Bernardins complètement démentiel sur l'identité catholique de la France ; et rompant avec toutes les conceptions de laïcité française ; on n'a peut-être le président le plus obsédé par le catholicisme³⁷⁹. Ça fait aussi partie d'un milieu catholique dur. Emmanuel Macron nous expliquait que ce qui était au cœur des valeurs sociales, c'était la foi et les valeurs catholiques.

*L'instrumentalisation dans la reconstruction même de Notre-Dame également, en l'espace de cinq ans. Quelques spécialistes ont d'ailleurs pointé cela ; on ne reconstruit pas mais on restaure Notre-Dame. Donc l'instrumentalisation d'un pouvoir qui veut démontrer son efficacité, à un moment où lui-même est en crise. Il faut montrer son efficacité, qu'on décide. Une loi d'exception, passant par le sénat et qui va être catastrophique, va être décidée pour la cathédrale. Il faut montrer une impression d'action. Puis, l'appel à la solidarité. On a donc un pouvoir en crise avec une France divisée en plusieurs morceaux et le pouvoir, à travers une épreuve – à l'instar d'Hollande et de Valls avec les attentats – appel à la solidarité et à la confiance envers le pouvoir en place. Tout un ensemble d'enjeux, de la France et ses racines chrétiennes, du roman national traditionnel. Et la référence à Victor Hugo, reprise ad nauseam, est intéressante. Lui qui a écrit *La Légende des siècles* - poème épique participant à l'imaginaire historique français -, a construit et renforcé l'imaginaire épique sur certains épisodes historiques français. Et l'on rattache Victor Hugo à Notre-Dame ;*

379. Cf : Dufal, B. (2018). *La « start-up nation » en quête de spiritualité*. Tribune, l'Humanité | Internet.

finalement, dans une analyse genrée, il faut nécessairement un homme pour faire parler une femme. Mais, on a tout de même peu donné la parole aux vrais historiens de l'Art et archéologues qui connaissant particulièrement bien les cathédrales. Mais cela correspond à cette « éditocratie » dans laquelle nous sommes actuellement.

Ce qu'il faut retenir, c'est que dans ce cas, le référent historique est vidé de son sens historique et ne correspond plus à ce qu'il est. Notre-Dame n'existe plus, elle est comme invisibilisée par les discours qui lui sont portés ; c'est une forme de production d'un discours sur l'histoire qui, en se voulant historique, ne discute plus vraiment de sa complexité. Le monde est complexe et pour le comprendre, on ne peut se contenter de phrases simples. Ce type de discours lessive la complexité du monde et le réduire à des slogans ou des images simplifiés.

- De vos réflexions, pertinentes par ailleurs, je vous propose une dernière question pour conclure cet entretien. Vous disiez que le sénat aller passer une loi exceptionnelle sur Notre-Dame ?

- *Je n'ai plus le détail mais j'ai lu ça récemment.*

- De cette remarque que vous avez faite, je me demande si cette instrumentalisation ou plutôt, ces différents usages provenant de milieux politiques, médiatiques ou plus globalement de pouvoir (peu importe les desseins de ses auteurs), vont avoir une influence dans nos institutions. Alors que, paradoxalement, on pourrait appréhender ces usages comme de énièmes discours médiatiques sans influence particulière.

11. Ces instrumentalisations de l'histoire ont-elles des répercussions directes sur nos institutions ?

- *Des répercussions à différents niveaux. Nous avons déjà évoqué les répercussions pédagogiques avec la modification d'un programme d'histoire, et qui a donc des répercussions ensuite sur des générations d'élèves ; l'enseignement n'implique pas une empreinte immédiate certes, mais ça a tout de même une forme d'efficacité.*
 Deuxième type d'implication, celle législative. La France reconnaît le génocide des Arméniens ; une loi est passé pour sanctionner tout négationnisme envers le génocide des Juifs. Donc, l'Etat légifère sur des points de l'histoire. En l'occurrence, pour le génocide arménien (sur la loi concernant le négationnisme), ce n'est pas une législation sur un point de l'histoire mais sur le débat.

- Sur le débat ?

- *Oui, et c'est ce qui pose d'autres problèmes. Le négationnisme est un crime en France. Moi, je suis personnellement contre cette loi puisque je ne pense pas que l'on puisse combattre le négationnisme avec des lois. De fait, depuis cette loi, d'autres formes de négationnisme ont pu émerger. Ça n'a aucun impact, au contraire, que de rendre le débat plus compliqué ; et ça donne une raison à ceux qui pensent ces questions d'ordre idéologique. Ces théories doivent être combattues dans le débat ; c'est donc une loi contre la liberté d'expression, voire de pensée – pour des motifs honorables -, mais je pense en tant que démocrate que renier le débat aujourd'hui peut devenir problématique plus tard avec un autre gouvernement. Un gouvernement ayant d'autres visions, qui pourrait empêcher le débat historique, par ce précédent législatif. Pour moi on ne peut contraindre le débat, tout comme forcer à enseigner un aspect positif ou négatif de la colonisation. C'est une partie de l'histoire qui doit être enseignée dans son ensemble. C'est donc un deuxième type d'implication, d'éducation notamment, par un arsenal législatif.*

Troisième type d'usage, les politiques mémorielles. Pensons au Panthéon. Qui rentre au Panthéon ? Patrick Garcia, historien, a fait toute une étude sur les phénomènes de panthéonisation. Qui décide ? Quelle commission ? Quand Malraux met Jean Moulin au Panthéon, c'est le gaullisme qui célèbre le gaullisme. Jean Moulin était héroïque, mais comme bon nombre d'hommes et de femmes. Il est donc intéressant d'observer qui décide de panthéoniser une personne. Le Panthéon est d'ailleurs bel et bien une institution, plus précisément, une institution de la mémoire officielle dans sa représentation, ici, patrimoniale dans la pierre. On construit des tombeaux, des mémoires de pierre, des lieux de mémoires particuliers pour définir ce que c'est que la République française ou la France en général ; est-ce que cela peut se faire en fonction d'un président. De la même façon que des rois de France se sont fait des nécropoles à Saint Denis ; le Panthéon est ainsi la nécropole laïque de la République. Le lieu où la République se représente dans sa propre histoire.

- Et qui sélectionne ses propres figures d'une certaine manière.

- *Selon le contexte. Depuis quand avons-nous panthéonisé une femme ? Ou autres qui sont des événements significatifs. Pourquoi il y a-t-il autant de généraux de guerre ? Donc selon les différents romans nationaux, selon les différentes visions de l'histoire, on décide de qui sera ou non au Panthéon. Qui est la dernière personne à être rentrée au Panthéon ? Le savez-vous ?*

- Non, du tout.

- *Simone Veil, la deuxième femme il me semble, la première étant Marie Curie, sous Jospin. C'est donc une troisième forme, par l'institutionnalisation des mémoires mais également, marqueurs de l'évolution des discours.*

- Enseignement, législatif et mémoriel donc.

- *Voilà, mémoire-patrimoniale, plus précisément, une construction mémorielle à travers le patrimoine architectural. La muséification est aussi significative. Quel musée a été construit sous quel pouvoir. Qui refait les invalides, qui construit un musée d'Art modernes, ou quel musée Nicolas Sarkozy a-t-il construit. Ainsi, l'impact architectural d'un homme politique est étroitement relié à son rapport à l'histoire ; et de la manière dont il souhaite représenter son rapport à l'histoire.*

- Son influence politique également, à travers cette représentation je suppose.

- *Exactement. Mitterrand ne construit pas un musée, il se met au centre du plus grand musée du monde. Il n'a pas créé un musée mais il a fait quelque chose au centre du plus grand musée du monde. C'est bien une autre manière de se concevoir. Cela relève de formes d'institutionnalisation dans l'espace.*

Annexe 3 : Questionnaire n°2, Christian Le Bart – Histoire et discours politiques.

I. Première partie.

- a) Un roman national, c'est-à-dire une relecture de l'histoire, magnifiée, transformée (à l'instar du roman Gaulois), joue un rôle essentiellement politique. L'histoire officielle n'est que politique. Qu'en pensez-vous ?
- b) Avez-vous pu constater des mésusages de l'histoire (une instrumentalisation d'un épisode ou d'une figure historique) dans le monde politique ou institutionnel ces dernières années ?
- c) Quelles peuvent être les motivations d'un acteur politique à user de l'histoire ? à des fins politiques, électoralistes, identitaires ?
- d) Quelle distinction feriez-vous entre le patriotisme et le nationalisme qui ont, à des degrés différents, un rapport étroit avec l'histoire nationale ?

II. Deuxième partie.

- a) Les discours ne sont pas qu'une description du réel, ils participent à sa construction. Pensez-vous que les discours sont en mesure de créer de nouvelles représentations historiques ?
- b) L'histoire est fédératrice, elle rassemble autour de représentations communes, elle donne du sens. Ces discours qui convoquent l'histoire, l'arrangent, la magnifient ne le peuvent que parce qu'ils possèdent une certaine autorité. Autrement dit, le discours d'autorité est-il primordial quand il est question d'arranger l'histoire ?

III. Troisième partie.

- a) L'identité nationale sous le quinquennat Sarkozy fut particulièrement contestée. Quel est votre point de vue sur ce projet politique, ou idéologique s'il en est ?
- b) Pourrait-t-on appeler ce projet, une politique d'identité ?
- c) L'identité nationale et le ministère qui y était rattaché furent la preuve d'une certaine ambition politique à ce sujet. Ce projet n'était-il qu'un paravent ? Avez-vous d'autres exemples s'y rapprochant, où l'identité nationale est centrale.
- d) L'ancien chef de l'Etat, Nicolas Sarkozy a été particulièrement actif dans l'usage de représentations historiques. Que pouvez-vous en dire ? Quelles étaient ses motivations ?

Annexe 4 : Entretien n°2, Christian Le Bart – Histoire et discours politiques – 20/08/2019.

Présentation générale.

- ♦ Professeur des universités : Sciences politiques.
- ♦ Ancien Directeur de la Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne (2011-2016).
- ♦ Professeur de science politique à l'IEP Rennes depuis 2006.

- Pour débiter cet entretien, j'aimerais aborder avec vous la question de l'histoire avec un grand H dans le monde politique et institutionnel.

1. Un roman national, c'est-à-dire une relecture de l'histoire, magnifiée, transformée (à l'instar du roman Gaulois), joue un rôle essentiellement politique. Que pensez-vous de cette affirmation ?

- *C'est juste, depuis l'Etat Nation c'est-à-dire depuis le XIXe siècle, c'est le récit national, le récit qui fait la communauté des citoyens, des individus comme marqué par un destin collectif ... par des institutions qui sont chargés de raconter ces récits, l'école, les académies donc oui, c'est juste.*

2. L'histoire officielle n'est que politique. Qu'en pensez-vous ?

- *Je n'utiliserais pas le terme d'histoire officielle qui est très suspicieux, très connotée. L'histoire est prise en tension entre les exigences d'honnêteté garanties par les historiens, hommes de science indépendants, etc. Et d'un autre côté, de l'instrumentalisation politique, donc s'il y a une histoire officielle qui apparaît, c'est le produit de cette tension.*

3. Avez-vous pu constater des mésusages de l'histoire (une instrumentalisation d'un épisode ou d'une figure historique) dans le monde politique ou institutionnel ces dernières années ?

- *C'est l'une des composantes d'un populisme très à la mode que d'utilisait l'histoire. On va retrouver ça en Italie, au Brésil.*

4. Quelles peuvent être les motivations d'un acteur politique à user de l'histoire ? À des fins politiques, électoralistes, identitaires ?

- *Il y a deux choses. Les usages que l'on pourrait appeler partisans ou électoralistes. L'histoire de France vue par Marine Le Pen n'est pas la même histoire de France vu par Emmanuel Macron qui n'est pas l'histoire de France de Sarkozy ... et en disant « Sarkozy », j'ai peut-être la réponse à*

vosre prochaine question. La façon dont Sarkozy a utilisé, a brouillé les cartes en utilisant Blondel, Léon Blum, des gens de gauche. C'est un usage ce que l'on pourrait appeler un électoral ou partisan.

En opposition à cela, ceux qui parviennent à des positions de pouvoir accréditent plutôt, comme le fait Sarkozy, en mélangeant les références de droite et de gauche, réconcilier tout le monde, on est dans une fonction d'anthropologie politique, de création d'une communauté nationale plutôt que de rassemblement d'un camp.

- Anthropologie politique vous-disiez ?
- *Oui parce que je pense que c'est une loi assez classique de l'anthropologie politique qui est de dire qu'un leader politique doit incarner un collectif et l'incarner, c'est de raconter une histoire qui parle à tout le monde.*

5. Quelle distinction feriez-vous entre le patriotisme et le nationalisme qui ont, à des degrés différents, un rapport étroit avec l'histoire fédératrice ? S'inscrivons nous dans ce type de démarche selon-vous ?

- *Le patriotisme serait une sorte de dévoiement de ce travail anthropologique, visant à toujours donner le bon rôle au groupe que l'on doit prendre en charge. Lorsque Jacques Chirac rappelle le rôle de l'Etat français avec le collaborateur allemand, il fait du récit national. Il sauve la communauté nationale autour d'un événement, autour d'une mémoire. Simplement, cet événement et cette mémoire ne sont pas positifs. Il construit le collectif plutôt autour du remord, du regret, de l'excuse que autour de la célébration.*

Dire que c'est une fonction anthropologique fondamentale que de célébrer, que de produire un récit du groupe que l'on représente, ce n'est pas nécessairement insister à un patriotisme étroit qui célèbre le groupe de façon très naïve. Le récit national peut être un récit auto-critique nuancé, pas chauvin etc.

6. Et dans une considération nationaliste, quel aurait pu être ce rôle d'histoire nationale ?

- *Je ne fais pas trop de différence entre patriotisme et nationalisme. Nationalisme je dirais que c'est le dévoiement que j'évoque tout à l'heure.*

7. Les discours ne sont pas qu'une description du réel, ils participent à sa construction. Pensez-vous que les discours (politique entre autres) sont en mesure de créer de nouvelles représentations historiques, de nouvelles représentations collectives mais durable ?

- *Le discours, d'une façon générale, fabrique le monde et j'en suis convaincu. C'est-à-dire, c'est par le discours que le monde prend sens pour nos esprits, c'est le discours qui classe, qui ordonne, qui hiérarchise, qui informe le réel.*

Le discours politique plus que n'importe quel autre puisque c'est un discours public, légitime, c'est un discours d'institution qui peut faire advenir ce qu'il énonce. Je donne toujours l'exemple, quand Le Pen passe des problèmes des immigrés au problème au singulier des immigrés il crée un cadrage pour penser l'immigration en France.

8. L'histoire est fédératrice, elle rassemble autour de représentations communes, elle donne du sens. Ces discours qui convoquent l'histoire, l'arrangent, la magnifient ne le peuvent que parce qu'ils possèdent une certaine autorité. Autrement dit, le discours d'autorité est-il primordial quand il est question d'arranger l'histoire ?

- *Il faudrait s'entendre sur le discours d'autorité. Le discours politique est un discours d'autorité parce que c'est un discours qui est pris au sérieux, c'est un discours qui est relayé, commenté, pas comme notre conversation en ce moment. C'est un discours qui ne disparaît pas, c'est un discours qui a une audience ... donc qui est en mesure de faire autorité. Par ailleurs, il fait autorité parce que ceux qui le produisent sont sensés parler au nom d'une institution, au nom du collectif, au nom de grandeurs qui sont universelles. Tout cela fait que on le prête attention, alors est-ce toujours vrai aujourd'hui, qui a le pouvoir de fabriquer le monde par des discours. Est-ce que les politiques ne sont pas devancés par les réseaux sociaux, les journalistes, les artistes, des contre-pouvoirs ça on peut discuter de ça ... en tout cas, historiquement leur pouvoir est fort.*

9. Est-ce que les hommes et femmes politiques ont toujours ce même poids avec ces contre-pouvoirs ?

- *Le temps n'est plus où les politiques avaient ce pouvoir de façon ... la politique avait un monopole en ce temps-là, c'est-à-dire, offrir aux enfants de la nation une espèce de pouvoir de dire le monde, d'incarner le monde et d'imposer une représentation du monde. On n'en est plus là, ils parlent un peu dans le vide aujourd'hui, comme l'église parle un peu dans le vide. Il y a un déclin de l'institution qui fait qu'il n'y a plus tellement de différence entre le discours d'institution et le discours ordinaire.*

10. L'identité nationale sous le quinquennat Sarkozy fut particulièrement contestée. Quel est votre point de vue sur ce projet politique, ou idéologique s'il en est ?

- *Il y avait ce projet du ministère de l'identité nationale, il y a chez Sarkozy incontestablement ... le souci de rompre avec la culture de repentance. C'est-à-dire, arrêter que la France batte sa coupe pour ce qu'elle a fait pendant la guerre, la guerre d'Algérie etc. Il fallait reproduire de la fierté nationale, il fallait réorienter le récit national autour d'une adhésion par fierté, « je serais d'autant plus sensible à une identité française dès-lors qu'elle sera une raison d'être fier d'être français. »*

- Une sorte d'effervescence ?
 - *Oui, l'envie d'offrir un support de projection qui soit attractif. En considérant que l'on avait trop fait sur le terrain de la repentance et qu'il fallait donner, en particulier aux jeunes et à ceux les moins intégrés socialement, d'aimer la communauté nationale. Dit comme ça, ce n'est pas antipathique mais c'était un peu anachronique quand même.*
- 11. L'identité nationale et le ministère qui y était rattaché furent la preuve d'une certaine ambition politique à ce sujet. Avez-vous d'autres exemples y rapprochant, où l'identité nationale est centrale ?**
- *On peut considérer, si on prend un peu de hauteur anthropologique, que le rôle d'un acteur politique c'est toujours de fabriquer de l'identité et de définir ce qu'est le dénominateur commun à l'ensemble de la communauté. C'est encore plus évident dans les régimes très ambitieux. Lorsqu'Atatürk créer la Turquie moderne il créer une communauté ... en disant aux Turcs « vous n'êtes ni Ottomans, ni Romains, vous êtes Turcs ». Lorsque le Maréchal Pétain arrive au pouvoir il dit au français, « la démocratie, la laïcité etc. Ce n'est pas vous. Vous, vous-êtes catholiques et paysans ».*
- 12. L'ancien chef de l'Etat, Nicolas Sarkozy a été particulièrement actif dans l'usage de représentations historiques. Que pouvez-vous en dire ? Quelles étaient ses motivations ?**
- *Ses motivations, c'est probablement d'essayé de moderniser la droite, de la déringardiser, de dire que l'on ne peut pas rester sur l'électorat de Chirac, sur cette France catholique, vieillissante et rurale. Une façon de moderniser la droite, ça été de dire « je peux rassembler » dans une posture un peu gaullienne en dépassant le clivage droite-gauche. Je peux me reconnaître dans des figures excrément multiples et diverses, comme Clémenceau. Mais, ça ne l'empêchera de critiquer Mai 68. Donc il fait une sorte d'identité bricolée et un peu singulière.*
- 13. Dans cette continuité, lui-même a user de représentations, d'un storytelling nouveau pour se présenter comme un chef de l'Etat nouveau ?**
- *Ça aussi, on peut probablement faire l'hypothèse de la sincérité. Je pense que le talent de Sarkozy c'est d'arriver au bon moment et d'incarner ces mutations sociologiques.*

Annexe 5 : Déclaration de M. Brice Hortefeux, Paris le 18 septembre 2007. Détail des résultats lexicométriques.

1. Style

- Style plutôt argumentatif
- Prise en charge par le narrateur.
- Prise en charge à l'aide du "Je".

*8 Épisodes détectés, parties représentatives de la chronologie du discours :
(trois premiers épisodes les plus importants)

1. intégration : 0004
2. politique : 0004
3. législation : 0004

2. Univers de référence 1

(vingt premières références par ordre décroissant)

- politique : 0098
- droit : 0098
- émigration : 0085
- france : 0080
- nation : 0058
- europe : 0057
- temps : 0054
- étranger : 0041
- communication : 0033
- cognition : 0029
- afrique : 0024
- quantité : 0020
- lieu : 0018
- famille : 0018
- intégration : 0018
- finance : 0018
- éducation : 0017
- organisation : 0015
- emploi : 0015
- système : 0014

3. Univers de référence 2

(vingt premières références par ordre décroissant)

- immigration : 0072
- nation : 0058
- france : 0051
- étranger : 0041
- droit : 0033
- temps : 0029

- réfugié : 0026
- français : 0023
- politique : 0020
- europe de l'ouest : 0020
- europe : 0019
- intégration : 0018
- instance politique : 0018
- quantité : 0018
- mois : 0016
- famille : 0015
- enseignement : 0015
- législation : 0014
- ministère : 0014
- système : 0014

4. Catégories fréquentes

* Verbes :

- Factif : 49.0% (410)
- Déclaratif : 24.2% (202)

* Connecteurs :

- Cause : 10.6% (27)
- But : 3.1% (8)
- Disjonction : 8.6% (22)

* Modalisations :

- Temps : 19.5% (69)
- Manière : 15.6% (55)
- Affirmation : 7.9% (28)

* Adjectifs :

- Objectif : 42.3% (189)
- Numérique : 26.8% (120)

* Pronoms :

- "Je" : 29.6% (80)
- "Nous" : 22.2% (60)

5. Verbes

(vingt premiers verbes utilisés par ordre décroissant)

- être : 0103
- avoir : 0038
- devoir : 0031
- pouvoir : 0020
- falloir : 0017
- faire : 0016
- agir : 0014
- permettre : 0013
- souhaiter : 0013
- vouloir : 0011

- venir : 0011
- aller : 0010
- accueillir : 0010
- présenter : 0009
- créer : 0008
- tenir : 0008
- proposer : 0008
- respecter : 0008
- engager : 0007
- prendre : 0007

6. Substantifs

(vingt premiers substantifs recensés par ordre décroissant)

- immigration : 0058
- france : 0051
- pays : 0048
- étranger : 0041
- français : 0022
- origine : 0019
- intégration : 0018
- amendement : 0016
- politique : 0014
- question : 0013
- européen : 0013
- accueil : 0012
- personne : 0012
- gouvernement : 0012
- effort : 0010
- an : 0010
- flux migratoire : 0010
- test : 0010
- asile : 0009
- dispositif : 0009